

DISCOURS  
SUR LES  
PASSIONS DE L'AMOUR



TIRAGE A PETIT NOMBRE

Il a été fait un tirage spécial de :

30 exemplaires sur papier de Chine (n<sup>os</sup> 1 à 30).

30 — sur papier Whatman (n<sup>os</sup> 31 à 60).

60 exemplaires, numérotés.



DISCOURS  
SUR LES  
PASSIONS DE L'AMOUR  
DE PASCAL  
PRÉCÉDÉ D'UNE ÉTUDE  
SUR  
PASCAL ET M<sup>LLE</sup> DE ROANNEZ  
PAR M. DE LESCURE

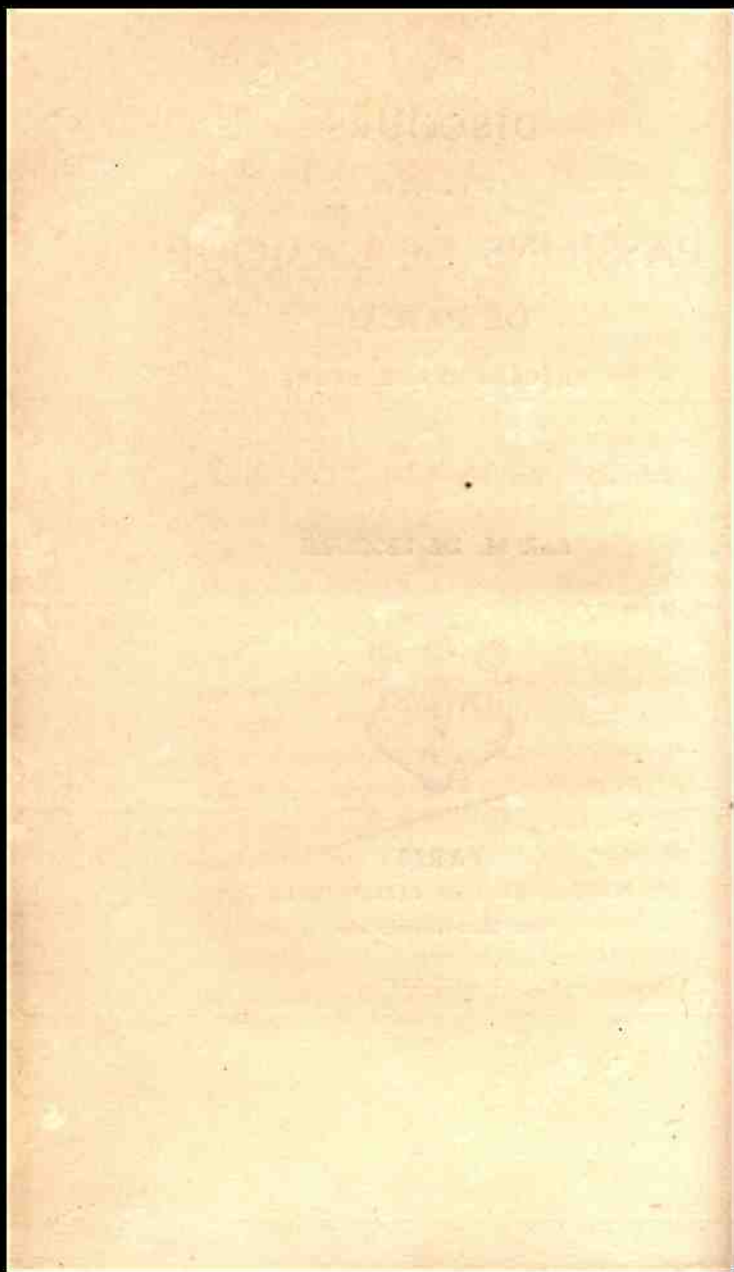


PARIS  
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M LCCC LXXXI







PASCAL  
ET  
MADemoiselle DE ROANNEZ

---

I

**L**ES fêtes de l'inauguration solennelle de la statue de Pascal, œuvre de M. Guillaume, à Clermont, le 5 septembre 1880, et les discours prononcés à cette occasion par MM. A. Mézières, de l'Académie française, Paul Janet, de l'Académie des sciences morales et politiques, et Bardoux, député, ont rappelé l'attention des lettrés sur les problèmes et les mystères de la vie de l'auteur des PENSÉES et des LETTRES PROVINCIALES.

Cette vie de Pascal, prématurément consumée par l'intensité dévorante du feu intérieur, est pleine pour le lecteur d'aujourd'hui, habitué, par



*les indiscretions de la chronique quotidienne, à une abondance de renseignements faite pour rassasier les curiosités les plus exigeantes, de contradictions et d'obscurités.*

*Blaise Pascal est mort à trente-neuf ans, après avoir traîné une existence valétudinaire. Le témoignage de ses PENSÉES, si laconique, si énigmatique qu'il soit, ne permet pas de douter qu'il n'ait succombé plus encore à ce tourment moral qui lui arrache parfois des soupirs d'une si pénétrante mélancolie, qu'à ce mal physique qui termine banalement la plupart des existences humaines. Mais on est réduit aux conjectures sur la cause de ces tristesses, de ces angoisses dont le secret ne lui est jamais échappé, scellé sur ses lèvres par une volonté opiniâtre et cette implacable pudeur des âmes fières. On ne peut que soupçonner, par le rapprochement de certaines dates et de certains noms, qu'il fut, lui aussi, le héros et le martyr de quelque grande passion contrariée, dont la lutte avec le devoir et la foi constitue ce roman de conscience, ce drame psychologique, dénoués par une mort précoce.*

*Ce dénouement, il n'est pas permis de l'attribuer exclusivement à quelque-une de ces douleurs des*





âmes généreuses qui rongent et détruisent leur enveloppe corporelle : le désespoir d'un effort toujours inégal à l'ambition ; la tristesse farouche que le perpétuel obstacle de l'infirmité humaine inspire aux intelligences éprises de l'infini ; le doute tenace qui empoisonne la recherche de la vérité.

Tout cela sans doute a contribué à l'inquiétude de cette vie intellectuelle si calme à la surface, si troublée dans ses profondeurs, qui s'est heurtée sans cesse à d'insurmontables barrières qu'a seule renversées la mort libératrice. Mais, encore une fois, la vraie cause, la cause décisive de cette incurable tristesse, de cette inépuisable amertume dont la contagion vous gagne à la lecture assidue des œuvres de Pascal, elle est encore à trouver ; et si on la trouve jamais, ce sera en la cherchant non dans son esprit, mais dans son cœur ; non certes dans les LETTRES PROVINCIALES, ni même dans les PENSÉES, mais peut-être dans ce court fragment dont le caractère autobiographique éclate à chaque ligne, dans ce charmant et douloureux chef-d'œuvre, le DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR, que nous réimprimons aujourd'hui, et dont nous allons essayer de soulever les voiles et de deviner l'énigme.



## II

*Posons nettement la question : il sera plus facile d'approcher de la solution, sinon de la résoudre.*

*Nous croyons que le mot de l'énigme dont nous parlions tout à l'heure est un nom, et que ce nom est celui de Charlotte Gouffier, sœur du duc de Roannez, ami de Pascal, morte duchesse de La Feuillade.*

*Nous croyons que Pascal aime comme on aime quand on n'aime qu'une fois et qu'on jette dans un grand sentiment toutes les forces d'une grande âme. Nous croyons qu'il aime Charlotte de Roannez, quelque distance que les préjugés sociaux misent entre elle et lui : la foi chrétienne n'admet point de ces distinctions entre des âmes soumises au même Dieu et capables d'aspirer au même ciel. C'est peut-être par amour, plus encore que par raison, que Pascal fut un grand chrétien. Il trouvait en effet dans la loi divine la consolation et l'espérance de cette égalité entre les âmes, revanche de cette*



*égalité entre les conditions que lui refusait la terre. Il n'est pas devant Dieu de classes privilégiées.*

*C'est pour cela que Pascal, dont l'amour pour M<sup>lle</sup> de Roannez rencontrait dans le monde des obstacles insurmontables, et qui ne pouvait ouvrir à sa passion l'issue du mariage, se retira du monde et fit tout pour en retirer M<sup>lle</sup> de Roannez. Il l'aima en Dieu, pour l'épouser en Dieu, au jour des rendez-vous sans déception et des unions sans séparation. A ceux auxquels les chemins de ce monde sont fermés les voies de l'autre sont ouvertes. Pascal se jeta donc dans la religion de tout le double élan de son cœur et de son génie, et il y poussa celle qu'il aimait, avec cet égoïsme sublime de l'effort vers le salut, qu'excuse et sanctifie le dévouement qui fait qu'on ne veut pas se sauver seul.*

*Cette jalousie héroïque du converti qui cherche à convertir, cette inquiétude d'une double responsabilité, s'attestent, pour qui sait les lire et y entendre ce qu'elles n'osent dire, dans bien des passages des PENSÉES. Ces sentiments respirent et soupirent dans ces effusions de Pascal aux pieds de la croix, dans les tendresses subites de ce génie austère, dans cette prédilection de sa piété et de sa pitié pour*



le Fils de Dieu crucifié, ressuscité, rédempteur. Pascal, qui souffre et qui aime, est surtout chrétien parce que le christianisme est une religion de charité et d'amour : les derniers doutes de son esprit ont cédé aux besoins, aux désirs, aux espoirs de son cœur. Voilà notre thèse. Nous allons la soumettre successivement et de bonne foi à la triple épreuve de la discussion des faits, de la discussion des opinions de tous ceux qui ont étudié Pascal d'un peu près, de la discussion de son propre témoignage, dans les aveux indirects, les confidences involontaires des PENSÉES, et surtout du DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR.

Disons-le tout d'abord : nous n'avons pas la prétention d'avoir trouvé seul un nom prononcé avant nous par des bouches plus autorisées que la nôtre. Nous ne nous targuons d'aucune découverte. Notre unique ambition serait d'avoir fait prévaloir sinon jusqu'à l'évidence, du moins jusqu'à la probabilité la plus proche de la certitude, l'opinion, contraire à celle de plusieurs de nos devanciers, dans laquelle nous persistons malgré leurs objections, à savoir, que c'est M<sup>lle</sup> de Roannez qu'aima Pascal, que c'est elle qu'il faut voir derrière le DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR,



*d'autant plus présente qu'elle est invisible, d'autant plus nommée qu'elle n'est nommée nulle part, sinon par ce silence même, comme il faut voir Béatrice derrière la VIE NOUVELLE de Dante et Laure derrière les SONNETS de Pétrarque.*

Dès 1843 et 1844, les deux hommes qui ont le plus fait dans notre temps pour la mémoire de Pascal, qui ont pieusement restauré sa gloire, et pour cela sont entrés le plus avant dans l'intimité de sa pensée, M. Cousin, le promoteur de cette révolution, si simple et pourtant deux cents ans ajournée, qui consistait à rétablir, d'après les manuscrits autographes, le texte original des PENSÉES, défiguré par les scrupules de l'esprit de famille ou de l'esprit de secte, M. Faugère, le premier éditeur du texte ainsi rétabli, avaient rencontré sur leur route quelques traces, qu'on n'avait pas effacées, de Mlle de Roannez, et s'étaient arrêtés devant elles.

Dans son RAPPORT A L'ACADÉMIE FRANÇAISE SUR LA NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE ÉDITION DES PENSÉES DE PASCAL, lu devant l'illustre compagnie dans ses séances des 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> août 1842, M. Cousin, faisant allusion à Mlle de Roannez, et remarquant que



plusieurs des PENSÉES avaient été empruntées, par les pieux et sévères éditeurs de Port-Royal, aux lettres que Pascal lui avait adressées, écrivait : « Ce n'est point ici le lieu de faire connaître la pieuse et cruelle entreprise de Port-Royal sur cette noble et aimable personne qu'un zèle farouche disputa si longtemps aux liens les plus légitimes de la nature et du monde, et qui, divisée avec elle-même dans ce terrible combat, finit par mourir misérablement, chargée des anathèmes de Port-Royal, malheureuse et désespérée d'avoir été une fille soumise et une épouse irréprochable. »

Dans la préface de la troisième édition de ce rapport, devenu, avec les adjonctions et commentaires, un véritable ouvrage, intitulé : DES PENSÉES DE PASCAL<sup>1</sup>, M. Cousin signalait, comme le plus beau trophée de ses nouvelles conquêtes d'infatigable et passionné chercheur, « ce beau fragment sur l'amour dont la découverte inattendue émut, il y a une année, les amis de notre grande littérature, et demeurera, s'il m'est permis de le dire, la récompense de mes travaux sur Pascal ». Ce fragment sur l'AMOUR, c'est-à-dire le DISCOURS

---

1. Paris, Ladrangé et Joubert, in-8°, 1847.



SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR, fut publié par M. Cousin dans la REVUE DES DEUX MONDES du 15 septembre 1843.

De l'Introduction qui précède ce morceau, de la Note additionnelle qui le suit, de la Note de la page 58 du volume, contenant un raccourci biographique sur M<sup>lle</sup> de Roannez, il résulte que, dans la pensée de M. Cousin, on ne peut attribuer ces réflexions de Pascal sur l'AMOUR qu'à l'influence d'une grande passion que lui aurait inspirée une personne du plus grand monde, mais que cette personne ne saurait être, comme on le croirait volontiers, M<sup>lle</sup> de Roannez. Les raisons que le philosophe donne à l'appui de la première partie de ses conclusions sont loin de valoir celles qu'il fournit en faveur de la première. On en jugera par les citations suivantes :

« Vous dirai-je toute ma pensée ? En plus d'un endroit (du DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR) je crois sentir comme les battements d'un cœur encore troublé, et, dans l'émotion chaste et tendre avec laquelle l'auteur peint le charme de ce qu'il appelle une haute amitié, je crois surprendre l'écho secret et la révélation involontaire d'une affection que Pascal aurait éprouvée pour une



personne du grand monde. On ne parle point ainsi d'un sentiment aussi particulier quand on ne l'a point dans le cœur. Conçoit-on, d'ailleurs, un homme comme Pascal s'amusant à disserter sur l'amour pour faire parade de bel esprit? Pascal n'a jamais écrit que sous l'empire d'un sentiment irrésistible, qu'il soulageait en l'exprimant. C'est l'homme en lui qui suscite l'écrivain. Je me trompe fort, ou ce DISCOURS trahit, dans la vie intime de Pascal, un mystère qui peut-être ne sera jamais entièrement expliqué<sup>1</sup>. »

Nous traitons avec la déférence qu'elle mérite l'opinion de l'illustre écrivain auquel le monde lettré doit la révélation du Pascal authentique, la découverte et la publication première du DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR et des LETTRES A M<sup>lle</sup> DE ROANNEZ. Mais notre respect n'a rien de servile, et nous ne saurions nous associer à l'espèce de dédain avec lequel M. Cousin refuse d'approfondir comme inconvenante, indigne de la gravité critique, la question de savoir si l'objet de la passion de Pascal fut ou ne fut point M<sup>lle</sup> de Roannez. A propos de la pensée que Pascal eut

---

1. Des Pensées de Pascal, etc., p. 384-385.





*un moment de s'établir dans le monde et selon le monde, c'est-à-dire de se marier, d'offrir à une femme, pour perpétuer avec elle sa famille, son nom de très honorable et ancienne bourgeoisie, rehaussé même, sous Louis XI, par l'anoblissement, sa fortune médiocre, que le renoncement au monde de sa sœur Jacqueline pouvait accroître dans une certaine mesure, et sa réputation fondée sur les premiers témoignages d'un génie scientifique précoce, M. Cousin s'amuse un moment à quelques conjectures sur la carrière que Pascal eût embrassée.*

*« On ne voit guère, dit-il, qu'il eût pu, dans l'état de la société au XVII<sup>e</sup> siècle, en trouver une autre que la magistrature, par exemple la Chambre des monnaies ou la Cour des aides, où déjà quelques membres de sa famille occupaient une place, et où sa qualité de calculateur et de savant eût été de mise. A la rigueur, il eût pu acheter une charge et être conseiller au l'arlement de Paris, comme Carcavi et Fermat à celui de Toulouse. Quant au mariage, il est absolument impossible et parfaitement inutile de conjecturer quelle personne Pascal avait en vue. Il pouvait aspirer aux partis les plus honorables; mais c'est*



aussi par trop ignorer le siècle de Louis XIV que d'imaginer qu'il eût jamais osé élever ses prétentions jusqu'à M<sup>lle</sup> de Roannez, la sœur d'un duc et pair, la future duchesse de La Feuillade<sup>1</sup>. »

Le dernier mot de M. Cousin sur cette question qui offusque son orthodoxie hiérarchique, c'est celui-ci : examinant le témoignage de Fléchier (dans son livre des GRANDS JOURS D'Auvergne) sur une certaine passion de Pascal pour une Sapho clermontoise, et détournant ses yeux, qu'effarouche ce roman provincial, vers les salons célèbres du temps, M. Cousin se demande une dernière fois « laquelle, parmi tant de femmes du grand monde qu'il rencontrait chez M<sup>me</sup> de Sablé et ailleurs, toucha ce cœur si ardent et si fier ».

« Qui le sait aujourd'hui et qui peut le dire ? conclut-il, avec la componction doctrinale d'un maître qui déclare interdite, ou tout au moins réservée, cette investigation d'où il est revenu bredouille. Disons seulement, mais disons bien haut, à l'honneur de Pascal, que nulle part on ne trouve

---

1. Des Pensées de Pascal, p. 434.



le moindre indice sur lequel il soit permis de supposer que jamais il ait osé lever les yeux sur la sœur de son ami, la sœur d'un duc et pair, M<sup>lle</sup> de Roannez, alors toute jeune, et réservée à Dieu, ou aux partis les plus considérables. Pascal en prit soin comme d'une âme précieuse et fragile qu'il fallait disputer au monde et garder à Port-Royal. Toute autre hypothèse est une injure ridicule à sa loyauté et à son bon sens<sup>1</sup>. »

Voilà qui est bien absolu, bien tranchant, bien superbe. Mais une affirmation n'est pas une raison. Un haussement d'épaules ne prouve rien. Ce n'est pas avec les partis pris, les gestes impérieux de l'infailibilité, les haut-le-corps de la pudeur indignée, qu'on résout un problème et qu'on vide un débat. Le procès, si olympieusement clos, demeure toujours ouvert, et nous ne sommes pas seuls à penser, en dépit de l'oracle, que l'objet de la passion de Pascal a pu et dû être M<sup>lle</sup> de Roannez. Pourquoi donc Pascal n'a-t-il pas pu l'aimer ? Est-on maître en ces matières-là, et le cœur se plie-t-il ainsi à volonté au joug des convenances ? Qu'y a-t-il donc de

---

1. Des Pensées de Pascal, p. 452.



moins volontaire, de moins raisonné, que ce sentiment qu'on appelle l'amour, auquel il suffit d'un regard pour enchaîner à jamais une âme, dont tous les moralistes constatent, dont tous les casuistes reconnaissent l'irrésistible contagion, l'inévitable coup de foudre, l'empire despotique et fatal sur toute une vie ? Pascal a donc, avec ce tempérament ardent, ce caractère opiniâtre, que la maladie, aidée du fanatisme de la foi, ne parvint à dompter que tard, à plier qu'avec peine au joug de l'entier abandon à l'autorité, parfaitement pu aimer Charlotte de Roannez ; malgré lui, si l'on veut, sans songer à l'épouser, soit : le mariage n'est pas l'unique, l'indispensable fin de l'amour. Pascal a aimé Charlotte en Dieu, pour Dieu ; il l'a poussée vers le cloître, en même temps qu'il s'enfermait dans la solitude d'une retraite farouche. Soit, mais l'amour en Dieu peut bien être le dénouement désespéré ou résigné d'un drame de cœur, la transfiguration sublime d'une passion sans autre issue que le ciel. L'amour en Dieu comporte, comme tout amour, une certaine part d'égoïsme, la jalousie en Dieu. Nous n'en demandons pas davantage. Il nous suffit que M. Cousin n'ait pas établi à priori, comme il s'en flattait *ex cathedra*, qu'il



était ridicule de supposer que Pascal eût aimé M<sup>lle</sup> de Roannez. Cette idée de mariage tourmente le grand écrivain, par trop attaché aux résultats ordinaires, vulgaires, bourgeois, d'une passion partagée.

Encore une fois, qui parle de mariage? Il ne s'agit pas de savoir si Pascal voulut épouser M<sup>lle</sup> de Roannez, mais seulement de savoir s'il l'aima. Il n'y a donc pas à se formaliser, à se scandaliser, à crier à l'impossibilité morale et sociale d'une telle dérogeance. Et d'abord, pourquoi mener si grand bruit? La chose, certes, n'eût pas été sans difficulté. Mais, enfin, dans ce siècle de Louis XIV dont M. Cousin se considère comme le dernier représentant et le gardien traditionnels on vit plus d'une fois de pires affronts aux préjugés de caste. L'héritier de Louis XIV, le premier Dauphin, épousant, secrètement il est vrai, M<sup>lle</sup> de Chouin; une princesse du sang, M<sup>lle</sup> de Montpensier, épousant le mince gentilhomme de Gascogne appelé Lauzun; le page Rabutin épousant une princesse d'Allemagne; une fille des d'Olbreuse de Saintonge devenant reine de Pologne, le duc de Lorraine disputant au marquis de Lassay cette Marianne, fille de l'apothicaire Pajot,



*Louis XIV lui-même, enfin, se mariant avec la veuve de Scarron, n'ont pas été choses moins étonnantes, moins dignes du crescendo d'épithètes de Mme de Sévigné, que n'eût été l'union de Mlle de Roannez, fille de grande maison, mais sans grande illustration ni sans grands biens, très inférieure aux Montmorency, aux Rohan, aux La Rochefoucauld et à bien d'autres, avec un homme de génie, de vieille souche parlementaire, et après tout noble, puisque sa famille avait été anoblie par Louis XI. On eût vu, en somme, dès le commencement du règne de Louis XIV, ce qu'on vit plus d'une fois sous le règne de son successeur, notamment lorsque la duchesse de Chaulnes épousa M. de Giac, simple maître des requêtes. On l'eût vu avec surprise, avec regret, avec colère, si l'on veut; peut-être Pascal eût encouru la disgrâce, sinon le veto du Roi, et se fût exposé aux suites du dépit d'une famille considérable; nous ne répondrions pas qu'il n'eût risqué la lettre de cachet, la Bastille, l'exil; mais, en admettant qu'il eût voulu pousser le roman, le scandale, jusquelà, qui ne sait que plus d'un éclat de ce genre s'est terminé aussi par le mariage, furtif ou ostensible, clandestin ou public, en Hollande ou en Angleterre,*



en dépit des impuissants carreaux de Jupiter?

Pourquoi pousser, d'ailleurs, la chose à l'extrême? Il ne nous est pas du tout nécessaire, ni même utile, d'examiner la question du mariage, très accessoire dans les passions profondes, dans les romans de la réalité, contrairement aux romans de la fiction, aux compositions dramatiques, où ce dénouement est de rigueur. Pascal aimait-il, oui ou non, M<sup>lle</sup> de Roannez? Voilà toute l'affaire. M. Cousin, sans en être aussi sûr que cela, dit non. D'autres pensent oui, et le disent sans s'embarasser de cette oiseuse hypothèse du mariage qui a obturé le sens critique, habituellement si sagace, de M. Cousin.

Si nous consultons M. Prosper Faugère, un des hommes qui, avec MM. Cousin, Sainte-Beuve et Havel, ont le mieux connu Pascal, l'ont le plus étudié, ont eu avec lui, à travers les manuscrits originaux, le commerce le plus intime et le plus étroit, nous le trouvons beaucoup moins dédaigneusement sévère que M. Cousin à l'égard de l'hypothèse de l'amour de Pascal pour M<sup>lle</sup> de Roannez, que disons-nous? nettement affirmatif sur plus d'un point.

L'auteur de l'ouvrage intitulé : PENSÉES, FRAG-



MENTS ET LETTRES DE BLAISE PASCAL<sup>1</sup>, publiés pour la première fois conformément aux manuscrits originaux, en grande partie inédits, demeuré capital pour l'étude de Pascal et décisif et définitif en certaines parties, développe plusieurs propositions favorables à notre thèse, de façon à ne laisser à ses successeurs qu'à ajouter, et c'est l'unique ambition de cette Etude, quelques raisons nouvelles à celles qu'il fournit. Écoutons donc M. Faugère :

« Le DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR se rattache-t-il à quelque circonstance particulière de la vie de Pascal ? Nous n'en doutons pas, et voici les conjectures qui, rapprochées entre elles, nous semblent avoir la force d'une véritable démonstration.

« Longtemps avant que ce discours nous fût connu, et sur la simple lecture des lettres de Pascal à Mlle de Roannez, nous avons pensé qu'il avait eu pour elle une vive inclination. Sous les formes graves et sévères que revêtent les exhortations religieuses qu'il lui adresse, on sent une tendre sollicitude que la charité seule n'expliquerait point.

« Charlotte Gouffier de Roannez avait quinze

---

1. Paris, Andrieux, 1844, 2 vol. in-8°.





ou seize ans lorsque Pascal se lia d'une étroite amitié avec son frère. Cette amitié devint l'origine d'un sentiment plus vif. Reçu à tout moment dans l'intimité de l'hôtel de Roannez, Pascal se trouvait souvent dans la compagnie de la sœur de son ami. Peu à peu, il s'habitua à la voir et à l'aimer, et, sans calculer la distance du rang, peut-être conçut-il l'espérance de devenir son époux. Charlotte de Roannez joignait sans doute à l'éclat de sa naissance les agréments d'une belle physionomie et surtout le charme des qualités morales, puisqu'elle fut aimée de Pascal.....

« N'y a-t-il pas un sentiment et une révélation de sa situation personnelle dans ce passage du même discours? « Quand on aime une dame sans  
« égalité de condition, l'ambition peut accompa-  
« gner le commencement de l'amour, mais en  
« peu de temps il devient le maître. C'est un ty-  
« ran qui ne souffre point de compagnon, il veut  
« être seul; il faut que toutes les passions ploient  
« et lui obéissent. — Une haute amitié remplit  
« bien mieux qu'une commune et égale le cœur  
« de l'homme; et les petites choses flottent dans  
« sa capacité. Il n'y a que les grandes qui s'y  
« arrêtent et qui y demeurent. »



M. Faugère explique ensuite que le projet de mariage un moment caressé par cette ambition que Pascal, dans son discours, voit sans déplaisir mêlée à l'amour pour l'exalter et l'ennoblir, fut sans doute contrarié par tant d'obstacles, quoiqu'il ne fût pas aussi invraisemblable ni impossible qu'il l'a paru à M. Cousin, que Pascal dut se résoudre à y renoncer, non sans combat et déchirement.

« Il s'enfonça de plus en plus dans les austérités et dans les méditations mystiques. Qui pourrait dire que l'amour déçu n'eut pas une part dans son retour à la vie religieuse ? Et, après tout, son âme n'était-elle pas de celles qui, ne trouvant pas ici-bas de cœur assez fidèle et assez vaste pour s'y épancher, se détournent vers la source même de toute beauté et de tout amour, et vont se consumer au sein de l'Être souverainement parfait, éternel et infini ?

« Pascal trouva-t-il de la réciprocité dans les sentiments de M<sup>lle</sup> de Roannez ? Il est permis de le croire, quand on voit s'établir entre eux un commerce épistolaire qui suppose le plus haut degré d'estime et de confiance mutuelle. A notre grand regret, on ne connaît rien des lettres de M<sup>lle</sup> de



Roannez à Pascal, et l'on ne possède que quelques fragments de celles que Pascal lui adressa; la rigidité des copistes jansénistes n'a conservé de ces lettres que les passages qui pouvaient fournir matière à édification.

« Pascal était alors engagé dans sa lutte avec les jésuites, et cependant il trouvait encore le temps de s'occuper de la direction religieuse de M<sup>lle</sup> de Roannez; de la même plume qui traçait les PROVINCIALES, il lui écrivait pour la soutenir de ses conseils et de ses exhortations contre les séductions mondaines. Et telle était l'influence de ses directions, que M<sup>lle</sup> de Roannez quittait sa famille et venait entrer au noviciat de Port-Royal pour se faire religieuse. Quel spectacle sévère et touchant que celui de Pascal, revenu de toutes les illusions de la renommée et de la fortune, n'ayant plus qu'une seule ambition, celle d'arriver à la perfection en vue de Dieu et de l'éternité, et s'efforçant, au milieu des plus graves travaux, de disputer au monde, pour la donner à la religion, une personne qui ne pouvait être à lui! »

M. Ernest Havet, dans son édition critique et classique et vraiment définitive des PENSÉES de



Pascal<sup>1</sup>, est moins affirmatif que M. Faugère. Sans être offusqué par l'hypothèse du drame, du roman de cœur entre Pascal et M<sup>lle</sup> de Roannez, il n'en retrouve aucune trace assez précise pour fournir matière à discussion, et il écarte, non par mépris de l'inconvenant, comme M. Cousin, mais par horreur du vague et goût rigide de la certitude en toutes choses, toute tentative à cet égard.

« Ce fragment, dit-il, du DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR appartient sans doute aux années 1652 ou 1653, seule époque où il semble qu'on puisse placer la vie mondaine de Pascal. Il avait vingt-neuf ou trente ans.

« Il est clair qu'une femme du grand monde toucha le cœur de Pascal; c'est pour elle que furent écrites ces pages; elle ne les a jamais vues peut-être, mais Pascal les écrivait comme si elle eût dû les voir. Il mettait là ce qu'il n'osait dire. Quant à deviner quelle a été cette femme, c'est ce qui me paraît impossible, et ce que je n'essayerai pas. »

Dans ses remarques sur les LETTRES DE M<sup>lle</sup> DE

---

1. Delagrave, 2 vol. in-8°.



ROANNEZ, le consciencieux et judicieux éditeur se borne à y voir, en dehors de tout intérêt personnel, un monument du zèle religieux implacable et jaloux de Pascal, et de cet âpre goût de domination qui lui faisait exercer un empire si tyrannique sur l'âme enthousiaste de sa sœur Jacqueline, sur l'âme douce et faible de M<sup>lle</sup> de Roannez, dont il inspira, dirigea, violenta même quelque peu la vocation indécise, et qu'il jeta plutôt qu'il ne l'y mena dans les bras de Dieu, avec quelque chose du fanatisme du sectaire.

Il est temps, maintenant que la connaissance des opinions autorisées sur le sujet nous a initiés à ses difficultés et à son intérêt, d'esquisser la simple et touchante histoire de la catéchumène de Pascal, pour aborder plus commodément ensuite les questions qui s'y rattachent.

## III

Charlotte Gouffier, fille de Henri Gouffier, marquis de Boissy, duc de Roannez, et de Marie Hennequin, sa femme, était née le 15 avril 1633, ainsi que le constate l'acte de baptême relevé aux

registres de la paroisse de Saint-Merry par M. Fau-gère. Elle avait donc dix ans de moins que Pas-cal, né en 1623.

La double conversion de Pascal, sa première renonciation au monde et sa retraite définitive se rapportent l'une à son séjour à Rouen, en 1646 (il avait alors vingt-quatre ans), l'autre à son sé-jour à Paris et à la fin de l'année 1654. Pascal avait alors trente et un ans. C'est entre ces deux retraites, l'une passagère, l'autre définitive, entre ces deux coups de foudre de la grâce, pour parler le langage janséniste, dont le premier l'étourdit, l'ébranla, et dont le second l'abattit, le terrassa à jamais dans la poussière de l'humilité absolue et de la pénitence à outrance, que Pascal, à qui les médecins avaient, dans l'intérêt de sa santé déjà minée par l'activité intellectuelle (l'âme chez lui dévorait déjà le corps, la flamme consumait le boisseau), conseillé, or-donné même de s'abstenir de tout travail et de toute étude, traversa le monde, non sans s'y plaire, y jouit des premières faveurs de sa réputation nais-sante, et s'y lia intimement avec le jeune duc de Roannez. Une communauté d'idées et de goûts fit partager au futur duc et pair les prédilections scientifiques de son ami, en attendant qu'il s'associât



au sacrifice religieux de toute affection et de tout intérêt qui termina et abrégéa sa vie.

La mort de son père, survenue à la fin de 1651, laissait Pascal libre de sa conduite et maître de sa fortune. Valétudinaire, déjà touché de la grâce, ainsi qu'en témoignent les termes stoïques de sa lettre sur l'événement qui en faisait le chef de la famille, et n'ayant jamais eu de goût que pour les plaisirs de l'esprit, Pascal, sans doute, n'apportait pas dans le monde les dispositions qui rendent accessible à ses entraînements. Pourtant l'ardeur de ce caractère bouillant dont parle sa sœur Jacqueline, celle de ses sœurs qui, participant le plus de sa nature, le comprenait et le connaissait le mieux, permet de penser que, s'il ne perdit pas la tête dans le tourbillon de la vie profane, s'il ne commit que de ces fautes légères dont il s'accusait et se frappait plus tard la poitrine avec l'exagération de repentir de toutes les conversions, du moins il s'enfonça assez avant dans l'initiation pour aller jusqu'à l'expérience et à son inévitable amertume. C'est ce qu'insinue M. Cousin dans le passage suivant :

« Il y eut donc un intervalle de plusieurs années, de 1652 jusqu'à la fin de 1654, pendant lequel Pascal fut un homme du monde. Que fit-il durant

d



*ces deux années? Nous l'ignorons; mais nous connaissons Pascal; nous savons qu'il ne faisait rien à demi, et on peut affirmer qu'une fois entré dans la vie mondaine, il y porta son caractère, sa curiosité, son ardeur. »*

*Le même auteur cite des témoignages contemporains qui permettent d'apprécier le degré de complaisance que mit Pascal à participer à cette dissipation dont les mœurs du temps rendaient la contagion dangereuse. Il est certain qu'il y perdit beaucoup de son austérité, si ce n'est plus. Mme Périer, sa sœur, écrit : « Les médecins crurent que pour rétablir entièrement sa santé, il falloit qu'il quittât toute sorte d'application d'esprit, et qu'il cherchât, autant qu'il pourroit, les occasions de se divertir. Mon frère eut quelque peine à se rendre à ce conseil..., mais enfin il le suivit; il s'imagina que les divertissemens honnêtes ne pouvoient pas lui nuire, et ainsi il se mit dans le monde. Mais, quoique, par la miséricorde de Dieu, il se soit exempté de vices, néanmoins, comme Dieu l'appeloit à une plus grande perfection, il ne voulut pas l'y laisser... »*

*A ce témoignage anodin, et que la double piété fraternelle et janséniste a couvert de ses voiles,*





*M. Cousin oppose celui, plus significatif, « d'un homme parfaitement informé, l'exact auteur de l'excellent mémoire sur Pascal inséré dans le RECUEIL DE PLUSIEURS PIÈCES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE PORT-ROYAL. Utrecht, 1746 ».*

*« M. Blaise Pascal ne put goûter la retraite de sa sœur (Jacqueline), car il n'étoit plus le même qu'auparavant. Comme on lui avoit interdit toute étude, il s'étoit engagé insensiblement à revoir le monde, à jouer et à se divertir pour passer le temps. Au commencement cela étoit modéré ; mais enfin il se livra tout entier à la vanité, à l'inutilité, au plaisir et à l'amusement, sans se laisser aller cependant à aucun dérèglement. La mort de monsieur son père ne lui donna que plus de facilités et de moyens pour continuer ce train de vie ; mais, lorsqu'il étoit le plus près de prendre des engagements avec le monde, de se marier et de prendre une charge, Dieu le toucha... »*

*Le même RECUEIL constate que sa sœur Jacqueline, devenue, par ses conseils, religieuse à Port-Royal, gémissait de voir celui qui l'avait si énergiquement poussée à ce havre de grâce désertier le pieux rendez-vous où elle l'attendait et courir les périls et les tempêtes dont il l'avait préservée.*



Marguerite Périer, dans son MÉMOIRE sur la vie de son oncle, n'hésite pas à confesser qu'il s'était un peu enfoncé dans les plaisirs, et le montre à la veille de prendre sans retour des engagements conformes à cette nouvelle vie, puisqu'il était en dessein d'acheter une charge et de se marier, et en conférence avec ses conseils pour assurer la réalisation de ce projet. Marguerite Périer ajoute qu'il résista à toutes les adjurations de sa sœur pour l'en détourner ; ce qu'elle ne dit pas, et ce que nous savons par le témoignage de Jacqueline Pascal elle-même, c'est que son frère, en vue sans doute de ces desseins d'établissement et pour accroître ses chances de succès, avait apporté dans le règlement de leurs affaires communes et dans son opposition au désir de sa sœur Jacqueline d'entrer à Port-Royal avec une dot, une âpreté intéressée, presque égoïste, qui n'est point du tout conforme aux sentiments de détachement qu'il ne devait professer que plus tard. Nous pouvons maintenant reproduire les conclusions suivantes de M. Cousin, auxquelles nous sommes heureux de nous associer.

« Puisque Pascal cherchait à se marier, il est assez naturel qu'il ait fait attention aux femmes et recherché leur compagnie. Il était d'une famille

depuis longtemps anoblie, en possession d'une assez belle fortune, célèbre depuis son enfance, et de toutes parts lié avec ce qu'il y avait de mieux. Son portrait est là pour nous dire quel était son noble visage; ses grands yeux lançaient des flammes; et dans ce temps de haute galanterie, Pascal, jeune, beau, plein de langueur et d'ardeur, impétueux et réfléchi, superbe et mélancolique, devait être un personnage intéressant au dernier point... »

Nous n'y contredisons pas, tant s'en faut. Mais là où M. Cousin ne voit que de bonnes raisons pour justifier la recherche par Pascal d'un beau mariage, pourquoi n'en verrions-nous pas autant et d'aussi bonnes pour justifier notre opinion, qu'il ne partage point, que Pascal, tel qu'il l'a peint et situé dans le monde, pouvait, non sans témérité, mais sans ridicule, prétendre même à la main de M<sup>lle</sup> de Roannez, et que peut-être il se flatta un moment de cette ambition égale à son mérite?

Cela dit, nous ferons remarquer, en ce qui touche le portrait de Pascal, que M. Cousin ne cite, pour justifier son appréciation de ses avantages personnels, que l'admirable portrait gravé par Edelinck dans les HOMMES ILLUSTRES de Perrault (tome I<sup>er</sup>). Ce portrait n'est pas le seul pour confirmer son im-



pression, qui est aussi la nôtre. En dehors du portrait peint par Quesnel après la mort de Pascal<sup>1</sup>, et qui a servi de type à toutes les images qu'on possède de lui, il en existe deux très caractéristiques. Le premier a été publié en fac-similé par M. P. Faugère dans son ouvrage sur Pascal (1844), et reproduit depuis dans le MAGASIN PITTORESQUE. C'est le portrait à la sanguine dessiné par Domat sur une page d'un DIGESTE qui lui avait servi quand il écrivait son ouvrage des LOIS CIVILES.

C'est à Paris, où il s'occupait alors avec Pascal à des expériences physiques, vers 1648, que Domat a dû, selon M. Faugère, dessiner ce portrait. Pascal avait alors vingt-cinq ou vingt-six ans. On y remarque un éclat dans le regard et une énergie dans les lignes du visage qui justifient l'impression exprimée par M. Cousin.

Il en est de même d'un autre portrait, fait à la date de 1658, par un artiste dont le nom n'a pu être déchiffré, qui représente Pascal à l'âge de trente-cinq ans. Ce portrait, appartenant à M. Devés, médecin vétérinaire à Aurillac, a été signalé au

---

1. Ce portrait, peint par Quesnel, le frère du théologien, était, en 1844, en la possession de M. Guerrier de Romagnat.



public par notre ami M. Dominique Mirande, un de ces avocats lettrés qui font honneur au barreau de province et ne seraient pas déplacés à celui de Paris. Il a été gravé dans le MAGASIN PITTORESQUE de 1871, p. 364.

Nous reprenons, après avoir un moment interrompu le brillant écrivain, la citation de cette éloquente page où il peint Pascal et le place si exactement au milieu de cette société que nul ne connaît mieux que l'auteur de M<sup>me</sup> DE LONGUEVILLE, de M<sup>me</sup> DE CHEVREUSE, de M<sup>me</sup> DE SABLÉ.

« Les plaisirs de la paix succédaient aux troubles de la Fronde. Le bel esprit, la politique et l'amour rapprochaient tout ce qui était distingué. Des débris de l'hôtel de Rambouillet se formaient l'hôtel d'Albret, l'hôtel de Richelieu et beaucoup d'autres cercles et réduits célèbres. En 1652, M<sup>me</sup> de Sablé, M<sup>me</sup> de La Suze, M<sup>me</sup> de La Fayette, M<sup>me</sup> Scarron, M<sup>me</sup> Cornuel, M<sup>me</sup> de Coulanges, M<sup>me</sup> de Sévigné, et, dans des régions plus élevées mais voisines, M<sup>me</sup> de Longueville, M<sup>me</sup> de Guémenée, la Palatine, M<sup>me</sup> de Lesdiguières, étaient ou dans l'éclat de la jeunesse, ou très belles encore et passionnées pour la gloire en tout genre. Il est très possible que dans ce monde d'élite, où Pascal devait



être admis et recherché, il ait rencontré une personne d'un rang plus élevé que le sien, pour laquelle il ait ressenti un vif attrait qu'il aurait renfermé dans son cœur, l'exprimant à peine pour lui-même dans le langage ardent et voilé de ce discours énigmatique. L'amour alors ne passait point pour une faiblesse : c'étoit la marque des grands esprits et des grands cœurs. Rien donc de plus naturel que Pascal n'ait pas su ou n'ait pas voulu se défendre d'une impression noble et tendre, et que lui aussi, comme Descartes, il ait aimé. »

Telles étaient les inductions, les intuitions de M. Cousin quand il publia pour la première fois, dans la REVUE DES DEUX MONDES du 15 septembre 1843, le DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR. C'est au même écrivain qu'est due la confrontation du texte mutilé des PENSÉES avec les extraits, révélés également par lui au public, des lettres à M<sup>lle</sup> de Roannez, qui, détournées de leur destination et soumises à l'alambic de Port-Royal, ont fourni à ses rigides éditeurs presque tout le chapitre sur les Miracles. Enfin c'est toujours M. Cousin qui, dans la BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES de septembre-octobre 1843, publiait la très importante notice biographique de Mar-



guerite Périer sur M. et M<sup>lle</sup> de Roannez. Rien n'équivaut, pour l'abondance des renseignements qu'elle donne, et surtout de ceux qu'elle laisse deviner, à ce récit original de la sœur de Pascal, qui avait vu à Port-Royal M<sup>lle</sup> de Roannez et avait suivi toute sa destinée. Cette destinée, en un mot, fut d'être conquise à Dieu par Pascal, qui se vengeait ou se consolait ainsi de n'avoir pu la conquérir pour lui-même.

Nous ne pouvons ici, à notre grand regret, que résumer le document en exprimant les faits essentiels.

Le duc de Roannez avait eu l'occasion de rencontrer Pascal dans le monde. Sans être pieux, il était, dès l'âge de dix-neuf à vingt ans qu'il avait alors, peu porté à la frivolité et au libertinage (dans le sens de liberté ou plutôt de licence d'esprit, d'incrédulité, en un mot, qu'il avait alors). Bien que peu instruit, par suite des fâcheuses lacunes d'une éducation négligée, il avait l'esprit droit et le goût de ces spéculations ou expériences scientifiques qui avaient rendu illustres la jeunesse et l'enfance même de Pascal. Un mutuel attrait de sympathie lia bientôt les deux jeunes gens, Pascal, plus âgé de quelques années,



traitant son ami en frère aîné, ornant pour lui de douceur l'empire de son autorité précoce, se passionnant d'abord pour la culture de son esprit et plus tard se passionnant pour l'œuvre de son salut. La liaison devint si étroite que le duc mena une fois ou deux Pascal, qui était son voisin, dans son gouvernement de Poitou, « ne pouvant se passer de le voir », et qu'à son retour à Paris, pour l'avoir toujours sous la main, il lui ménagea un logement dans son propre hôtel. Sa société devint celle de Pascal, avec qui il se plut à partager sa table et ses voitures. C'est dans son carrosse que Pascal se promenait lors du terrible accident du pont de Neuilly, en 1654, qui le laissa suspendu sur l'abîme pendant ces minutes, longues comme des siècles, où l'on entrevoit l'éternité, et dont l'angoisse décida de sa conversion définitive.

Pascal entraîna son ami à sa suite dans ce retour à la religion, où il faut faire la part de la crainte autant que de l'amour, et du désespoir plus encore que de l'espérance. « Lorsque M. de Roannez eut environ vingt-deux ou vingt-trois ans, dit Marguerite Périer, M. Pascal, s'étant pleinement donné à Dieu et ayant pris la résolution d'abandonner le monde entièrement, persuada à M. de





Roannez d'entrer dans les mêmes sentimens. Il y entra très fortement, et environ à vingt-quatre ou vingt-cinq ans il résolut, avec M. Pascal et M. Singlin, entre les mains duquel M. Pascal l'avoit mis, de prendre quelque temps pour examiner devant Dieu ce qu'il devoit faire : il prit ce temps-là. M. Pascal demouroit alors chez lui ; il lui avoit donné une chambre où il alloit de temps en temps, quoiqu'il eût une maison dans Paris. Enfin, M. de Roannez, après bien des réflexions, prit sa résolution ; il se détermina absolument à abandonner le monde ; il le déclara à M. Singlin et à M. Pascal, et leur dit qu'il prendroit l'occasion, dès qu'il pourroit la trouver, d'avoir l'agrément du Roi de vendre son gouvernement et de se retirer à l'Institution. »

M. de Roannez renonça à tout dessein d'établissement dans le monde ; il refusa les chances qui s'offraient à lui, et que dans d'autres temps il eût recherchées, considérant le succès comme un bonheur inespéré, d'épouser M<sup>lle</sup> de Menus, la plus riche héritière du royaume. Cette détermination, qu'on attribua, non sans raison, à l'influence de Pascal, déchaîna contre lui le mécontentement de deux familles puissantes, et il n'échappa qu'en



quittant brusquement l'hôtel à une tentative d'assassinat, vengeance subalterne que favorisaient, si elles ne l'avaient point suscitée, les colères plus hautes, les plus puissantes rancunes dont il avait attiré sur sa tête les représailles.

Délivré de toute contrainte par la mort de son grand-père, le comte d'Harcourt, qui s'était fait le chef de la cabale contre Pascal; débarrassé de tout scrupule par le mariage de M<sup>lle</sup> de Menus avec M. de Vivonne, le duc de Roannez vendit son gouvernement et se retira moralement du monde, où ne le retenait plus que son respect pour sa mère, qu'une entière retraite eût désespérée.

De tels partis sont facilement contagieux, surtout dans des familles où règne une influence impérieuse, absorbante, comme celle de Pascal, que servaient le prestige d'un puissant esprit, tout entier à sa proie attaché, et l'exemple de son propre sacrifice. Ce sacrifice eût paru plus désintéressé s'il eût pu se consacrer par le témoignage d'un renoncement absolu, dont il ne se sentit pas la force : car, après avoir incité le frère à l'imiter, il y décida la sœur, non sans plus d'une traverse et plus d'une vicissitude, séduisant ainsi à Dieu, après sa propre famille, la famille de Roannez tout en-

tière. Celle-ci s'était en vain flattée de conserver au monde au moins une fille qui, par substitution, pourrait perpétuer le titre et le nom héréditaires.

Au grand chagrin de sa mère, qui avait déjà vu deux filles la quitter pour entrer en religion (l'aînée fut abbesse de Riel sous la règle et le costume de Saint-Benoît, l'autre devait mourir aux Filles-Dieu), M<sup>lle</sup> de Roannez ne tarda pas à sentir l'aiguillon de la même vocation. Elle était allée, en 1656 ou 1657, faire une neuvaine à la Sainte Epine, à Port-Royal, et demander à la relique miraculeuse la guérison d'un mal d'yeux dont elle souffrait.

« Le dernier jour de sa neuvaine, raconte M<sup>me</sup> Périer, elle fut touchée de Dieu si vivement que durant toute la messe elle fondit en larmes. Madame sa mère, qui alloit tous les jours avec elle, fut surprise de la voir en cet état. M<sup>lle</sup> de Roannez la pria de ne pas sortir sitôt de l'église. Enfin, en étant sortie et en retournant chez elle, elle témoigna à madame sa mère qu'elle vouloit se donner à Dieu. Elle resta quelques jours chez elle, et ensuite elle s'échappa un matin et alla à Port-Royal demander à y être reçue. M. de Singlin et la mère abbesse jugèrent à propos de lui faire ouvrir la porte. Elle



y entra et se mit au noviciat avec une ferveur extraordinaire, sous le nom de sœur Charlotte de la Passion, et y prit le petit habit. J'y étois alors, et j'en fus témoin. Madame sa mère, l'ayant appris, alla à Port-Royal faire des plaintes ; et enfin, ne pouvant obtenir qu'elle en sortit, au bout de trois mois elle s'adressa à la reine mère, qui lui donna une lettre de cachet qui lui ordonnoit de sortir. Alors, avant que de sortir, elle prononça des vœux de chasteté, je ne sais si ce fut à l'église ou en présence des religieuses, et se coupa les cheveux. Depuis cela, elle resta chez elle dans une retraite et une séparation entière du monde ; cela dura jusqu'à la fin de 1663. Durant tout ce temps-là, elle renouveloit ses vœux toutes les fois qu'elle communioit ; elle les écrivoit et les signoit, dans un petit livre qu'elle avoit exprès pour cela ; elle y ajouta même le vœu d'être religieuse. »

Ce vœu, contracté dans l'exaltation d'une foi sincère, et peut-être d'une passion contrariée, Mlle de Roannez le tint tant qu'elle fut soutenue, dans les luttes pénibles dont il fut la cause, par l'influence de ce conseiller de prédilection à la satisfaction duquel, plus encore qu'à celle de sa conscience, elle avait sacrifié ses scrupules les



plus légitimes, ses sentiments les plus naturels.

Cette influence dominatrice, souveraine, qui avait pris possession de sa proie au nom de Dieu avec une énergie que l'intérêt de Dieu n'animait pas seul, et un zèle où l'on sent frémir bien des restes de l'égoïste humanité, c'était celle de Pascal, comme ne permet pas d'en douter cette correspondance de 1656, que nous ne possédons que par extraits, par fragments, où les pudeurs farouches de Port-Royal, servies par les scrupules du duc de Roannez lui-même, chargé de l'examen des papiers de Pascal, n'ont rien laissé que ce qui était édifiant. Nous ne saurons donc jamais que la moitié du secret, sauf à deviner le reste. Le voile janséniste, le plus épais de tous les voiles sectaires, ne nous découvre du mystère que ce qu'il n'importait pas d'en cacher. Nous savons, parce que nul intérêt ne s'y opposait, — au contraire, — que M<sup>lle</sup> de Roannez fut la pénitente de ce directeur qui s'appelle Pascal; qu'elle avait mis son esprit, sinon son cœur, entre ses rudes mains, et qu'il disposait impérieusement de sa volonté. Nous savons qu'au moment le plus chaud de sa lutte contre les jésuites, il se détournait de la composition des PROVINCIALES pour encourager et soutenir dans sa résistance aux objurgations de sa



*famille et aux regrets du monde cette catéchumène de qualité qui aimait mieux désobéir à sa mère que lui désobéir. Port-Royal était fier d'une pareille conquête, plus fier encore de la devoir à Pascal, on le sent au pieux orgueil avec lequel il s'en pare. On le sent mieux encore au dépit jaloux avec lequel il épouse la cause de Pascal, et venge par ses anathèmes l'infidélité faite à sa mémoire.*

*Car M<sup>lle</sup>. de Roannez trompa les espérances fondées sur elle. Son cœur s'amollit aux larmes d'une mère, d'une sœur. Cette immolée volontaire, qui ne respirait plus que du côté du ciel, pour parler comme Bossuet, se retourna du côté de la terre, céda un jour aux obsessions de sa famille, sortit de l'ombre où elle s'était plongée, rentra à demi dans le monde, s'y laissa courber, par devoir plus que par goût, au joug d'un mariage de convenance. Quelle clameur de haro ce fut sous ces grilles austères qu'elle désertait ! On en pleura dans les cellules ; on marqua de noir le jour du scandale ; on voila de deuil le portrait de celle qu'on considérait comme une relapse, et que les Nécrologes traitent comme telle, malgré son repentir.*

*Charlotte de Roannez, sur laquelle on avait compté pour être l'héroïne de cet amour de Dieu*

que Port-Royal pratiquait à l'espagnole, avec un raffinement de férocité dans le sacrifice qui ne laissait plus de place à aucun sentiment humain, n'en fut que la victime ; et c'est, à nos yeux, une des plus douces et des plus touchantes figures qui aient traversé le parloir glacial de cette école du stoïcisme chrétien dont les épreuves surhumaines ont brisé tant de jeunes âmes, plus jolies que belles, suivant le mot de *M<sup>me</sup> d'Épinay*, plus tendres que fortes. *Jacqueline Pascal* elle-même n'a-t-elle pas succombé, à trente-six ans, au supplice d'un cas de conscience ? Tout homme n'est pas capable de supporter les angoisses et le cilice qui dévorèrent, d'ailleurs, avant quarante ans, la santé morale et la santé physique de Pascal. Peu de femmes pouvaient résister aux luttes du Formulaire, aux rigueurs de la persécution, à ce fanatisme de la grâce qui ne récompensait que les immolations complètes, que les sacrifices entiers, sans restriction et même sans soupir. Des mère *Agnès*, des mère *Angélique*, sont des exceptions dans leur sexe, d'un exemple aussi stérile qu'admirable. On comprend donc très bien que *Charlotte de Roannez*, une fois Pascal mort, *Jacqueline* morte, *M<sup>me</sup> Périer* rentrée à Clermont, n'ait pu supporter le régime qui donne une si

f



*pâle, une si triste physionomie aux religieuses peintes d'après nature par Philippe de Champagne. On peut juger du régime pratiqué par Pascal, de ce jansénisme ardent et farouche, quand on apprend qu'il voyait dans le fait de prononcer le nom doux et sacré de la femme une atteinte à la pudeur, qu'il se retranchait comme un plaisir confinant au péché les soins de sa sœur et les caresses de ses nièces, quand on se souvient qu'il écrivait, à propos d'un projet de mariage pour Marguerite Périer, cette lettre étrange où, de l'avis conforme des directeurs de Port-Royal, MM. de Sacy, de Rebours et Singlin, le mariage est flétri « comme la plus périlleuse et la plus basse des conditions du christianisme ». Aucun des membres de la famille Périer n'osa braver l'anathème et s'engager dans les liens du monde. Les fils furent prêtres, les filles vécurent sinon au couvent, du moins dans la retraite et le célibat. Mlle de Roannez n'en fit pas autant. Elle recula devant ce cruel idéal de perfection qui consistait à se dépouiller de tout sentiment humain, même le plus naturel et le plus légitime. Aussi il faut voir de quel ton les Nécrologes et Mme Périer elle-même parlent de sa faiblesse, avec quelles réticences on la*





raconte, avec quelle peu charitable joie, dissimulée sous les formes de la pitié, on constate qu'elle ne lui porta point bonheur!

Charlotte de Roannez, en effet, ne fut pas heureuse. Ame douce et tendre, esprit faible et timide, elle s'exagéra sans doute les conséquences et la responsabilité du mauvais exemple qu'elle avait donné. On ne contracte pas impunément l'habitude de souffrir et de s'humilier. Les scrupules du cloître la suivirent dans le monde. Elle en vint à se frapper la poitrine, comme d'un crime, de l'innocente faute d'avoir cherché dans les devoirs de l'épouse et de la mère le bonheur qu'elle n'avait pas trouvé en s'en exemptant; elle en vint à se féliciter de ses douleurs, en offrant l'hommage expiatoire à cette ombre irritée de Pascal qu'elle croyait entendre lui reprocher sa sortie du cloître comme une infidélité. Elle laissa une somme de 3,000 livres à Port-Royal pour l'entretien d'une sœur converse chargée d'y tenir la place qu'elle y avait quittée. Mais achevons cette triste histoire de Mlle de Roannez, rentrée dans le monde en 1665, et devenue peu de temps après la duchesse de La Feuillade, et laissons-la raconter à la sœur de Pascal elle-même.

« Lemariage ne fut pas plus tôt fait que M<sup>me</sup> de La Feuillade reconnut sa faute, en demanda pardon à Dieu et en fit pénitence : car elle eut beaucoup à souffrir, et reconnoissoit toujours que c'étoit Dieu qui le permettoit pour la punir. Elle eut un premier enfant qui ne reçut point le baptême; le second fut un fils tout contrefait par les jambes; le troisième fut une fille qui demeura naine depuis deux ans jusqu'à dix ou douze ans, sans croître du tout; ensuite elle crût un peu, mais elle mourut à l'âge de dix-neuf ans subitement; le quatrième est M. le duc de La Feuillade d'aujourd'hui<sup>1</sup>. Après avoir eu ces enfans, elle eut des maladies extraordinaires; il lui fallut subir des opérations cruelles, qu'elle souffrit toujours en esprit de pénitence, et elle disoit : « Je suis bien heureuse de ce que Dieu m'envoie des occasions de souffrir; cela me fait espérer qu'il veut recevoir ma pénitence. » Les chirurgiens étoient surpris qu'elle marquoit un air de jubilation quand ils venoient pour la panser de maux très douloureux. Elle est morte dans ces sentimens après une terrible opé-

---

1. Mort en 1725, sans postérité.



ration. » (En 1683, à peine âgée de cinquante ans.)

C'est M. Cousin, auquel il faut toujours en revenir quand il s'agit de Pascal, qui a publié le premier la relation de M<sup>me</sup> Périer que nous venons d'analyser. Lui-même en a fait ressortir l'importance et a signalé la lumière qu'elle projette sur les obscurités de la vie intime de Pascal, mystérieuse et énigmatique comme lui. Il fait précéder dans ce but la publication de la notice de la sœur de Pascal sur le duc et M<sup>lle</sup> de Roannez d'un avant-propos où il énumère les conquêtes sur l'inconnu que cette publication fera faire aux biographes. Du bilan qu'il dresse à cet effet il résulte que ce document nous révèle plusieurs faits, avant lui ignorés, dont l'intérêt n'est pas contestable. Il nous permet de mesurer le degré d'intimité d'une liaison telle que Pascal accompagna plusieurs fois son ami en Poitou dans son gouvernement; qu'il avait une chambre dans son hôtel; que c'est lui qui mit le duc entre les mains de ce P. Singlin, le grand directeur des consciences de Port-Royal, dont les conseils devaient décider Pascal lui-même à sortir du monde; que ce zèle indiscret, que ce prosélytisme jaloux, que cet empire pas-



sionné sur le frère et la sœur que Pascal exerçait, excitèrent la colère de la famille du duc de Roannez, notamment de son grand-père, le comte d'Harcourt, et de sa mère, à ce point que la vie de leur dominateur fut menacée. Enfin, M. Cousin a soin de remarquer qu'on peut tirer de ce récit, par voie de conjecture, la date des lettres de Pascal à M<sup>lle</sup> de Roannez, et les placer à cette époque où, forcée par une lettre de cachet de quitter Port-Royal et de rentrer dans sa famille, M<sup>lle</sup> de Roannez vivait comme elle eût fait dans un cloître, occupée de lectures et d'exercices de piété, c'est-à-dire à peu près depuis l'année 1657 jusqu'à la mort de Pascal en 1662.

Toutes ces réflexions sont d'une justesse et d'une solidité telles que nous allons nous en servir pour étayer nos conclusions.

## IV

Pour tous ceux qui ont bien voulu suivre les déductions qui se dégagent de tout ce qui précède, il résulte de cette étude, dont le cadre étroit exclut des développements de détail faciles à trouver, une fois ce fil conducteur en main :



1° Qu'il n'est pas contestable qu'il ait existé entre Pascal et M<sup>lle</sup> de Roannez des relations forcément étroites et affectueuses, puisqu'elles sont consacrées par la plus grande marque de confiance qu'une femme puisse donner à un homme : la direction de sa conduite, l'abandon de son âme, le gouvernement de sa conscience.

2° Que ces relations, facilitées par la liaison intime de Pascal avec le duc de Roannez et son logement dans l'hôtel même du duc, eurent leur apogée en l'année 1657, date des lettres de Pascal à M<sup>lle</sup> de Roannez, dont l'ombrageuse censure de Port-Royal n'a laissé subsister que les fragments édifiants.

3° Que l'opinion de ceux qui ont vu dans cette coïncidence de la vocation religieuse de Pascal et de M<sup>lle</sup> de Roannez, de leur renonciation au monde et de leur retraite, le dénouement d'un mystérieux et pathétique drame de cœur, la marque d'une résolution désespérée de n'appartenir à personne, ne pouvant se posséder sur la terre, le témoignage d'un sacrifice mutuel, l'aveu d'une sorte de mariage en Dieu, ne manque pas d'indices favorables, d'arguments plausibles.

4° Qu'il est impossible de ne pas voir de ces



*indices, de ces arguments, dans l'âpreté jalouse avec laquelle Pascal pousse sa mystique fiancée à la résistance au vœu de sa famille, qui est de l'établir dans le monde, de la marier, dans le mépris qu'il en contracte contre le mariage chrétien lui-même et l'indignation passionnée avec laquelle il s'enfoncé, le cilice aux reins, le feu du délire extatique aux yeux, au plus profond des mortifications du jansénisme à outrance. Ce jansénisme-là, fondé sur le sacrifice égoïste et sublime à un seul sentiment de tous les autres, n'était pas autre chose que le retour du christianisme aux rudesses de ses sources originelles, aux pratiques monacales du temps des apôtres et des martyrs, à la vie érémitique du désert, à la vie souterraine des catacombes, à la perpétuelle communion en Dieu des âmes dont la macération de la chair exaltait la force, aux délices de l'amour fraternel, dont les torches du Cirque étaient les flambeaux nuptiaux, dont le sacrifice était l'effusion d'un sang versé en commun sous la dent des tigres et des lions, et dont les anges tendaient aux élus la récompense suprême dans la palme étincelante.*

5° Enfin, n'est-il pas permis de voir d'autres indices, d'autres arguments favorables à nos hy-



pothèses, dans le soin pieux et politique en même temps avec lequel Port-Royal surveilla la publication des PENSÉES de Pascal et les renforça, sans en dire la provenance, des fragments édifiants empruntés à sa correspondance avec M<sup>lle</sup> de Roannez, correspondance où nous ne possédons que les fragments des lettres de Pascal, et ne connaissons rien de celles de M<sup>lle</sup> de Roannez? Cela s'explique quand on apprend que c'est le duc de Roannez qui prit la part principale à la revision des papiers de Pascal, et présida au travail des censeurs jansénistes.

Notre conviction redouble, bien loin d'en être affaiblie, à la lecture de cette notice sur les Roannez, due à la plume de la sœur de Pascal, et non destinée à la publicité, où respire un culte si jaloux de cette chère mémoire, qu'elle semble trouver outragée par la défection de M<sup>lle</sup> de Roannez comme par une infidélité non seulement à Dieu, mais à un homme, et qu'elle venge en s'étendant avec complaisance sur les malheurs et les maux qui la punissent. On s'étonne moins, on se scandalise moins de ces duretés, quand on voit le sentiment qui les inspira, quel qu'il soit, confirmé par les aveux, le repentir, les regrets, les remords même de celle qui

*fit de sa vie une pénitence perpétuelle, se félicitant de l'excès de ses douleurs et craignant qu'il ne pût jamais égaler celui de ses fautes.*

*Des preuves? nous dira-t-on. Il y a là des inductions, des présomptions, mais aucun témoignage direct et décisif. Nous n'avons jamais prétendu le contraire. Mais nous ferons remarquer, avec une humilité qui n'est pas celle de la confusion, que cette absence de preuves existe dans presque toutes les sciences humaines, sauf les mathématiques, dont le champ étroit et borné n'admet que l'évidence; mais que partout ailleurs on se heurte au doute inévitable, au mélancolique peut-être, à l'ironique qu'en sait-on. L'histoire n'a pas une de ses pages où la lumière ne lutte avec l'ombre, et qui puisse se parer de ce trophée de l'absolue certitude. Elle est pleine de mystères, autant que la religion. La foi y joue un non moindre rôle. Nous ne prétendons pas, pour ce que nous avons dit, au privilège de l'infailibilité. Nous serions récompensé de nos efforts au delà de notre ambition, et surtout de notre mérite, si nous avions simplement réussi à persuader au lecteur, comme nous en sommes convaincu, que Pascal aimait Charlotte de Roannez, qu'il en fut aimé;*





que, ne pouvant s'épouser matériellement devant les hommes, ils s'épousèrent moralement devant Dieu, renonçant au bonheur terrestre pour donner à leurs espérances communes l'horizon infini du bonheur céleste; enfin, que, si Charlotte de Roannez, plus faible que Pascal, se laissa un moment séduire, après sa mort, par les tentations du monde, elle racheta la faute d'une infidélité passagère par cette pénitence expiatoire exaltée, où il est difficile de ne pas voir quelque chose de plus que l'ordinaire, où la ferveur de la piété semble s'allumer à l'amour, où le dégoût de la terre sert de masque à l'impatience du ciel, où la crainte de l'enfer dissimule mal l'espérance du paradis, dont le plus grand attrait certainement, et pour les âmes les plus pures, est la certitude d'y retrouver devant Dieu, à un rendez-vous sans séparation, les âmes dont elles furent séparées ici-bas.

M. DE LESCURE.



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.





## DISCOURS

SUR

### LES PASSIONS DE L'AMOUR

**L'**HOMME est né pour penser : aussi n'est-il pas un moment sans le faire ; mais les pensées pures, qui le rendroient heureux s'il pouvoit toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent. C'est une vie unie à laquelle il ne peut s'accommoder ; il lui faut du remuement et de l'action, c'est-à-dire qu'il est nécessaire qu'il soit quelquefois agité des passions dont il sent dans son cœur des sources si vives et si profondes.

Les passions qui sont les plus convenables à l'homme et qui en renferment beaucoup d'autres sont l'amour et l'ambition : elles n'ont guères de



liaison ensemble ; cependant on les allie assez souvent ; mais elles s'affoiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire qu'elles se ruinent.

Quelque étendue d'esprit que l'on ait, l'on n'est capable que d'une grande passion ; c'est pourquoi, quand l'amour et l'ambition se rencontrent ensemble, elles ne sont grandes que de la moitié de ce qu'elles seroient s'il n'y avoit que l'une ou l'autre. L'âge ne détermine point ni le commencement ni la fin de ces deux passions ; elles naissent dès les premières années et elles subsistent bien souvent jusques au tombeau. Néanmoins, comme elles demandent beaucoup de feu, les jeunes gens y sont plus propres, et il semble qu'elles se ralentissent avec les années : cela est pourtant fort rare.

La vie de l'homme est misérablement courte : on la compte depuis la première entrée dans le monde. Pour moi, je ne voudrois la compter que depuis la naissance de la raison et depuis qu'on commence à être ébranlé par la raison, ce qui n'arrive pas ordinairement avant vingt ans. Devant ce temps l'on est enfant, et un enfant n'est pas un homme.

Qu'une vie est heureuse quand elle com-

mence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition! Si j'avois à en choisir une, je prendrois celle-là. Tant que l'on a du feu, l'on est aimable; mais ce feu s'éteint, il se perd : alors, que la place est belle et grande pour l'ambition! La vie tumultueuse est agréable aux grands esprits, mais ceux qui sont médiocres n'y ont aucun plaisir; ils sont machines partout. C'est pourquoi, l'amour et l'ambition commençant et finissant la vie, on est dans l'état le plus heureux dont la nature humaine est capable.

A mesure que l'on a plus d'esprit, les passions sont plus grandes, parce que, les passions n'étant que des sentimens et des pensées qui appartiennent purement à l'esprit, quoiqu'elles soient occasionnées par le corps, il est visible qu'elles ne sont plus que l'esprit même, et qu'ainsi elles remplissent toute sa capacité. Je ne parle que des passions de feu : car, pour les autres, elles se mêlent souvent ensemble et causent une confusion très incommode; mais ce n'est jamais dans ceux qui ont de l'esprit.

Dans une grande âme tout est grand.

L'on demande s'il faut aimer. Cela ne se doit pas demander, on le doit sentir; l'on ne déli-



bère pas là-dessus, l'on y est porté, et l'on a le plaisir de se tromper quand on consulte.

La netteté d'esprit cause aussi la netteté de la passion : c'est pourquoi un esprit grand et net aime avec ardeur, et il voit distinctement ce qu'il aime.

Il y a de deux sortes d'esprit : l'un géométrique, et l'autre que l'on peut appeler de finesse.

Le premier a des vues lentes, dures et inflexibles ; mais le dernier a une souplesse de pensée qu'il applique en même temps aux diverses parties aimables de ce qu'il aime : des yeux il va jusques au cœur, et par le mouvement du dehors il connoît ce qui se passe au dedans.

Quand on a l'un et l'autre esprit tout ensemble, que l'amour donne de plaisir ! car on possède à la fois la force et la flexibilité de l'esprit qui est très nécessaire pour l'éloquence <sup>1</sup> de deux personnes.

Nous naissons avec un caractère d'amour dans nos cœurs, qui se développe à mesure que

---

1. Mot évidemment défectueux dans la copie. (Voir COUSIN.)



l'esprit se perfectionne, et qui nous porte à aimer ce qui nous paroît beau sans que l'on nous ait jamais dit ce que c'est. Qui doute après cela si nous sommes au monde pour autre chose que pour aimer? En effet, on a beau se cacher, l'on aime toujours; dans les choses mêmes où il semble que l'on ait séparé l'amour, il s'y trouve secrètement et en cachette, et il n'est pas possible que l'homme puisse vivre un moment sans cela. L'homme n'aime pas à demeurer avec soi; cependant il aime: il faut donc qu'il cherche ailleurs de quoi aimer. Il ne le peut trouver que dans la beauté; mais, comme il est lui-même la plus belle créature que Dieu ait jamais formée, il faut qu'il trouve dans soi-même le modèle de cette beauté qu'il cherche au dehors. Chacun peut en remarquer en soi-même les premiers rayons; et, selon que l'on s'aperçoit que ce qui est au dehors y convient ou s'en éloigne, on se forme les idées de beau ou de laid sur toutes choses. Cependant, quoique l'homme cherche de quoi remplir le grand vuide qu'il a fait en sortant de soi-même, néanmoins il ne peut pas se satisfaire par toutes sortes d'objets. Il a le cœur trop vaste; il faut au moins que ce soit



quelque chose qui lui ressemble et qui en approche le plus près. C'est pourquoi la beauté qui peut contenter l'homme consiste non seulement dans la convenance, mais aussi dans la ressemblance; elle la restreint et elle l'enferme dans la différence du sexe.

La nature a si bien imprimé cette vérité dans nos âmes que nous trouvons cela tout disposé; il ne faut point d'art ni d'étude; il semble même que nous ayons une place à remplir dans nos cœurs, et qui se remplit effectivement. Mais on le sent mieux qu'on ne le peut dire. Il n'y a que ceux qui savent brouiller leurs idées qui ne le voient pas.

Quoique cette idée générale de la beauté soit gravée dans le fond de nos âmes avec des caractères ineffaçables, elle ne laisse pas que de recevoir de très grandes différences dans l'application particulière, mais c'est seulement pour la manière d'envisager ce qui plaît. Car l'on ne souhaite pas nuement une beauté, mais l'on y désire mille circonstances qui dépendent de la disposition où l'on se trouve, et c'est en ce sens que l'on peut dire que chacun a l'original de sa beauté dont il cherche la copie dans le grand





monde. Néanmoins les femmes déterminent souvent cet original. Comme elles ont un empire absolu sur l'esprit des hommes, elles y dépeignent ou les parties des beautés qu'elles ont ou celles qu'elles estiment, et elles ajoutent par ce moyen ce qui leur plaît à cette beauté radicale. C'est pourquoi il y a un siècle pour les blondes, un autre pour les brunes, et le partage qu'il y a entre les femmes sur l'estime des unes ou des autres fait aussi le partage entre les hommes dans un même temps sur les unes et les autres.

La mode même et les pays règlent souvent ce que l'on appelle beauté. C'est une chose étrange que la coutume se mêle si fort de nos passions. Cela n'empêche pas que chacun n'ait son idée de beauté sur laquelle il juge des autres et à laquelle il les rapporte ; c'est sur ce principe qu'un amant trouve sa maîtresse plus belle et qu'il la propose comme exemple.

La beauté est partagée en mille différentes manières. Le sujet le plus propre pour la soutenir, c'est une femme ; quand elle a de l'esprit, elle l'anime et la relève merveilleusement. Si une femme veut plaire et qu'elle possède les avan-



tages de la beauté ou du moins une partie, elle y réussira ; et même, si les hommes y prenoient tant soit peu garde, quoiqu'elle n'y tâchât point, elle s'en feroit aimer. Il y a une place d'attente dans leur cœur : elle s'y logeroit.

L'homme est né pour le plaisir : il le sent, il n'en faut point d'autre preuve. Il suit donc sa raison en se donnant au plaisir. Mais bien souvent il sent la passion dans son cœur sans savoir par où elle a commencé.

Un plaisir vrai ou faux peut remplir également l'esprit : car qu'importe que ce plaisir soit faux, pourvu que l'on soit persuadé qu'il est vrai ?

A force de parler d'amour, on devient amoureux ; il n'y a rien si aisé : c'est la passion la plus naturelle à l'homme.

L'amour n'a point d'âge ; il est toujours naissant. Les poètes nous l'ont dit ; c'est pour cela qu'ils nous le représentent comme un enfant. Mais, sans lui rien demander, nous le sentons.

L'amour donne de l'esprit, et il se soutient par l'esprit. Il faut de l'adresse pour aimer. L'on épuise tous les jours les manières de plaire : cependant il faut plaire, et l'on plaît.



Nous avons une source d'amour-propre qui nous représente à nous-mêmes comme pouvant remplir plusieurs places au dehors : c'est ce qui est cause que nous sommes bien aises d'être aimés. Comme on le souhaite avec ardeur, on le remarque bien vite et on le reconnoît dans les yeux de la personne qui aime : car les yeux sont les interprètes du cœur ; mais il n'y a que celui qui y a intérêt qui entend leur langage.

L'homme seul est quelque chose d'imparfait ; il faut qu'il trouve un second pour être heureux. Il le cherche bien souvent dans l'égalité de la condition, à cause que la liberté et que l'occasion de se manifester s'y rencontrent plus aisément. Néanmoins l'on va quelquefois bien au-dessus, et l'on sent le feu s'agrandir, quoiqu'on n'ose pas le dire à celle qui l'a causé.

Quand on aime une dame sans égalité de condition, l'ambition peut accompagner le commencement de l'amour ; mais en peu de temps il devient le maître. C'est un tyran qui ne souffre point de compagnon : il veut être seul ; il faut que toutes les passions ploient et lui obéissent.

Une haute amitié remplit bien mieux qu'une commune et égale le cœur de l'homme, et les



petites choses flottent dans sa capacité ; il n'y a que les grandes qui s'y arrêtent et qui y demeurent.

L'on écrit souvent des choses que l'on ne prouve qu'en obligeant tout le monde à faire réflexion sur soi-même et à trouver la vérité dont on parle. C'est en cela que consiste la force des preuves de ce que je dis.

Quand un homme est délicat en quelque endroit de son esprit, il l'est en amour. Car, comme il doit être ébranlé par quelque objet qui est hors de lui, s'il y a quelque chose qui répugne à ses idées, il s'en aperçoit et il le fuit. La règle de cette délicatesse dépend d'une raison pure, noble et sublime. Ainsi l'on se peut croire délicat sans qu'on le soit effectivement, et les autres ont droit de nous condamner ; au lieu que pour la beauté chacun a sa règle souveraine et indépendante de celle des autres. Néanmoins, entre être délicat et ne l'être point du tout, il faut demeurer d'accord que, quand on souhaite d'être délicat, l'on n'est pas loin de l'être absolument.

Les femmes aiment à apercevoir une délicatesse dans les hommes, et c'est, ce me semble,



l'endroit le plus tendre pour les gagner. L'on est aise de voir que mille autres sont méprisables et qu'il n'y a que nous d'estimables.

Les qualités d'esprit ne s'acquièrent point par l'habitude; on les perfectionne seulement. De là, il est aisé de voir que la délicatesse est un don de nature, et non pas une acquisition de l'art.

A mesure que l'on a plus d'esprit, l'on trouve plus de beautés originales; mais il ne faut pas être amoureux: car, quand l'on aime, l'on n'en trouve qu'une.

Ne semble-t-il pas qu'autant de fois qu'une femme sort d'elle-même pour se caractériser dans le cœur des autres, elle fait une place vuide pour les autres dans le sien? Cependant j'en connois qui disent que cela n'est pas vrai. Oseroit-on appeler cela injustice? Il est naturel de rendre autant qu'on a pris.

L'attachement à une même pensée fatigue et ruine l'esprit de l'homme. C'est pourquoi, pour la solidité et la <sup>1</sup> du plaisir de l'amour, il faut quelquefois ne pas savoir que l'on aime; et ce n'est pas commettre une infidélité, car l'on n'en

---

1. Il y a un mot omis dans la copie. (Voir COUSIN.)



aime pas d'autre ; c'est reprendre des forces pour mieux aimer. Cela se fait sans que l'on y pense ; l'esprit s'y porte de soi-même ; la nature le veut ; elle le commande. Il faut pourtant avouer que c'est une misérable suite de la nature humaine et que l'on seroit plus heureux si l'on n'étoit point obligé de changer de pensée ; mais il n'y a point de remède.

Le plaisir d'aimer sans l'oser dire a ses peines, mais aussi il a ses douceurs. Dans quel transport n'est-on point de former toutes ses actions dans la vue de plaire à une personne que l'on estime infiniment ! L'on s'étudie tous les jours pour trouver les moyens de se découvrir, et l'on y emploie autant de temps que si l'on devoit entretenir celle que l'on aime. Les yeux s'allument et s'éteignent dans un même moment, et, quoique l'on ne voie pas manifestement que celle qui cause tout ce désordre y prenne garde, l'on a néanmoins la satisfaction de sentir tous ces remuemens pour une personne qui le mérite si bien. L'on voudroit avoir cent langues pour le faire connoître : car, comme l'on ne peut pas se servir de la parole, l'on est obligé de se réduire à l'éloquence d'action.



Jusques là on a toujours de la joie, et l'on est dans une assez grande occupation; ainsi l'on est heureux : car le secret d'entretenir toujours une passion, c'est de ne pas laisser naître aucun vuide dans l'esprit, en l'obligeant de s'appliquer sans cesse à ce qui le touche si agréablement. Mais, quand il est dans l'état que je viens de dire <sup>1</sup>, il n'y peut pas durer longtemps, à cause qu'étant seul acteur dans une passion où il en faut nécessairement deux, il est difficile qu'il n'épuise bientôt tous les mouvemens dont il est agité.

Quoique ce soit une même passion, il faut de la nouveauté; l'esprit s'y plaît, et qui sait se la procurer sait se faire aimer.

Après avoir fait ce chemin, cette plénitude quelquefois diminue; et, ne recevant point de secours du côté de la source, l'on décline misérablement, et les passions ennemies se saisissent d'un cœur qu'elles déchirent en mille morceaux. Néanmoins un rayon d'espérance, si bas que l'on soit, relève aussi haut qu'on étoit auparavant. C'est quelquefois un jeu auquel les dames se

---

1. Le Mss. : *dire*, et au-dessus *décrire*.



plaisent ; mais quelquefois, en faisant semblant d'avoir compassion, elles l'ont tout de bon. Que l'on est heureux quand cela arrive !

Un amour ferme et solide commence toujours par l'éloquence d'action ; les yeux y ont la meilleure part. Néanmoins il faut deviner, mais bien deviner.

Quand deux personnes sont de même sentiment, elles ne devinent point, ou du moins il y en a une qui devine ce que veut dire l'autre sans que cet autre l'entende ou qu'il ose l'entendre.

Quand nous aimons, nous paroissions à nous-mêmes tout autres que nous n'étions auparavant. Ainsi nous nous imaginons que tout le monde s'en aperçoit ; cependant il n'y a rien de si faux. Mais, parce que la raison a sa vue bornée par la passion, l'on ne peut s'assurer, et l'on est toujours dans la défiance.

Quand l'on aime, on se persuade que l'on découvrirait la passion d'un autre : ainsi l'on a peur.

Tant plus le chemin est long dans l'amour, tant plus un esprit délicat sent de plaisir.

Il y a de certains esprits à qui il faut donner



longtemps des espérances, et ce sont les délicats. Il y en a d'autres qui ne peuvent pas résister longtemps aux difficultés, et ce sont les plus grossiers. Les premiers aiment plus longtemps et avec plus d'agrément ; les autres aiment plus vite, avec plus de liberté, et finissent bientôt.

Le premier effet de l'amour, c'est d'inspirer un grand respect : l'on a de la vénération pour ce que l'on aime. Il est bien juste ; on ne reconnoît rien au monde de grand comme cela.

Les auteurs ne nous peuvent pas bien dire les mouvemens de l'amour de leurs héros : il faudroit qu'ils fussent héros eux-mêmes.

L'égarement à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit.

En amour un silence vaut mieux qu'un langage. Il est bon d'être interdit : il y a une éloquence de silence qui pénètre plus que la langue ne sauroit faire. Qu'un amant persuade bien sa maîtresse quand il est interdit, et que d'ailleurs il a de l'esprit ! Quelque vivacité que l'on ait, il est bon, dans certaines rencontres, qu'elle s'éteigne. Tout cela se passe sans règle et sans réflexion, et, quand l'esprit le fait, il n'y pensoit pas auparavant ; c'est par nécessité que cela arrive.



L'on adore souvent ce qui ne croit pas être adoré, et l'on ne laisse pas de lui garder une fidélité inviolable, quoiqu'il n'en sache rien ; mais il faut que l'amour soit bien fin et bien pur.

Nous connoissons l'esprit des hommes, et par conséquent leurs passions, par la comparaison que nous faisons de nous-mêmes avec les autres. Je suis de l'avis de celui qui disoit que dans l'amour on oublioit sa fortune, ses parents et ses amis : les grandes amitiés vont jusques là.

Ce qui fait que l'on va si loin dans l'amour, c'est que l'on ne songe pas que l'on a besoin d'autre chose que de ce que l'on aime. L'esprit est plein : il n'y a plus de place pour le soin ni pour l'inquiétude. La passion ne peut pas être sans excès : de là vient que l'on ne se soucie plus de ce que dit le monde, que l'on sait déjà ne devoir pas condamner notre conduite, puisqu'elle vient de la raison. Il y a une plénitude de passion, il ne peut pas y avoir un commencement de réflexion.

Ce n'est point un effet de la coutume, c'est une obligation de la nature que les hommes fassent les avances pour gagner l'amitié des dames.

Cet oubli que cause l'amour, et cet attache-

ment à ce que l'on aime, fait naître des qualités que l'on n'avoit pas auparavant. L'on devient magnifique sans l'avoir jamais été.

Un avaricieux même qui aime devient libéral, et il ne se souvient pas d'avoir jamais eu une habitude opposée. L'on en voit la raison en considérant qu'il y a des passions qui resserrent l'âme et qui la rendent immobile, et qu'il y en a qui l'agrandissent et la font répandre au dehors.

L'on a ôté mal à propos le nom de raison à l'amour et on les a opposés sans un bon fondement, car l'amour et la raison n'est qu'une même chose : c'est une précipitation de pensées qui se porte d'un côté sans bien examiner tout, mais c'est toujours une raison, et l'on ne doit et on ne peut pas souhaiter que ce soit autrement, car nous serions des machines très désagréables. N'excluons donc point la raison de l'amour, puisqu'elle en est inséparable. Les poètes n'ont donc pas de raison de nous dépeindre l'amour comme un aveugle. Il faut lui ôter son bandeau et lui rendre désormais la jouissance de ses yeux.

Les âmes propres à l'amour demandent une vie d'action qui éclate en événemens nouveaux.



Comme le dedans est en mouvement, il faut aussi que le dehors le soit, et cette manière de vivre est un merveilleux acheminement à la passion. C'est de là que ceux de la cour sont mieux reçus dans l'amour que ceux de la ville, parce que les uns sont tout de feu et que les autres mènent une vie dont l'uniformité n'a rien qui frappe. La vie de tempête surprend, frappe et pénètre.

Il semble que l'on ait toute une autre âme quand on aime que quand on n'aime pas; on s'élève par cette passion et on devient toute grandeur; il faut donc que le reste ait proportion, autrement cela ne convient pas, et partant cela est désagréable.

L'agréable et le beau n'est que la même chose, tout le monde en a l'idée; c'est d'une beauté morale que j'entends parler, qui consiste dans les paroles et dans les actions du dehors. L'on a bien une règle pour devenir agréable; cependant la disposition du corps y est nécessaire, mais elle ne se peut acquérir. Les hommes ont pris plaisir à se former une idée de l'agréable si élevée que personne n'y peut atteindre. Jugons-en mieux, et disons que ce n'est que le

naturel avec une facilité et une vivacité d'esprit qui surprennent. Dans l'amour ces deux qualités sont nécessaires : il ne faut rien de force, et cependant il ne faut rien de lenteur. L'habitude donne le reste.

Le respect et l'amour doivent être si bien proportionnés qu'ils se soutiennent sans que le respect étouffe l'amour.

Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent; c'est d'un amour violent que je parle. Il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir. Mais, quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux.

L'on dit qu'il y a des nations plus amoureuses les unes que les autres; ce n'est pas bien parler, ou du moins cela n'est pas vrai en tous sens. L'amour ne consistant que dans un attachement de pensée, il est certain qu'il doit être le même par toute la terre. Il est vrai que, se déterminant autre part que dans la pensée, le climat peut ajouter quelque chose, mais ce n'est que dans le corps.

Il est de l'amour comme du bon sens. Comme l'on croit avoir autant d'esprit qu'un autre, on



croit aussi aimer de même. Néanmoins, quand on a plus de vue l'on aime jusques aux moindres choses, ce qui n'est pas possible aux autres. Il faut être bien fin pour remarquer cette différence.

L'on ne peut presque faire semblant d'aimer que l'on ne soit bien près d'être amant, ou du moins que l'on n'aime en quelque endroit : car il faut avoir l'esprit et la pensée de l'amour pour ce semblant. Et le moyen de bien parler sans cela ? La vérité des passions ne se déguise pas si aisément que les vérités sérieuses.

Il faut du feu, de l'activité, et un feu d'esprit naturel et prompt pour la première, les autres se cachent avec la lenteur et la souplesse : ce qu'il est plus aisé de faire.

Quand on est loin de ce que l'on aime, l'on prend la résolution de faire et de dire beaucoup de choses ; mais, quand on est près, on est irrésolu. D'où vient cela ? C'est que quand on est loin la raison n'est pas si ébranlée, mais elle l'est étrangement en la présence de l'objet. Or, pour la résolution il faut de la fermeté, qui est ruinée par l'ébranlement.

Dans l'amour on n'ose hasarder, parce que



l'on craint de tout perdre : il faut pourtant avancer; mais qui peut dire jusques où? L'on tremble toujours jusques à ce que l'on ait trouvé ce point. La prudence ne fait rien pour s'y maintenir quand on l'a trouvé.

Il n'y a rien de si embarrassant que d'être amant et de voir quelque chose en sa faveur sans l'oser croire. L'on est également combattu de l'espérance et de la crainte; mais enfin la dernière devient victorieuse de l'autre.

Quand on aime fortement, c'est toujours une nouveauté de voir la personne aimée. Après un moment d'absence, on la trouve de manque dans son cœur. Quelle joie de la retrouver! On sent aussitôt une cessation d'inquiétudes.

Il faut pourtant que cet amour soit déjà bien avancé : car, quand il est naissant et que l'on n'a fait aucun progrès, on sent bien une cessation d'inquiétudes, mais il en survient d'autres.

Quoique les maux se succèdent ainsi les uns aux autres, on ne laisse pas de souhaiter la présence de sa maîtresse par l'espérance de moins souffrir. Cependant, quand on la voit, on croit souffrir plus qu'auparavant. Les maux passés ne



22 DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR  
frappent plus, les présens touchent, et c'est sur  
ce qui touche que l'on juge.

Un amant dans cet état n'est-il pas digne de  
compassion ?





EXTRAITS  
DE QUELQUES LETTRES  
A MADEMOISELLE DE ROANNEZ



Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

EXTRAITS

LES QUATRE LETTRES

A MADAME DE MONTCAPELLI

Main body of faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.





## LETTRES

A M<sup>LLE</sup> DE ROANNEZ

### I

..... pour répondre à tous vos articles et bien écrire malgré mon peu de temps.

Je suis ravi de ce que vous goûtez le livre de M. de Laval et les *Méditations sur la grâce*. J'en tire de grandes conséquences pour ce que je souhaite.

Je mande le détail de cette condamnation qui vous avoit effrayée; cela n'est rien du tout, Dieu mercy; et c'est un miracle de ce qu'on ne fait pas pis, puisque les ennemis de la vérité ont le pouvoir et la volonté de l'opprimer. Peut-être êtes-vous de celles qui méritent que Dieu ne l'abandonne pas et ne la retire pas de la terre



qui s'en est rendue si indigne; et il est assuré que vous servez l'Église par vos prières, si l'Église vous a servi par les siennes. Car c'est l'Église qui mérite avec Jésus-Christ, qui en est inséparable, la conversion de tous ceux qui ne sont pas dans la vérité; et ce sont ensuite ces personnes converties qui secourent la mère qui les a délivrées. Je loue de tout mon cœur le petit zèle que j'ai reconnu dans votre lettre pour l'union avec le pape. Le corps n'est non plus vivant sans le chef que le chef sans le corps; quiconque se sépare de l'un ou de l'autre n'est plus du corps et n'appartient plus à Jésus-Christ. Je ne sçais s'il y a des personnes dans l'Église plus attachées à cette unité du corps que le sont ceux que vous appelez nôtres. Nous savons que toutes les vertus, le martire, les austérités et toutes les bonnes œuvres, sont inutiles hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église, qui est le pape. Je ne me sépareray jamais de sa communion; au moins je prie Dieu de m'en faire la grâce; sans quoi je serois perdu pour jamais. Je vous fais une espèce de profession de foy, et je ne sçai pourquoy; mais je ne l'effacerai pas ni ne recommencerai pas.

M. Du Gas m'a parlé ce matin de votre lettre avec autant d'étonnement et de joye qu'on en peut avoir. Il ne sçait où vous avez pris ce qu'il m'a rapporté de vos paroles; il m'en a dit des choses surprenantes et qui ne me surprennent plus tant. Je commence à m'accoutumer à vous et à la grâce que Dieu vous fait, et néanmoins je vous avoue qu'elle m'est toujours nouvelle, comme elle est toujours nouvelle en effet. Car c'est un flux continuel de grâces que l'Écriture compare à un fleuve et à la lumière que le soleil envoie incessamment hors de soy et qui est toujours nouvelle, en sorte que, s'il cessoit un instant d'en envoyer, toutes celles qu'on auroit reçues disparoïtroient, et on resteroit dans l'obscurité. Il m'a dit qu'il avoit commencé à vous répondre et qu'il le transcriroit pour le rendre plus lisible, et qu'en même temps il l'étendroït; mais il vient de me l'envoyer avec un petit billet où il me mande qu'il n'a pu ni le transcrire ni l'étendre. Cela me fait croire que cela sera mal écrit. Je suis témoin de son peu de loisir et du désir qu'il avoit d'en avoir pour vous.

Je prends part à la joye que vous donnera

l'affaire des \*\*\*<sup>1</sup> : car je vois bien que vous vous intéressez pour l'Église : vous lui êtes bien obligée. Il y a seize cents ans qu'elle gémit pour vous : il est temps de gémir pour elle et pour nous tous ensemble, et de lui donner tout ce qui nous reste de vie, puisque Jésus-Christ n'a pris la sienne que pour la perdre pour elle et pour nous.

---

1. Dans le manuscrit de l'Oratoire : *des religieuses.*

---



## II

Il me semble que vous prenez assez de part au miracle pour vous mander que la vérification en est achevée par l'Église, comme vous le verrez par cette sentence de M. le grand vicaire. Il y a si peu de personnes à qui Dieu se fasse paroître par ces coups extraordinaires qu'on doit bien profiter de ces occasions, puisqu'il ne sort du secret de la nature qui le couvre que pour exciter notre foi à le servir avec d'autant plus d'ardeur que nous le connoissons avec plus de certitude. Si Dieu se découvroit continuellement aux hommes, il n'y auroit point de mérite à le croire; et, s'il ne se découvroit jamais, il y auroit peu de foi. Mais il se cache ordinairement, et se découvre rarement à ceux qu'il veut engager dans son service. Cet étrange secret, dans lequel Dieu s'est retiré impénétrable à la vue des hommes, est une grande leçon pour nous porter à la solitude, loin de la vue des hommes. Il est demeuré caché sous le voile de la nature qui nous le couvre jusques à l'incar-

nation ; et, quand il a fallu qu'il ait paru, il s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité. Il étoit bien plus reconnoissable quand il étoit invisible que non pas quand il s'est rendu visible. Et enfin, quand il a voulu accomplir la promesse qu'il fit à ses apôtres de demeurer avec les hommes jusqu'à son dernier avènement, il a choisi d'y demeurer dans le plus étrange et le plus obscur secret de tous, qui sont les espèces de l'Eucharistie. C'est ce sacrement que saint Jean appelle dans l'Apocalypse *une manne cachée* ; et je crois qu'Isaïe le voyoit en cet état, lorsqu'il dit en esprit de prophétie : *Véritablement tu es un Dieu caché*. C'est là le dernier secret où il peut être. Le voile de la nature qui couvre Dieu a été pénétré par plusieurs infidelles qui, comme dit saint Paul, ont reconnu un Dieu invisible par la nature visible. Les chrétiens hérétiques l'ont connu à travers son humanité et adorent Jésus-Christ Dieu et homme ; mais de le reconnoître sous des espèces de pain, c'est le propre des seuls catholiques : il n'y a que nous des Dieu éclaire jusques là.

On peut ajouter à ces considérations le secret de l'Esprit de Dieu caché encore dans l'Écriture :





car il y a deux sens parfaits, le littéral et le mystique; et les juifs, s'arrêtant à l'un, ne pensent pas seulement qu'il y en ait un autre et ne songent pas à le chercher, de même que les impies, voyant les effets naturels, les attribuent à la nature, sans penser qu'il y en ait un autre auteur, et, comme les juifs, voyant un homme parfait en Jésus-Christ, n'ont pas pensé à y chercher une autre nature : *Nous n'avons pas pensé que ce fût lui*, dit encore Isaïe; et de même enfin que les hérétiques, voyant les apparences parfaites de pain, ne pensent pas à y chercher une autre substance.

Toutes choses couvrent quelque mystère; toutes choses sont des voiles qui couvrent Dieu. Les chrétiens doivent le reconnoître en tout. Les afflictions temporelles couvrent les biens spirituels où elles conduisent. Les joies temporelles couvrent les maux éternels qu'elles causent. Prions Dieu de nous le faire reconnoître et servir en tout, et rendons-lui des grâces infinies de ce que, s'étant caché en toutes choses pour les autres, il s'est découvert en toutes choses et en tant de manières pour nous.



## III

Je ne sçai comment vous aurez receu la perte de vos lettres. Je voudrois bien que vous l'eussiez prise comme il faut. Il est temps de commencer à juger de ce qui est bon ou mauvais par la volonté de Dieu, qui ne peut être ni injuste ni aveugle, et non par la nôtre propre, qui est toujours pleine de malice et d'erreur. Si vous avez eu ces sentimens, j'en serai bien content, afin que vous vous en soyez consolée sur une raison plus solide que celle que j'ai à vous dire, qui est que j'espère qu'elles se retrouveront : on a déjà apporté celle du 5 ; et, quoique ce ne soit pas la plus importante, car celle de M. Du Gas l'est davantage, néanmoins cela me fait espérer de r'avoir l'autre.

Je ne sçai pourquoi vous vous plaignez de ce que je n'avois rien écrit pour vous ; je ne vous sépare point vous deux, et je songe sans cesse à l'un et à l'autre. Vous voyez bien que mes autres lettres, et encore celle-cy, vous regardent assez. En vérité, je ne puis m'empêcher de vous



dire que je voudrois être infaillible dans mes jugemens ; vous ne seriez pas mal si cela étoit, car je suis bien content de vous, mais mon jugement n'est rien. Je dis cela sur la manière dont je vois que vous parlez du bon cordelier persécuté, et de ce que fait le.... Je ne suis pas surpris de voir M. N. s'y intéresser, je suis accoutumé à son zèle, mais le vôtre m'est tout à fait nouveau ; c'est ce langage nouveau que produit ordinairement le cœur nouveau. Jésus-Christ a donné dans l'Evangile cette marque pour reconnoître ceux qui ont la foi, qui est qu'ils parleront un langage nouveau ; et en effet le renouvellement des pensées et des desirs cause celui des discours. Ce que vous dites des peines où vous vous êtes trouvée seule et la consolation que vous donne la lecture sont des choses que M. N. sera bien aise de sçavoir quand je les luy feray voir et ma sœur aussi. Ce sont assurément des choses nouvelles, mais qu'il faut sans cesse renouveler : car cette nouveauté, qui ne peut déplaire à Dieu comme le vieil homme ne lui peut plaire, est différente des nouveautés de la terre, en ce que les choses du monde, quelque nouvelles qu'elles soient, vieil-



lissent en durant, au lieu que cet esprit nouveau se renouvelle d'autant plus qu'il dure davantage. Notre vieil homme périt, dit saint Paul, et se renouvelle de jour en jour, et ne sera parfaitement nouveau que dans l'éternité, où l'on chantera sans cesse ce cantique nouveau dont parle David dans les psaumes de *Laudes*, c'est-à-dire ce chant qui part de l'esprit nouveau de la charité.

Je vous dirai pour nouvelle de ce qui touche ces deux personnes que je vois bien que leur zèle ne se refroidit point ; cela m'étonne, car il est bien plus rare de voir continuer dans la piété que d'y voir entrer. Je les ai toujours dans l'esprit et principalement celle du miracle, parce qu'il y a quelque chose de plus extraordinaire, quoique l'autre le soit aussi beaucoup et quasi sans exemple. Il est certain que les grâces que Dieu fait en cette vie sont la mesure de la gloire qu'il prépare en l'autre. Aussi, quand je prévois la fin et le couronnement de son ouvrage par les commencemens qui en paroissent dans les personnes de piété, j'entre en une vénération qui me transit de respect envers ceux qu'il semble avoir choisis pour ses élus. Je vous avoue

qu'il me semble que je les vois déjà dans un de ces trônes où ceux qui auront tout quitté jugeront le monde avec Jésus-Christ, selon la promesse qu'il en a faite. Mais, quand je viens à penser que ces mêmes personnes peuvent tomber et être au contraire au nombre malheureux des jugés, et qu'il y en aura tant qui tomberont de leur gloire et qui laisseront prendre à d'autres par leur négligence la couronne que Dieu leur avoit offerte, je ne puis souffrir cette pensée; et l'effroy que j'aurois de les voir en cet état éternel de misère, après les avoir imaginées avec tant de raison dans l'autre état, me fait détourner l'esprit de cette idée et revenir à Dieu pour le prier de ne pas abandonner les foibles créatures qu'il s'est acquises, et luy dire pour les deux personnes que vous sçavez ce que l'Église dit aujourd'hui avec saint Paul : *Seigneur, achevez vous-même l'ouvrage que vous-même avez commencé.* Saint Paul se considéroit souvent en ces deux états, et c'est ce qui lui fait dire ailleurs : *Je châtie mon corps, de peur que moi-même, qui convertis tant de peuples, je ne devienne réprouvé.* Je finis donc par ces paroles de Job : *J'ai toujours craint le Seigneur comme les flots d'une mer*



*furieuse et enflée pour m'engloutir. Et ailleurs :  
Bienheureux est l'homme qui est toujours en  
crainte!*



## IV

Il est bien assuré qu'on ne se détache jamais sans douleur. On ne sent pas son bras quand on suit volontairement celui qui entraîne, comme dit saint Augustin ; mais, quand on commence à résister et à marcher en s'éloignant, on souffre bien ; le lien s'étend et endure toute la violence ; et ce lien est notre propre corps qui ne se rompt qu'à la mort. Notre-Seigneur a dit que, *depuis la venue de Jean-Baptiste, c'est-à-dire depuis son avènement dans chaque fidèle, le royaume de Dieu souffre violence, et que les violens le ravissent*. Avant que l'on soit touché, on n'a que le poids de sa concupiscence, qui porte à la terre. Quand Dieu attire en haut, ces deux efforts contraires font cette violence que Dieu seul peut faire surmonter. *Mais nous pouvons tout*, dit saint Léon, *avec celui sans lequel nous ne pouvons rien*. Il faut donc se résoudre à souffrir cette guerre toute sa vie : car il n'y a point ici de paix. *Jésus-Christ est venu apporter le couteau, et non pas la paix*. Mais néanmoins il faut avouer que, comme

l'Écriture dit que *la sagesse des hommes n'est que folie devant Dieu*, aussi on peut dire que cette guerre, qui paroît dure aux hommes, est une paix devant Dieu : car c'est cette paix que Jésus-Christ a aussi apportée. Elle ne sera néanmoins parfaite que quand le corps sera détruit; et c'est ce qui fait souhaiter la mort, en souffrant néanmoins de bon cœur la vie pour l'amour de celui qui a souffert pour nous et la vie et la mort, et qui peut nous donner plus de biens que nous n'en pouvons ny demander ny imaginer, comme dit saint Paul en l'épître de la messe d'aujourd'hui <sup>1</sup>.

---

1. Eph., III, 20.

---





## V

Je ne crains plus rien pour vous, Dieu mercy, et j'ai une espérance admirable. C'est une parole bien consolante que celle de Jésus-Christ : *Il sera donné à ceux qui ont déjà.* Par cette promesse ceux qui ont beaucoup reçu ont droit d'espérer davantage, et ainsi ceux qui ont reçu extraordinairement doivent espérer extraordinairement. J'essaye autant que je puis de ne m'affliger de rien, et de prendre tout ce qui arrive pour le meilleur ; et je crois que c'est un devoir, et qu'on pêche en ne le faisant pas. Car enfin la raison pour laquelle les péchés sont péchés, c'est seulement parce qu'ils sont contraires à la volonté de Dieu ; et ainsi, l'essence du péché consistant à avoir une volonté opposée à celle que nous connoissons en Dieu, il est visible, ce me semble, que, quand il nous découvre sa volonté par les événements, ce seroit un péché de ne s'y pas accommoder. J'ay appris que tout ce qui est arrivé a quelque chose d'admirable, puisque la volonté de Dieu y est marquée. Je le



loue de tout mon cœur de la continuation parfaite de ses grâces, car je vois bien qu'elles ne diminuent point.

L'affaire du † ne va guère bien : c'est une chose qui fait trembler ceux qui ont de vrais mouvemens de Dieu, de voir la persécution qui se prépare non seulement contre les personnes (ce seroit peu), mais contre la vérité. Sans mentir, Dieu est bien abandonné. Il me semble que c'est un temps où le service qu'on lui rend lui est bien agréable. Il veut que nous jugions de la grâce par la nature, et ainsi il permet de considérer que, comme un prince chassé de son propre pays par ses sujets a des tendresses extrêmes pour ceux qui lui demeurent fidèles dans la révolte publique, de même il semble que Dieu considère avec une bonté particulière ceux qui défendent aujourd'hui la pureté de la religion et de la morale, qui est là fort combattue. Mais il y a cette différence entre les roys de la terre et le roy des roys, que les princes ne rendent pas leurs sujets fidèles, mais qu'ils les trouvent tels, au lieu que Dieu ne trouve jamais les hommes qu'infidèles, et qu'il les rend fidèles quand ils le sont. De sorte qu'au lieu que les

rois ont une obligation insigne à ceux qui demeurent dans leur obéissance, il arrive, au contraire, que ceux qui subsistent dans le service de Dieu lui sont eux-mêmes redevables infiniment. Continuons donc à le louer de cette grâce, s'il nous l'a faite, de laquelle nous le louerons dans l'éternité, et prions-le qu'il nous la fasse encore et qu'il ait pitié et de nous et de l'Église entière, hors laquelle il n'y a que malédiction.

Je prens part au † persécuté dont vous parlez. Je vois bien que Dieu s'est réservé des serviteurs cachés, comme il le dit à Élie. Je le prie que nous en soyons bien et comme il faut, en esprit, en vérité et sincèrement.



## VI

Quoi qu'il puisse arriver de l'affaire de †, il y en a déjà assez, Dieu mercy, de ce qui est déjà fait pour en tirer un admirable avantage contre les maudites maximes. Il faut que ceux qui ont quelque part à cela en rendent de grandes grâces à Dieu, et que leurs parens ou amis prient Dieu pour eux, afin qu'ils ne tombent pas d'un si grand bonheur et d'un si grand honneur que Dieu leur a fait. Tous les honneurs du monde n'en sont que l'image; celui-là seul est solide et réel, et néanmoins il est inutile sans la bonne disposition du cœur. Car ce ne sont ni les austérités du corps, ni les agitations de l'esprit, mais les bons mouvemens du cœur qui méritent et qui soutiennent les peines du corps et de l'esprit. Car enfin il faut ces deux choses pour sanctifier : peines et plaisirs. Saint Paul a dit que *ceux qui entreront dans la bonne voie trouveront des troubles et des inquiétudes en grand nombre*; cela doit consoler ceux qui en sentent, puisque, étant avertis que le chemin du ciel, qu'ils cher-



chent, en est rempli, ils doivent se réjouir de rencontrer des marques qu'ils sont dans le véritable chemin. Mais ces peines-là ne sont passans plaisirs, et ne sont jamais surmontées que par le plaisir. Car, de mesme que ceux qui quittent Dieu pour retourner au monde ne le font que parce qu'ils trouvent plus de douceur dans les plaisirs de la terre que dans ceux de l'union avec Dieu, et que ce charme victorieux les entraîne, et, les faisant repentir de leur premier choix, les rend *des pénitens du diable*, selon la parole de Tertullien; de mesme on ne quitteroit jamais les plaisirs du monde pour embrasser la croix de Jésus-Christ, si on ne trouvoit plus de douceur dans le mépris, dans la pauvreté, dans le dénuement et dans le rebut des hommes, que dans les délices du péché. Et ainsi, comme dit Tertullien, *il ne faut pas croire que la vie des chrétiens soit une vie de tristesse; on ne quitte les plaisirs que pour d'autres plus grands.* — *Priez toujours, dit saint Paul, rendez grâces toujours, réjouissez-vous toujours.* C'est la joye d'avoir trouvé Dieu qui est le principe de la tristesse de l'avoir offensé et de tout le changement de vie. Celui qui a trouvé le trésor dans un champ en

a une telle joye que cette joye, selon Jésus-Christ, lui fait vendre tout ce qu'il a pour l'acheter. Les gens du monde n'ont point cette joye *que le monde ne peut ny donner, ny ôter*, dit Jésus-Christ même. Les bienheureux ont cette joye sans aucune tristesse; les gens du monde ont leur tristesse sans cette joye, et les chrétiens ont cette joye mêlée de la tristesse d'avoir suivi d'autres plaisirs, et de la crainte de la perdre par l'attrait de ces autres plaisirs qui nous tentent sans relâche. Et ainsi nous devons travailler sans cesse à nous conserver cette joye qui modère notre crainte, et à conserver cette crainte qui modère notre joye, et, selon qu'on se sent trop emporter vers l'un, se pencher vers l'autre pour demeurer debout. *Souvenez-vous des biens dans les jours d'affliction, et souvenez-vous de l'affliction dans les jours de réjouissance*, dit l'Écriture <sup>1</sup>, jusqu'à ce que la promesse que Jésus-Christ nous a faite de rendre sa joie pleine en nous soit accomplie. Ne nous laissons donc pas abattre à la tristesse, et ne croyons pas que la piété ne consiste qu'en une amertume sans con-

---

1. Eccl., XI, 27.



solution. La véritable piété, qui ne se trouve parfaite que dans le ciel, est si pleine de satisfactions qu'elle en remplit et l'entrée, et le progrès, et le couronnement. C'est une lumière si éclatante qu'elle rejaillit sur tout ce qui lui appartient; et, s'il y a quelque tristesse mêlée, et surtout à l'entrée, c'est de nous qu'elle vient et non de la vertu : car ce n'est pas l'effet de la piété qui commence d'être en nous, mais de l'impiété qui y est encore. Otons l'impiété, et la joie sera sans mélange. Ne nous en prenons donc pas à la dévotion, mais à nous-mêmes, et n'y cherchons du soulagement que par notre correction.

---



## VII

Je suis bien aise de l'espérance que vous me donnez du bon succès de l'affaire dont vous craignez de la vanité. Il y a à craindre partout : car, si elle ne réussissoit pas, j'en craindrois cette mauvaise tristesse dont saint Paul dit qu'elle donne la mort, au lieu qu'il y en a une autre qui donne la vie.

Il est certain que cette affaire-là étoit épineuse et que, si la personne en sort, il y a sujet d'en prendre quelque vanité, si ce n'est à cause qu'on a prié Dieu pour cela, et qu'ainsi il doit croire que le bien qui en viendra sera son ouvrage. Mais, si elle réussissoit mal, il ne devoit pas en tomber dans l'abattement par cette même raison qu'on a prié Dieu pour cela et qu'il y a apparence qu'il s'est approprié cette affaire : aussi il le faut regarder comme l'auteur de tous les biens et de tous les maux, excepté le péché. Je lui répéteroïs là-dessus ce que j'ay autrefois rapporté de l'Écriture : *Quand vous êtes dans les biens, souvenez-vous des maux que vous méritez, et, quand vous êtes dans les maux, souvenez-vous*





*des biens que vous espérez.* Cependant je vous dirai sur le sujet de l'autre personne que vous sçavez, qui mande qu'elle a bien des choses dans l'esprit qui l'embarrassent, que je suis bien fâché de la voir en cet état. J'ai bien de la douleur de ses peines, et je voudrois bien l'en pouvoir soulager ; je la prie de ne point prévenir l'avenir et de se souvenir que, comme dit Notre-Seigneur, *à chaque jour suffit sa malice.*

Le passé ne nous doit point embarrasser, puisque nous n'avons qu'à avoir regret de nos fautes ; mais l'avenir nous doit encore moins toucher, puisqu'il n'est point du tout à notre égard, et que nous n'y arriverons peut-être jamais. Le présent est le seul temps qui est véritablement à nous, et dont nous devons user selon Dieu. C'est là où nos pensées doivent être principalement comptées. Cependant le monde est si inquiet qu'on ne pense jamais à la vie présente et à l'instant où l'on vit, mais à celui où l'on vivra. De sorte qu'on est toujours en état de vivre à l'avenir, et jamais de vivre maintenant. Notre-Seigneur n'a pas voulu que notre prévoyance s'étendît plus loin que le jour où nous sommes. Ce sont les bornes qu'il faut garder et



pour notre salut et pour notre propre repos. Car, en vérité, les préceptes chrétiens sont les plus pleins de consolations; je dis plus que les maximes du monde.

Je prévois aussi bien des peines et pour cette personne et pour d'autres et pour moy. Mais je prie Dieu, lorsque je sens que je m'engage dans ces prévoyances, de me renfermer dans mes limites; je me ramasse dans moi-même, et je trouve que je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé présentement pour me dissiper en des pensées inutiles de l'avenir, auxquelles, bien loin d'être obligé de m'arrêter, je suis au contraire obligé de ne m'y point arrêter. Ce n'est que faute de sçavoir bien connoître et étudier le présent qu'on fait l'entendu pour l'avenir. Ce que je dis là, je le dis pour moy et non pas pour cette personne qui a assurément bien plus de vertu et de méditation que moy; mais je luy représente mon deffaut pour l'empêcher d'y tomber. On se corrige quelquefois mieux par la veüe du mal que par l'exemple du bien; et il est bon de s'accoutumer à profiter du mal, puisqu'il est si ordinaire, au lieu que le bien est si rare.

## VIII

Je plains la personne que vous sçavez, dans l'inquiétude où je sçai qu'elle est et où je ne m'étonne pas de la voir. C'est un petit jour du jugement qui ne peut arriver sans une émotion universelle de la personne, comme le jugement général en causera une générale dans le monde, excepté ceux qui se seront déjà jugés eux-mêmes, comme elle prétend faire : cette peine temporelle garantirait de l'éternelle, par les mérites infinis de Jésus-Christ, qui la souffre et se la rend propre. C'est ce qui doit la consoler. Notre joug est aussi le sien; sans cela il seroit insupportable. *Portez, dit-il, mon joug sur vous.* Ce n'est pas notre joug, c'est le sien, et aussi il le porte. *Sachez, dit-il, que mon joug est doux et léger.* Il n'est léger qu'à luy et à sa force divine. Je luy voudrois dire qu'elle se souviene que ces inquiétudes ne viennent pas du bien qui commence d'être en elle, mais du mal qui y est encore et qu'il faut diminuer continuellement; et qu'il faut qu'elle fasse comme un en-

fant qui est tiré par des voleurs d'entre les bras de sa mère, qui ne veut pas l'abandonner : car il ne doit pas accuser de la violence qu'il souffre la mère qui le retient amoureusement, mais ses injustes ravisseurs. Tout l'office de l'Avent est bien propre pour donner courage aux foibles, et on y dit souvent ce mot de l'Écriture : *Prenez courage, lâches et pusillanimes, voici votre rédempteur qui vient*; et on dit aujourd'hui à Vêpres : « Prenez de nouvelles forces et bannissez désormais toute crainte : voici notre Dieu qui arrive et vient pour nous secourir et nous sauver. »



## IX

Votre lettre m'a donné une extrême joye. Je vous avoue que je commençois à craindre, ou au moins à m'étonner. Je ne sçai ce que c'est que ce commencement de douleur dont vous parlez; mais je sçai qu'il faut qu'il en vienne. Je lisois tantôt le treizième chapitre de saint Marc en pensant à vous écrire, et aussi je vous dirai ce que j'y ai trouvé. Jésus-Christ y fait un grand discours à ses apôtres sur son dernier avènement; et, comme tout ce qui arrive à l'Église arrive aussi à chaque chrétien en particulier, il est certain que tout ce chapitre prédit aussi bien l'état de chaque personne qui en se convertissant détruit le vieil homme en elle que l'état de l'univers entier, qui sera détruit pour faire place à de nouveaux cieux et à une nouvelle terre, comme dit l'Écriture<sup>1</sup>. Et aussi je songeois que cette prédiction de la ruine du temple réprouvé, qui figure la ruine de l'homme

---

1. *Is.*, LXV, 17, et LXVI, 29.



réprouvé qui est en chacun de nous, et dont il est dit qu'il ne sera laissé pierre sur pierre, marque qu'il ne doit être laissé aucune passion en nous; et ces effroyables guerres civiles et domestiques représentent si bien le trouble intérieur que sentent ceux qui se donnent à Dieu qu'il n'y a rien de mieux peint.

Mais cette parole est étonnante : *Quand vous verrez l'abomination dans le lieu où elle ne doit pas être, alors que chacun s'enfuie sans rentrer dans sa maison pour reprendre quoi que ce soit.* Il me semble que cela prédit parfaitement le tems où nous sommes, où la corruption de la morale est aux maisons de sainteté et dans les livres des théologiens et des religieux, où elle ne devrait pas être. Il faut sortir après un tel désordre, et malheur à celles qui sont enceintes ou nourrices en ce tems-là, c'est-à-dire à ceux qui ont des attachemens au monde qui les y retiennent ! La parole d'une sainte est à propos sur ce sujet : « Qu'il ne faut pas examiner si on a vocation pour sortir du monde, mais seulement si on a vocation pour y demeurer, comme on ne consulteroit point si on est appelé à sortir d'une maison pestiférée ou embrasée. »



Ce chapitre de l'Evangile, que je voudrois lire avec vous tout entier, finit par une exhortation à veiller et à prier pour éviter tous ces malheurs; et en effet il est bien juste que la prière soit continuelle quand le péril est continuel.

J'envoye à ce dessein des prières qu'on m'a demandées; c'est à trois heures après midi. Il s'est fait un miracle depuis votre départ à une religieuse de Pontoise qui, sans sortir de son couvent, a été guérie d'un mal de teste extraordinaire par une dévotion à la sainte Epine. Je vous en manderai un jour davantage. Mais je vous diray sur cela un beau mot de saint Augustin, et bien consolatif pour de certaines personnes: c'est qu'il dit que ceux-là voyent véritablement les miracles auxquels les miracles profitent: car on ne les voit pas si on n'en profite pas.

Je vous ai une obligation que je ne puis assez vous dire du présent que vous m'avez fait; je ne savois ce que ce pouvoit être, car je l'ai déployé avant que de lire votre lettre, et je me suis repenti ensuite de ne luy avoir pas rendu d'abord le respect que je lui devois. C'est une vérité que le Saint-Esprit repose invisiblement dans les reliques de ceux qui sont morts dans la

grâce de Dieu, jusqu'à ce qu'il y paroisse visiblement en la résurrection, et c'est ce qui rend les reliques des saints si dignes de vénération. Car Dieu n'abandonne jamais les siens, et non pas même dans le sépulchre, où leurs corps, quoique morts aux yeux des hommes, sont plus vivans devant Dieu, à cause que le péché n'y est plus : au lieu qu'il y réside toujours durant cette vie, au moins quant à sa racine, car les fruits du péché n'y sont pas toujours ; et cette malheureuse racine, qui en est inséparable pendant la vie, fait qu'il n'est pas permis de les honorer alors, puisqu'ils sont plutôt dignes d'être haïs. C'est pour cela que la mort est nécessaire pour mortifier entièrement cette malheureuse racine, et c'est ce qui la rend souhaitable. Mais il n'est pas nécessaire de vous dire ce que vous savez si bien ; il vaudroit mieux le dire à ces autres personnes dont vous parlez, mais elles ne le croiroient pas.







## APPENDICE

---

BOILEAU

ET

MADemoiselle DE BRETONVILLE

Pascal n'est pas le seul grand homme du XVII<sup>e</sup> siècle qui ait poussé vers Dieu l'objet d'un amour contrarié par de tels obstacles qu'il a été impossible d'aboutir au mariage. Par une singulière coïncidence, on trouve dans la vie intime de Nicolas Boileau, le grand satirique, le législateur du Parnasse, un épisode du même genre que celui de M<sup>lle</sup> de Roannez. Une très intéressante note du célèbre curieux M. Feuillet de Conches nous initie à ce mystère imprévu, et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le piquant commentaire inédit qu'il a consacré à une pièce qui a fait partie de son cabinet.



« N<sup>o</sup> 7. — ANNÉE 1671. — Vers à mettre en chant. — Autographe.

Voici les lieux charmants où mon âme ravie  
 Passait à contempler Sylvie  
 Ces tranquilles momens si doucement perdus... »

Nous laissons la parole à l'aimable et savant auteur des *Causeries d'un curieux*.

« Les critiques semblent s'accorder pour ne voir dans ces stances que le fruit sans franchise, sans fraîcheur et sans sève de l'art, et non celui d'une passion réelle et sincère. Anacréon disait qu'il y a un *petit signe* auquel on reconnaît les amants, et la plupart des commentateurs ne trouvent ce signe en aucune des productions de Despréaux, dans celle-ci pas plus que dans les autres. Suivant Louis Racine, Boileau n'a jamais connu l'amour, et il n'a écrit ces vers tendres que pour prouver qu'un poète peut chanter une *Iris en l'air*. Marmontel n'y trouve qu'une recherche métaphysique inconnue au sentiment, qu'un madrigal où il n'y a que de l'esprit. D'Alembert, qui n'en pense guère mieux, mais qui est moins vif dans son sentiment, se borne à dire que ce sont là des vers d'amour que Despréaux a eu le malheur de faire, et il s'étonne que le critique n'en ait point passé quelques-uns de pareils au pauvre Fontenelle.



« Quoi qu'il en soit, Boileau composa ces vers un jour que, dans une promenade solitaire au Jardin du roi, il était livré tout entier aux souvenirs de sa jeunesse et des doux instants qu'il avait passés à la ville et à la campagne dans la société d'une aimable et vertueuse jeune fille qu'il avait aimée. Louis Racine a beau nier le fait, le fait est attesté par les notes manuscrites du frère du satirique, l'abbé Boileau, docteur de Sorbonne et chanoine de la Sainte-Chapelle, et par les conversations du même avec l'adorateur fétichiste de Despréaux, Brossette, qui a consacré sa vie à élever à son idole le monument d'un commentaire. Au rapport donc de l'abbé Boileau, Despréaux avait été premièrement destiné à l'Église. Néanmoins il voyait souvent une demoiselle de son voisinage dans la cour du Palais, Marie de Bretonville, fille de condition du nom de Poncher, laquelle était nièce d'un bon chanoine de la Sainte-Chapelle, nommé Violart. C'est elle qu'il pressait un jour de lui dire qu'elle l'aimait, et qui, lui répondant, finissait ainsi sa lettre : « Enfin, je ne saurois vous par-  
« donner de m'avoir voulu obliger à vous dire :  
« Je vous aime », et qui s'obstina à laisser tout au plus surprendre son secret.

« La mort du chanoine ayant laissé vacant un petit prieuré simple appelé Saint-Paterne, près



de celui de Saint-Maixence, diocèse de Beauvais, dont il était pourvu, la demoiselle s'empressa d'en avertir Despréaux avant que l'évêque de Beauvais, à qui la collation du bénéfice appartenait, fût avisé de la vacance. Boileau en parle à sa famille. On fait écrire sans perdre de temps en cour de Rome par un banquier qui logeait dans la cour du Palais, et des bulles furent obtenues par ses soins. De son côté, l'évêque avait pourvu au bénéfice; mais arrivent soudain les bulles en faveur de Despréaux, et il gagne avec dépens le procès que le bénéficiaire rival lui intente. Le prieuré, qui était de 800 livres de rente, lui resta. Il continua, depuis lors, à voir la demoiselle qui lui avait donné un si bon avis. Mais, comme elle était sans bien, que Despréaux en avait peu lui-même et ne se sentait point, en définitive, propre au mariage, ils cessèrent enfin de se voir sans cesser de s'estimer.

« Cependant, huit ou neuf années s'étaient écoulées. Boileau s'était déjà fait connaître par ses premières satires, et il s'occupait uniquement à cultiver son talent pour la poésie, jouissant en toute sûreté de conscience des revenus de son bénéfice, sans même avoir pris la tonsure, sans dire son bréviaire, en un mot, sans se mettre autrement en peine des obligations qu'imposait le prieuré. Mais cette irrégularité, tolérée encore



dans sa jeunesse, si commune sous le règne de Henri IV, où l'on voyait des bénéfices d'église aux mains de séculiers et même de protestants, commençait à devenir rare, en attendant qu'elle devînt un scandale. Le premier président de Lamoignon, — cette noble et austère figure du grand siècle, — qui portait bienveillance au bénéficiaire poète, lui exprima son scrupule de le voir ainsi, quoique *étranger*, garder le patrimoine des *enfants*. Boileau reçut l'avertissement avec déférence, et résigna sur-le-champ le prieuré aux mains de M<sup>sr</sup> de Buzenval, évêque de Beauvais. Il fit mieux : comme il n'avait point appliqué à un saint usage les revenus, il supputa ce qu'il en avait tiré jusqu'alors, et, quelque peu à son aise qu'il fût à cette époque, la somme, qui se montait à 6,000 livres environ, fut employée par lui à faire la dot de l'objet de ses anciennes tendresses, M<sup>lle</sup> de Bretonville, qui, en ce temps, touchée de la grâce, se mit en religion dans un couvent austère et bien réglé de la rue Cassette, où elle mourut depuis en odeur de piété singulière.

« Des détails circonstanciés de la sorte, donnés par la famille même de Boileau, semblent infirmer les dénégations de Louis Racine, homme de bonne foi, sans doute, mais qui n'a été contemporain que des dernières années de Des-



préaux, manquait souvent de mémoire, a eu souvent des réticences pieuses sur Boileau comme sur son père, et s'est d'ailleurs appuyé, sans critique bien sévère, sur des ouï-dire. Le supplément au Nécrologe de Port-Royal, publié par Saint-Marc, attribue aux 6,000 livres restituées par Boileau une destination toute de charité, mais sans faire mention d'aucune liaison de cœur, et cela se conçoit de reste du sévère et discret Port-Royal. Gros de Bose, dans son éloge de Despréaux, a ici copié le Nécrologe.

« Quand M<sup>lle</sup> de Bretonville était à la campagne à Saint-Prix, près Saint-Denis, Boileau se rendait auprès d'elle sur un mauvais cheval dont il nous a laissé le portrait loué par La Fontaine, et seul fragment conservé d'une relation en prose et en vers d'un de ces voyages amoureux. Il en citait encore, dans ses jours de gaieté, un autre fragment, une épigramme à la Benserade, comme il disait, et qu'il ne rappelait que pour s'en moquer.

« Tous ceux qui l'ont connu un peu familièrement savent, dit Louis Racine, qu'il n'a jamais songé au mariage, et n'en ignorent pas la raison. » Cette raison était une incommodité due à une opération mal faite de la taille de la pierre après sa classe de quatrième.

« L'anecdote de la blessure qu'il aurait reçue



d'un dindon dans sa première enfance, et qui fut racontée, dit-on, après la mort de Despréaux, par le médecin de la faculté de Montpellier Claude Deshais Gendron, son ami, à l'intendant du Languedoc Le Nain, contée par celui-ci à un quidam, répétée par le quidam, cinq ou six ans après la mort des deux conteurs, au rédacteur de *l'Année littéraire*, qui la publia en 1756, ne supporte guère l'examen. Elle n'est, très vraisemblablement, qu'un écho de l'épigramme publiée par Pradon en 1694 contre Boileau, dans sa réponse à la satire des *Femmes*. »



Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible due to the quality of the scan and the age of the paper.





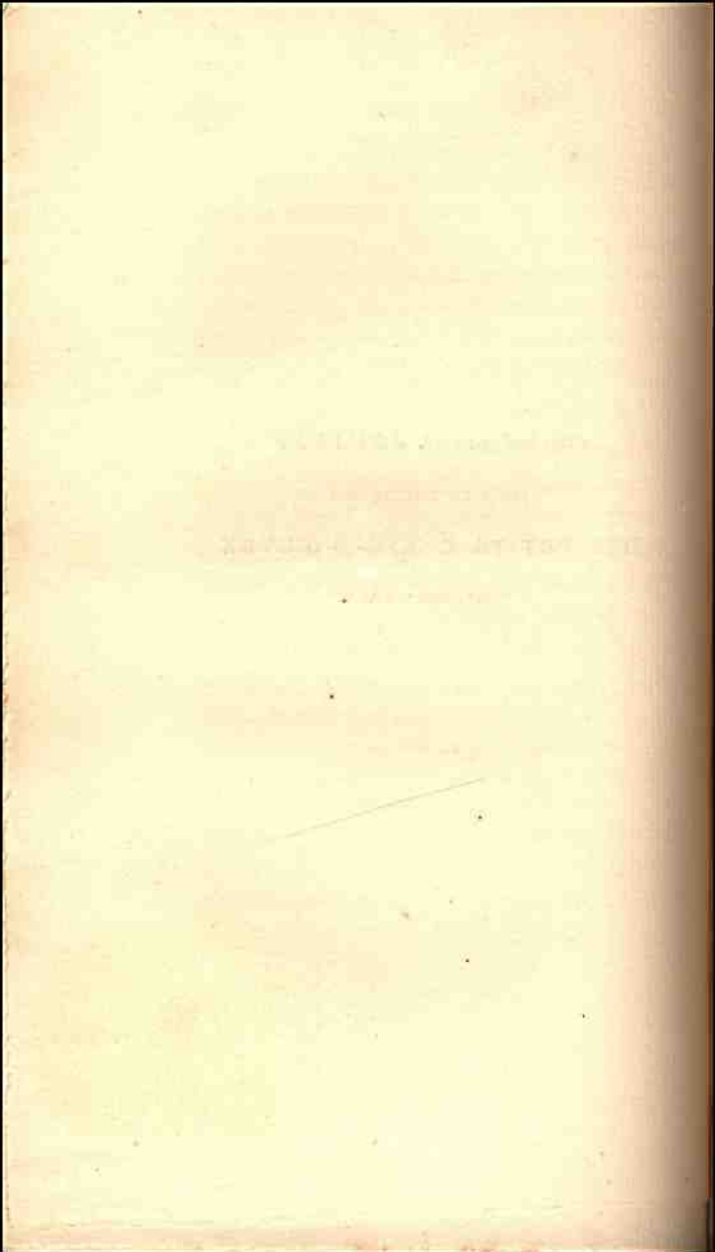
*Imprimé par D. JOUAUST*

POUR LA COLLECTION

DES PETITS CHEFS-D'ŒUVRE

OCTOBRE 1881





MÉMOIRES  
DE  
VOLTAIRE



TIRAGE A PETIT NOMBRE

Il a été fait un tirage spécial de :

30 exemplaires sur papier de Chine (N<sup>os</sup> 1 à 30).

30 — sur papier Whatman (N<sup>os</sup> 31 à 60).

60 exemplaires, numérotés.



# MÉMOIRES

POUR SERVIR A LA VIE

DE

## M. DE VOLTAIRE

ÉCRITS PAR LUI-MÊME

PUBLIÉS PAR

UN BIBLIOPHILE



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXVI

MEMOIRS

BY VOLTAIRE





## INTRODUCTION

---

**L**ES MÉMOIRES POUR SERVIR A LA VIE DE M. DE VOLTAIRE ÉCRITS PAR LUI-MÊME sont moins une autobiographie de l'auteur de CANDIDE qu'une relation circonstanciée de ses rapports et de ses démêlés avec Frédéric II, roi de Prusse. Ces MÉMOIRES embrassent une période de vingt-sept années, depuis la seconde moitié de 1733 jusqu'au 12 février 1760. Mais tout ce qui est étranger à Frédéric y tient relativement peu de place. Aussi a-t-on pu dire avec raison que cet ouvrage était « encore plus propre à composer la vie du roi de Prusse que celle de Voltaire<sup>1</sup> ».

---

1. *Mémoires secrets*, 21 mars 1784. — Il existe même une édition des *Mémoires* intitulée : *La Vie privée du roi de Prusse ou Mémoires*, etc. Amsterdam, chez les héritiers de M. — M. Rey, 1784, in-18 de 2 ff. de titre et 136 p. Portrait de Frédéric II. Le titre de départ porte : *Anecdotes du roi de Prusse ou Mémoires*, etc.



Ainsi que l'a fait remarquer M. G. Bengesco, dans le tome II de sa BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE, on n'est d'accord ni sur l'époque où ces MÉMOIRES ont été écrits, ni sur les circonstances dans lesquelles ils virent le jour en 1784.

S'il fallait s'en rapporter à une note de M. Ravaisson publiée dans le tome XII des ARCHIVES DE LA BASTILLE<sup>1</sup>, les MÉMOIRES de Voltaire auraient été non seulement composés, mais encore imprimés dès 1751. En effet, le 20 juillet 1751, — c'est-à-dire dix jours après l'arrivée de Voltaire à Potsdam, — le lieutenant de police Berryer écrivait la note suivante : « Il y a un livre de M. de Voltaire intitulé : MÉMOIRES POUR SERVIR A LA VIE DE \*\*\*. M. de Voltaire l'a laissé à Mme Denis. On croit qu'elle l'a encore. L'abbé Raynal, qui est fort aimé de M. de Voltaire et de Mme Denis, pourrait en savoir des nouvelles. Savoir ce que c'est que ce livre. » — C'étaient, dit M. Ravaisson, les MÉMOIRES POUR SERVIR A LA VIE DE VOLTAIRE. Cette hypothèse ne vaut même pas la peine d'être discutée : comment Voltaire aurait-il écrit en 1751 le récit de faits arrivés en 1752, 1753 et jusqu'au 12 février 1760?

On a prétendu, — avec aussi peu de vraisemblance, — que Voltaire avait publié, pendant qu'il

---

1. Paris, Pedone-Lauriel, 1881, in-8°, p. 361.





était encore l'hôte du roi de Prusse, une VIE PRIVÉE de Frédéric, et on a voulu voir dans ce libelle « la première ébauche des MÉMOIRES <sup>1</sup> ». Il courut en effet, vers le mois de juin 1752, peu de temps avant le mariage du prince Henri de Prusse<sup>2</sup>, un portrait de Frédéric intitulé : IDÉE DE LA PERSONNE, DE LA MANIÈRE DE VIVRE ET DE LA COUR DU ROI DE PRUSSE <sup>3</sup>.

Ce pamphlet ne fut imprimé qu'en 1753, du moins nous n'en connaissons pas d'édition antérieure; mais il est positivement de l'année 1752, puisqu'il y est question du prince Henri de Prusse « qui va épouser la princesse de Hesse ». Or, le ma-

1. L'abbé Maynard, *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, Paris, Ambroise Bray, 1868, II, 120.

2. Le prince Frédéric-Henri-Louis, communément appelé le prince Henri, était le troisième fils de Frédéric-Guillaume 1<sup>er</sup>.

3. Juin 1752. Avec une *Déclaration de M. de Voltaire détenu en prison à Francfort par le roi de Prusse* et une *Lettre de Voltaire à M<sup>me</sup> Denis* (du 9 juillet 1753). S. l. n. d., in-4<sup>o</sup> de 8 p. (Biblioth. nationale. Réserve. Collection Beuchot, n<sup>o</sup> 1897.) — Réimprimé en 1774, avec le nom de Voltaire (Paris, in-8<sup>o</sup> de 65 p., en français et en anglais; *ibid.*, n<sup>o</sup> 386), et en 1848 dans la *Nouvelle Revue encyclopédique*, Paris, Didot, V, 434-439. Ces trois textes présentent des leçons différentes. Une quatrième copie, intitulée : *Portrait de Frédéric II par un de ses contemporains*, et s'écartant considérablement des trois impressions citées ci-dessus, a été mise au-devant des *Matinées du roi de Prusse ou le Passe-temps royal*, Berlin (Bruxelles, de Blaesere), 1871, in-8<sup>o</sup>.



riage du prince Henri avec la princesse Wilhelmine de Hesse fut célébré le 25 juin 1752.

Il suffit d'ailleurs de parcourir cette brochure, qui a été successivement attribuée à Voltaire<sup>1</sup>, à La Beaumelle<sup>2</sup>, à lord Tyrconnel<sup>3</sup>, à un Père de l'Oratoire qui se trouvait à Berlin vers 1752<sup>4</sup>, pour se convaincre que Voltaire y est demeuré complètement étranger. On n'y retrouve ni sa manière ni son style, et Frédéric lui-même en a disculpé le poète : « Je n'ai jamais cru, lui écrivait-il le 16 mars 1754, que vous fussiez l'auteur de ces libelles qui ont paru. Je suis trop familiarisé avec votre style et votre façon de penser pour pouvoir m'y méprendre. » Cette lettre de Frédéric répond à une lettre de Voltaire, sans date, mais qui doit être de la fin de février 1754. Voltaire y parle de « ce misérable écrit » dans lequel « on entre dans les détails de la cuisine du roi » ; il ajoute que « cet impertinent écrit courait déjà le

---

1. *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson* (éd. Janet), IV, 147. — *Vie de Mauvertuis*, par L. Angliviel de La Beaumelle, Paris, 1856, p. 190. — *Vie politique, littéraire et morale de Voltaire*, par Lépant, 4<sup>e</sup> édition, Paris, 1824, p. 197. — *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire*, par Paillet de Warcy, Paris, 1824, I, 114.

2. *Mémoires du duc de Luynes*, éd. Dussieux et Soulié, XI, 463.

3. Voltaire à la duchesse de Saxe-Gotha, septembre 1753 (n<sup>o</sup> 2644 de l'édition Garnier frères).

4. *Nouvelle Revue encyclopédique*, loc. cit.



monde au milieu de l'année 1752 : vingt personnes en peuvent rendre témoignage, et M. le marquis de Valori, ci-devant envoyé auprès de Sa Majesté le roi de Prusse, est prêt de déposer qu'il vit en 1752 cet écrit infâme<sup>1</sup> ».

C'est donc à tort que les biographes et les ennemis de Voltaire, depuis La Beaumelle<sup>2</sup> jusqu'à l'abbé Maynard, lui ont attribué cette satire. Nous pensons plutôt, avec le duc de Luynes, qu'elle est l'œuvre de La Beaumelle lui-même, qui la fit imprimer en 1753, avec une déclaration et une lettre de Voltaire, pour faire accroire qu'elle était réellement du prisonnier de Francfort.

Selon les éditeurs de Kehl, c'est « peu de temps après l'aventure de Francfort » que Voltaire commença ses MÉMOIRES<sup>3</sup>. Mais cette indication est

---

1. *Œuvres de Voltaire*, éd. Garnier frères, XXXVIII, 181.

2. *Vie de Maupertuis*, loc. cit. La Beaumelle invoque, à ce sujet, le propre témoignage de Frédéric, et cite un extrait d'une lettre (inconnue) du roi à Maupertuis, dans laquelle on lit ce passage : « ... Voltaire est l'auteur des satires qu'on a imprimées en dernier lieu contre moi. Après les avoir faites en français, il les a fait traduire en allemand, et d'allemand il les a fait traduire, par une autre personne, en français pour mieux cacher son style. » — Mais on n'ignore pas que La Beaumelle a altéré et falsifié les lettres de Frédéric jointes à sa *Vie de Maupertuis*. (Voyez Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 338-339.)

3. *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. de Kehl, t. LXX (1789), p. 259.



presque aussi vague que celle qui nous est donnée par le marquis de Villette dans ce passage d'une lettre au comte de Guibert : « Après le séjour de M. de Voltaire à Colmar et à Lausanne, il vint s'établir auprès de Genève. Dégoûté des intrigues des cours, lassé de la faveur des rois, il y vivait avec un très petit nombre d'amis et n'y recevait que les voyageurs distingués qui faisaient le pèlerinage des Délices.

« C'est là que, le cœur gros de l'aventure de Francfort, il épanchait son âme, comme malgré lui, dans le sein de l'amitié... Ces auditeurs intimes, ravis de l'originalité qu'il mettait dans le récit de ces anecdotes, l'invitèrent à les écrire. En cédant à leurs instances, il obéit à un ancien mouvement d'humeur<sup>1</sup>. » Voltaire acheta les Délices au commencement de 1755 ; mais, s'il y composa ses MÉMOIRES, comme l'affirme le marquis de Villette, ce ne fut guère que vers 1759.

C'est la date à laquelle se sont arrêtés Beuchot<sup>2</sup>, M. Desnoiresterres<sup>3</sup>, et, en dernier lieu, l'auteur de la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE<sup>4</sup> : « Et en effet, dit M. Bengesco, Voltaire, dès les pre-

---

1. Œuvres du marquis de Villette, Édimbourg et Paris, 1788, in-8°, p. 248.

2. Œuvres de Voltaire, éd. Lefèvre, t. XL (1830), p. 37.

3. Voltaire, son retour et sa mort, p. 458.

4. Voltaire, Bibliographie de ses œuvres, II, 77.



mères lignes, parle de la mort de Kœnig (survenue le 21 août 1757) et de celle de la margrave de Baireuth, qui est du 14 octobre 1758. » Ajoutons que, dès le début de ses MÉMOIRES, Voltaire fait allusion à une édition d'un ouvrage de Mme du Châtelet, dont l'impression n'était pas encore terminée au moment où il écrivait<sup>1</sup>. Il s'agit des PRINCIPES MATHÉMATIQUES DE LA PHILOSOPHIE NATURELLE PAR FEU M<sup>me</sup> LA MARQUISE DU CHASTELET, qui furent publiés, non pas en 1756, comme l'a cru Beuchot<sup>2</sup>, mais dans la seconde moitié de l'année 1759<sup>3</sup> : Grimm en fait mention, le 15 septembre 1759, comme d'un livre nouvellement paru<sup>4</sup>. Il n'est donc pas téméraire de supposer que les MÉMOIRES de Voltaire sont postérieurs à 1758 et antérieurs à la fin de l'année 1759.

De 1759, — ou plutôt de 1760, car les dernières lignes de l'ouvrage sont, comme nous l'avons déjà dit, datées du 12 février 1760, — jusqu'en 1784, époque de sa publication, quel fut le sort du manuscrit de Voltaire? Est-il exact que l'auteur l'ait brûlé après sa réconciliation avec Frédéric? — La Harpe le

1. Œuvres complètes de Voltaire, éd. Garnier frères, t. I, p. 8.

2. *Id.*, *ibid.*, t. XXIII, p. 515.

3. Paris, Desaint, Saillant et Lambert, 2 vol. in-4°.

4. Correspondance littéraire, etc., éd. Garnier frères, IV, 143.



déroba-t-il à Voltaire en 1768? — Sur quelle copie l'ouvrage fut-il imprimé en 1784? — Qui était le détenteur de la copie authentique? — Autant de questions qu'il n'est point aisé de résoudre.

Nous ne croyons pas, comme le prétend le marquis de Villette, que Voltaire ait brûlé son manuscrit « après s'être réconcilié avec le roi de Prusse <sup>1</sup> ». En effet, la réconciliation ayant eu lieu en 1757 <sup>2</sup> et les MÉMOIRES ayant été écrits en 1759, il s'ensuivrait cette absurdité que l'ouvrage fut détruit avant d'avoir été composé. Mais, dira-t-on, la réconciliation ne fut jamais sincère, ou plutôt il n'y eut jamais de réconciliation. Voltaire devait se souvenir toute sa vie de l'affront qui lui avait été infligé à Francfort, et si, à un moment donné, il se résolut, pour des motifs que nous ignorons, à brûler son manuscrit, c'est après avoir pris la précaution d'en faire tirer deux copies dont l'existence nous est attestée par celui-là même qui fut chargé de ce soin, par Wagnière, secrétaire de Voltaire. Le témoignage de Wagnière est, sur ce point du moins, d'une précision absolue : « Je répète, dit-il dans son EXAMEN DES MÉMOIRES DE BACHAUMONT, qu'on vola à M. de Voltaire, en 1768, le manuscrit de ses MÉMOIRES

---

1. *Œuvres du marquis de Villette*, Edimbourg et Paris, 1788, p. 249.

2. La correspondance entre le roi et Voltaire reprit d'une façon régulière en octobre 1757.



SUR LE ROI DE PRUSSE; il ne les avait jamais montrés à qui que ce soit; mais il avait la malheureuse habitude de laisser sa bibliothèque ouverte et ses papiers souvent étalés, malgré les représentations que je lui en faisais. Il s'aperçut du vol de ces MÉMOIRES et de quelques autres manuscrits, lorsque, ayant brûlé l'original, il chercha les deux copies de ma main pour les brûler aussi. S. M. I. de Russie possède l'une de ces copies, et, dans le dernier voyage que je fis à Paris, je vis l'autre copie entre les mains de M. de Beaumarchais <sup>1</sup>. »

Il résulte de ce récit de Wagnière qu'en 1768, — c'est-à-dire plus de dix ans après sa réconciliation avec Frédéric, — Voltaire brûla réellement l'original de ses MÉMOIRES, et qu'à la même époque on lui déroba les deux copies de la main de son secrétaire, ou tout au moins l'une de ces copies. C'est, dit-on, La Harpe qui se rendit coupable de cet acte d'indélicatesse. On sait qu'en 1768 La Harpe, ayant pris dans la bibliothèque de Voltaire le second chant de la GUERRE CIVILE DE GENÈVE <sup>2</sup>, fut chassé de Ferney, en même temps que M<sup>me</sup> Denis, qui avait, paraît-il, favorisé ce vol <sup>3</sup>; « mais, dit M. Desnoiresterres, le poème

---

1. *Mémoires sur Voltaire*, II, 53-54.

2. Voltaire au comte de Rochefort, 1<sup>er</sup> mars 1768.

3. Voyez Desnoiresterres, *Voltaire à Genève*, pp. 194 et suivantes.



de la GUERRE CIVILE DE GENÈVE n'était pas le seul rapt dont Voltaire se crût fondé à se plaindre; d'autres soustractions plus compromettantes eurent lieu, notamment ses MÉMOIRES sur le roi de Prusse<sup>1</sup>. »

Comment alors concilier l'hypothèse du vol des MÉMOIRES, admise par Wagnière et par M. Desnoiresterres, avec ce que nous rapporte le même Wagnière dans la seconde partie de son récit? Comment La Harpe, — ou tout autre ami infidèle, — aurait-il pu soustraire la ou les copies en question, puisque l'une de ces copies fut envoyée, avec la bibliothèque de Voltaire, à Saint-Pétersbourg, où elle se trouve encore aujourd'hui<sup>2</sup>, et que l'autre, cédée à Panckoucke, en même temps que tous les papiers de Voltaire, passa plus tard dans les mains de Beaumarchais<sup>3</sup>. Beuchot résout le problème en supposant que, lorsque M<sup>me</sup> Denis revint chez son oncle, elle rapporta le manuscrit dérobé<sup>4</sup>; M. Bengesco semble ne

1. Desnoiresterres, *Voltaire à Genève*, p. 196.

2. Voyez la description de la *Bibliothèque de Voltaire* dans l'ouvrage intitulé : *Musée de l'Ermitage impérial*, Saint-Pétersbourg, 1860, in-8°, p. 117.

3. « Il (Beaumarchais) acheta cent soixante mille francs au libraire Panckoucke des manuscrits inédits qui ne contenaient guère qu'un morceau véritablement intéressant, les fragments de la vie de Voltaire, écrits par lui-même » (L. de Loménie, *Beaumarchais et son temps*, Paris, Calmann Lévy, 1879, in-12, t. II, p. 219).

4. *Œuvres de Voltaire*, éd. Lefèvre, t. XL, p. 38.





pas croire au vol<sup>1</sup> ; en tout cas, rien ne prouve, selon lui, que La Harpe ait dérobé à Voltaire le manuscrit de ses MÉMOIRES. Et, en effet, non seulement La Harpe ne tira aucun profit immédiat de son larcin, mais encore voici comment il s'exprime, dans sa CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE, au sujet du manuscrit en question :

« On lit dans quelques sociétés un manuscrit de M. de Voltaire donné par Mme Denis à Beaumarchais pour l'édition générale qui s'imprime à Kehl. J'en ai entendu la lecture chez M. le duc de Choiseul, faite par Beaumarchais lui-même, car il ne confie le manuscrit à personne : ce sont des Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie, rédigés par lui-même... Ces Mémoires, commencés, dit-il, en 1733, vers le temps de ses premières liaisons avec le roi de Prusse, finissent en 1760<sup>2</sup>. »

La Harpe écrivait ces lignes au commencement de 1783 ; s'il avait eu en sa possession, dès 1768, le manuscrit de Voltaire, et qu'il en eût pris copie, comme l'affirme Beuchot<sup>4</sup>, aurait-il dit que ce ma-

1. Voltaire, *Bibliographie de ses œuvres*, t. II, p. 78-79.

2. *Œuvres de La Harpe*, Paris, Verdière, 1820, XII, 107.

3. Les lettres de La Harpe au grand-duc héritier de Russie et au comte André Schouwalow ne sont pas datées ; mais la lettre dont nous citons ci-dessus un fragment doit être du mois de février ou de mars 1783, puisqu'il y est question du Roi Léar (de Ducis), représenté le 20 janvier 1783.

4. *Œuvres de Voltaire*, éd. Lefevre, XL, 38.



nuscrit fut commencé en 1733? Et cette erreur matérielle ne suffit-elle pas à prouver qu'il est innocent du vol dont on a voulu l'accuser? Il est vrai que les MÉMOIRES SECRETS parlent, à la date du 2 juin 1783, des lectures que faisait La Harpe du manuscrit de l'ouvrage : « ce qui annonce, ajoute le rédacteur des MÉMOIRES SECRETS, qu'il est pourvu d'une copie ». Mais à cette date les copies du manuscrit couraient les salons; Suard en exigeait une, sous peine de refuser sa signature au manuscrit de l'édition<sup>1</sup> : dès lors il n'est pas étonnant que La Harpe ait réussi à se procurer, lui aussi, une copie.

C'est le 10 avril 1783 que les MÉMOIRES SECRETS font mention pour la première fois du manuscrit des MÉMOIRES : « Ce manuscrit s'est trouvé dans les papiers de Voltaire; il était sous enveloppe, cacheté; et, dans la suscription, le défunt voulait qu'il ne fût ouvert qu'à la mort du roi de Prusse. Mme Denis, qui aurait dû se rendre dépositaire d'un tel secret et conserver le paquet, par inadvertance, par bonne foi ou par ignorance, l'a livré au sieur Panckoucke, avec le reste, lors de la vente qui lui en a été faite, et ce libraire, fort étourdi, dans sa rétrocession au sieur de Beaumarchais, n'a pas eu plus de réserve. »

Une fois en possession du manuscrit, Beaumarchais le lut confidemment à ses amis, le communiqua de même

---

1. *Mémoires secrets*, 2 juin 1783.



à quelques grands seigneurs<sup>1</sup>, si bien que les copies s'en multiplièrent<sup>2</sup> et que rien ne fut plus facile que d'en publier à la fois plusieurs éditions furtives.

Comme l'a justement fait observer Decroix (l'éditeur des MÉMOIRES SUR VOLTAIRE), Beaumarchais « avait un intérêt particulier à ne pas rendre public un morceau si neuf et si piquant, dont il espérait pouvoir enrichir, tôt ou tard, sans inconvénient, son édition de Voltaire<sup>3</sup> ». Ce n'est donc pas, comme l'ont dit les éditeurs de Kehl, la copie trouvée dans les papiers de Voltaire, — c'est-à-dire la copie achetée par Beaumarchais à Panckoucke, — qui fut imprimée en 1784<sup>4</sup>; les diverses éditions publiées à cette époque furent imprimées sur les nombreuses copies furtives que Beaumarchais laissa complaisamment tirer du manuscrit. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que toutes les éditions de 1784 qui ont passé sous nos yeux présentent entre elles des différences de texte, fort légères, à la vérité, et que, d'autre part, aucune de ces éditions n'est conforme au texte publié par Beaumarchais, en 1789, dans le tome LXX de l'édition de Kehl.

---

1. *Mémoires secrets*, 10 avril 1783.

2. La Bibliothèque Nationale possède l'une de ces copies (Fr. 15,284).

3. *Mémoires sur Voltaire*, II, 55.

4. *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. de Kehl, t. LXX (1789), p. 259.



Le rédacteur des MÉMOIRES SECRETS est d'un autre avis; il ne doute pas que Beaumarchais n'ait été l'auteur de la publicité donnée, en 1784, aux MÉMOIRES de Voltaire. « Au moins, ajoute-t-il, ne peut-il se disculper de l'infidélité d'avoir manqué à la volonté du testateur en ouvrant le paquet qui devait rester clos jusqu'après la mort du roi de Prusse<sup>1</sup>. »

On a prétendu que Beaumarchais, en multipliant les lectures du manuscrit de Voltaire, n'avait eu d'autre but que d'intéresser Frédéric à sa destruction. Il ne croyait point sans doute que, du vivant du roi de Prusse, on pût pousser la hardiesse jusqu'à imprimer l'ouvrage; mais il espérait que le monarque solliciterait la remise du manuscrit et le payerait au poids de l'or<sup>2</sup>. Rien ne justifie ces suppositions malveillantes. Tout ce qui a été constaté, c'est qu'en 1784, lors de la publication des diverses éditions furtives des MÉMOIRES, le baron de Goltz, ministre de Prusse à Paris, « jeta les hauts cris et fit tout pour arrêter la vente et racheter tous les exemplaires qu'il put trouver : expédient bien insuffisant et dont l'effet ne pouvait être que de donner plus de prix au

---

1. *Mémoires secrets*, 6 avril 1784. — Sur les *Mémoires* de Voltaire, voyez encore la *Correspondance secrète* des 4 et 12 juin 1784, XVI, 226 et 245.

2. *Mémoires secrets*, 10 avril 1783.



libelle. Les éditions se multiplièrent, et Beuchot en avait pu retrouver quatre du même temps<sup>1</sup>... »

Ces quatre éditions sont à la Bibliothèque nationale, dans la collection Beuchot (Réserve, nos 554, 555, 556, 558). Elles ont été décrites dans le tome II de la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE, pp. 75 et 76. Mais il s'en faut que ce soient là les seules éditions furtives publiées en 1784. Outre celle que nous avons mentionnée au commencement de cette INTRODUCTION<sup>2</sup>, et une autre édition publiée sous la rubrique de Berlin, in-8 de 1 f. non chiff. et 106 pp. (Bibl. nationale, Ln 27, 20,791), l'auteur de la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE en signale plusieurs autres, qu'il a vues au British Museum, ou dont il a trouvé l'indication dans divers recueils bibliographiques français et étrangers.

La plupart de ces éditions varient quant au texte, quant à la ponctuation, quant à l'orthographe des noms propres ; ce qui nous fait croire, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, qu'elles ont été imprimées sur des copies différentes. Il serait difficile de préciser quelle est l'édition qui partit en premier lieu. Les MÉMOIRES SECRETS et la CORRESPONDANCE de Métra annoncent bien, le 6 avril et le 4 juin 1784, la pu-

1. Desnoiresterres, *Voltaire, son retour et sa mort*, p. 459.

2. Page 1, note 1. — Cet exemplaire fait partie de la collection Voltairienne de M. Bengesco.



blication de l'ouvrage posthume de Voltaire; mais ces recueils ne contiennent aucun détail bibliographique de nature à nous renseigner sur la rubrique et le format de la première édition imprimée. M. Bengesco donne comme telle l'édition avec le nom de Genève, in-8 de 174 pp. et 1 f. d'errata. (Voyez le n° 1,642 de sa BIBLIOGRAPHIE.) Une autre édition, publiée avec le nom de Londres (1784, in-8 de 117 pp., titre encadré), renferme deux notes de Saint-Lambert, que l'on trouvera à la fin de la présente réimpression, et qui n'ont encore été reproduites par aucun des éditeurs de Voltaire.

C'est également en 1784 que des fragments (parfois altérés) des MÉMOIRES de Voltaire furent intercalés par les éditeurs de Kehl dans le COMMENTAIRE HISTORIQUE SUR LES ŒUVRES DE L'AUTEUR DE LA « HENRIADE »<sup>1</sup>. On sait que l'édition de Kehl a été publiée de 1784 à 1789 par la Société littéraire typographique, dont Beaumarchais était le correspondant général. Soit qu'il ait voulu respecter jusqu'à un certain point les dernières volontés de Voltaire, soit qu'il ait craint une nouvelle intervention du ministre de

---

1. *Œuvres complètes de Voltaire* (éd. de Kehl), t. XLVIII (1784), p. 103, 116, 131, 145, 172, 183, 186. — Cf. dans l'édition Garnier frères (t. I, p. 9, 23, 32, 34, 45, 51, 54) l'indication des passages des *Mémoires* intercalés par les éditeurs de Kehl dans le *Commentaire historique*.



Prusse à Paris, Beaumarchais n'osa pas, malgré la grande publicité donnée aux MÉMOIRES par les nombreuses éditions furtives imprimées en 1784, reproduire intégralement l'ouvrage dans l'édition de Kehl. Il se borna donc à fondre dans le COMMENTAIRE HISTORIQUE d'assez longs passages empruntés au manuscrit qu'il avait entre les mains. Ce n'est qu'en 1789 (après la mort du roi de Prusse) que les MÉMOIRES POUR SERVIR A LA VIE DE M. DE VOLTAIRE ÉCRITS PAR LUI-MÊME furent publiés dans le tome LXX de l'édition de Kehl, pp. 257 et suivantes. C'est ce dernier texte que nous avons reproduit dans la présente réimpression; nous avons toutefois relevé, — ce qui n'avait pas encore été fait jusqu'à présent, — les principales variantes de celle des éditions de 1784 que M. Bengesco indique comme la première en date (l'édition in-8 de 174 pp.), ainsi que de la copie manuscrite qui se trouve à la Bibliothèque nationale (Fr. 15, 284). Quant à l'orthographe des noms propres allemands, nous avons adopté celle qu'a suivie M. Preuss, dans son édition des ŒUVRES DE FRÉDÉRIC LE GRAND.

C'est à tort (dit l'auteur de la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE, *loc. cit.*) qu'une note des rédacteurs du Catalogue de la Bibliothèque nationale (tome X, p. 336) donne les Mémoires publiés en 1785 sous le titre suivant : *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire, etc...* Amster-



dam, 2 parties in-12, comme le même ouvrage que les MÉMOIRES de 1784, revus par l'abbé Louis Mayeul-Chaudon.

On a posé dans le tome Ier de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, p. 86, la question suivante : « Par une clause de son testament, Voltaire défendit de publier avant 1878 (cent ans après sa mort) les Mémoires qu'il laissait. Ces Mémoires, qui ne peuvent qu'être excessivement curieux... que sont-ils devenus?... sont-ils en mains sûres?... Est-on décidé à les publier avant l'époque indiquée par le testament?...<sup>1</sup> »

Le testament de Voltaire, dont on peut voir un fac-similé dans le volume intitulé : *Le Dernier Volume des œuvres de Voltaire* (Paris, Plon, 1862), in-8, ne contient aucune clause relative à ces prétendus Mémoires.

L'ouvrage intitulé : *Frédéric le Grand, contenant des anecdotes précieuses sur la vie du roi de Prusse régnant, d'autres sur ses amis et ennemis, ainsi que les portraits de la famille de Sa Majesté* (Amsterdam, les héritiers de Michel Rey, 1785, in-12 de 1 f. et 249 pp.; C. V. Beuchot, 1262<sup>2</sup>), a été donné

---

1. Cf. *l'Intermédiaire*, t. XI, p. 613.

2. « Cet ouvrage est resté inconnu à Barbier et nous en ignorons nous-même l'auteur. Les *Mémoires secrets* du 23 août 1785 disent que c'est une compilation de différentes mains, mais rangée avec ordre par un seul rédacteur. » (Note de M. Bengesco.)





comme pouvant faire suite aux *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire*.

Une autre édition de cet ouvrage est intitulée : *Frédéric le Grand*. S. l. n. d., in-8 de 190 pp. (C. V. Beuchot, 1261).

LES MÉMOIRES POUR SERVIR A LA VIE DE VOLTAIRE, etc., ont été réimprimés sous le titre de : *Voyage à Berlin*, dans le tome V des *Romans de Voltaire*, éd. de la Bibliothèque nationale, in-32, pp. 112-188.

*Nous nous flattons que la nouvelle édition des MÉMOIRES, dont MM. Jouaust et Sigaux ont eu l'heureuse idée d'enrichir leur collection des Petits Chefs-d'œuvre, sera accueillie avec faveur par tous les amis du XVIII<sup>e</sup> siècle, par tous ceux qui aiment Voltaire, et qui seront heureux de retrouver dans ces pages les meilleures qualités d'esprit et de style du grand écrivain.*



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.





MÉMOIRES  
POUR SERVIR A LA  
VIE DE M. DE VOLTAIRE  
ÉCRITS PAR LUI-MÊME

---

**J'**ÉTAIS las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maitres, des mauvais livres imprimés avec approbation et privilège du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai, en 1733, une jeune dame qui pensait à peu près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne, pour y cultiver son esprit loin du tumulte

*Mémoires de Voltaire.*

1



du monde : c'était M<sup>me</sup> la marquise du Châtelet, la femme de France qui avait le plus de disposition pour toutes les sciences.

Son père, le baron de Breteuil, lui avait fait apprendre le latin, qu'elle possédait comme M<sup>me</sup> Dacier : elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'Horace, de Virgile et de Lucrece; tous les ouvrages philosophiques de Cicéron lui étaient familiers. Son goût dominant était pour les mathématiques et pour la métaphysique. On a rarement uni plus de justesse d'esprit et plus de goût avec plus d'ardeur de s'instruire; elle n'aimait pas moins le monde et tous les amusemens de son âge et de son sexe. Cependant elle quitta tout pour aller s'ensevelir dans un château délabré sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, dans un terrain très ingrat et très vilain. Elle embellit ce château qu'elle orna de jardins assez agréables. J'y bâtis une galerie; j'y formai un très beau cabinet de physique. Nous eûmes une bibliothèque nombreuse. Quelques savans vinrent philosopher dans notre retraite. Nous eûmes deux ans entiers le célèbre Kœnig, qui est mort professeur à La Haye et bibliothécaire de M<sup>me</sup> la princesse d'Orange. Maupertuis vint avec Jean Bernoulli; et dès lors Maupertuis, qui était né le plus jaloux des hommes, me prit pour l'objet de cette passion qui lui a été toujours très chère.



J'enseignai l'anglais à M<sup>me</sup> du Châtelet, qui au bout de trois mois le sut aussi bien que moi, et qui lisait également Locke, Newton et Pope. Elle apprit l'italien aussi vite; nous lûmes ensemble tout le Tasse et tout l'Arioste. De sorte que quand Algarotti vint à Cirey, où il acheva son *Newtonianismo per le dame*, il la trouva assez savante dans sa langue pour lui donner de très bons avis dont il profita. Algarotti était un vénitien fort aimable, fils d'un marchand fort riche; il voyageait dans toute l'Europe, savait un peu de tout et donnait à tout de la grâce.

Nous ne cherchions qu'à nous instruire dans cette délicieuse retraite, sans nous informer de ce qui se passait dans le reste du monde. Notre plus grande attention se tourna longtemps du côté de Leibnitz et de Newton. M<sup>me</sup> du Châtelet s'attacha d'abord à Leibnitz, et développa une partie de son système dans un livre très bien écrit, intitulé *Institutions de physique*. Elle ne chercha point à parer cette philosophie d'ornemens étrangers; cette afféterie n'entraît point dans son caractère mâle et vrai. La clarté, la précision et l'élégance composaient son style. Si jamais on a pu donner quelque vraisemblance aux idées de Leibnitz, c'est dans ce livre qu'il la faut chercher. Mais on commence aujourd'hui à ne plus s'embarrasser de ce que Leibnitz a pensé.



Née pour la vérité, elle abandonna bientôt les systèmes et s'attacha aux découvertes du grand Newton. Elle traduisit en français tout le livre des *Principes mathématiques*; et depuis, lorsqu'elle eut fortifié ses connaissances, elle ajouta à ce livre, que si peu de gens entendent, un commentaire algébrique qui n'est pas davantage à la portée du commun des lecteurs. M. Clairaut, l'un de nos meilleurs géomètres, a revu exactement ce commentaire. On en a commencé une édition; il n'est pas honorable pour notre siècle qu'elle n'ait pas été achevée.

Nous cultivions à Cirey tous les arts. J'y composai *Alzire*, *Mérope*, *l'Enfant prodigue*, *Mahomet*. Je travaillai pour elle à un *Essai sur l'Histoire générale* depuis Charlemagne jusqu'à nos jours : je choisis cette époque de Charlemagne, parce que c'est celle où Bossuet s'est arrêté, et que je n'osais toucher à ce qui avait été traité par ce grand homme. Cependant elle n'était pas contente de l'*Histoire universelle* de ce prélat. Elle ne la trouvait qu'éloquente; elle était indignée que presque tout l'ouvrage de Bossuet roulât sur une nation aussi méprisable que celle des Juifs.

Après avoir passé six années dans cette retraite, au milieu des sciences et des arts, il fallut que nous allussions à Bruxelles, où la maison du Châtelet avait depuis longtemps un procès considérable

contre la maison de Honsbrouk. J'eus le bonheur d'y trouver un petit-fils de l'illustre et infortuné grand pensionnaire de Witt, qui était premier président de la chambre des comptes. Il avait une des plus belles bibliothèques de l'Europe, qui me servit beaucoup pour l'*Histoire générale*; mais j'eus à Bruxelles un bonheur plus rare et qui me fut plus sensible : j'accommodai le procès pour lequel les deux maisons se ruinaient en frais depuis soixante ans. Je fis avoir à M. le marquis du Châtelet deux cent vingt mille livres argent comptant, moyennant quoi tout fut terminé.

Lorsque j'étais encore à Bruxelles, en 1740, le gros roi de Prusse Frédéric-Guillaume, le moins endurant de tous les rois, sans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'est fait une réputation si singulière, entretenait un commerce assez régulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui se ressemblassent moins que ces deux monarques. Le père était un véritable vandale, qui dans tout son règne n'avait songé qu'à amasser de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il se pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, et jamais roi ne fut plus riche. Il



avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré, et la moitié de cet argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges ; de façon que, quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge et condamnait le délinquant au double. Il faut observer que, quand ce même juge ne payait pas le roi le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant.

Un homme tuait-il un lièvre, ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende. Une fille faisait-elle un enfant, il fallait que la mère, ou le père, ou les parents donnassent de l'argent au roi pour la façon.

M<sup>me</sup> la baronne de Kniphausen, la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire qui possédait sept à huit mille livres de rente, fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage : le roi lui écrivit de sa main que, pour sauver son honneur, elle envoyât sur-le-champ trente mille livres à son trésor ; elle fut obligée de les emprunter, et fut ruinée.





Il avait un ministre à La Haye nommé Luiscius : c'était assurément de tous les ministres des têtes couronnées le plus mal payé ; ce pauvre homme, pour se chauffer, fit couper quelques arbres dans le jardin d'Hons-Lardik, appartenant pour lors à la maison de Prusse ; il reçut bientôt après des dépêches du roi son maître qui lui retenaient une année d'appointemens. Luiscius désespéré se coupa la gorge avec le seul rasoir qu'il eût : un vieux valet vint à son secours, et lui sauva malheureusement la vie. J'ai retrouvé depuis Son Excellence à La Haye, et je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé *la Vieille-Cour*, palais appartenant au roi de Prusse, et où ce pauvre ambassadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie est une république en comparaison du despotisme exercé par Frédéric-Guillaume. C'est par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de règne, à entasser dans les caves de son palais de Berlin environ vingt millions d'écus bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il se donna le plaisir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent massif, dans lesquels l'art ne surpassait pas la matière. Il donna aussi à la reine sa femme, en compte, un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, jusqu'aux pommeaux des pelles et pincettes, et jusqu'aux cafetières.



Le monarque sortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuisses; et, quand il achetait un habit neuf, il faisait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que Sa Majesté, armée d'une grosse canne de sergent, faisait tous les jours la revue de son régiment de géans. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut : il les faisait acheter aux bouts de l'Europe et de l'Asie. J'en vis encore quelques-uns après sa mort. Le roi son fils, qui aimait les beaux hommes, et non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine sa femme en qualité d'heiduques. Je me souviens qu'ils accompagnèrent un vieux carrosse de parade qu'on envoya au-devant du marquis de Beauvau, qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi Frédéric-Guillaume, qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de son père, n'avait pu se défaire de cet énorme carrosse dédoré. Les heiduques, qui étaient aux portières pour le soutenir en cas qu'il tombât, se donnaient la main par-dessus l'impériale.

Quand Frédéric-Guillaume avait fait sa revue, il allait se promener par la ville; tout le monde s'enfuyait au plus vite : s'il rencontrait une femme,

il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue : « Va-t'en chez toi, gueuse ; une honnête femme doit être dans son ménage. » Et il accompagnait cette remontrance ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint Évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger si ce vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de grâces, de politesse et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire et qui faisait de la musique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu ; le prince jouait-il de la flûte, le père cassait la flûte, et quelquefois traitait Son Altesse Royale comme il traitait les dames et les prédicans à la parade.

Le prince, lassé de toutes les attentions que son père avait pour lui, résolut un beau matin, en 1730, de s'enfuir, sans bien savoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier général ou d'un marchand anglais. Il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, Katt et Keith, devaient l'accompagner. Katt était le fils unique d'un brave officier général. Keith était gendre de



cette même baronne de Kniphausen à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfants. Le jour et l'heure étaient déterminés ; le père fut informé de tout : on arrêta en même temps le prince et ses deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princesse Guillelmine, sa fille, qui depuis a épousé le prince margrave de Baireuth, était du complot ; et, comme il était très expéditif en fait de justice, il la jeta à coups de pied par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher. La reine mère, qui se trouva à cette expédition dans le temps que Guillelmine allait faire le saut, la retint à peine par ses jupes. Il en resta à la princesse une contusion au-dessous du tétou gauche, qu'elle a conservée toute sa vie comme une marque des sentimens paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une espèce de maîtresse, fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg, établie à Potsdam. Elle jouait du clavecin assez mal ; le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait ; sa vocation n'était pas pour le sexe. Cependant, comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiselle le tour de la place de Potsdam, conduite par le bourreau qui la fouettait sous les yeux de son fils.

Après l'avoir régala de ce spectacle, il le fit



transférer à la citadelle de Custrin située au milieu d'un marais. C'est là qu'il fut enfermé six mois, sans domestiques, dans une espèce de cachot ; et, au bout de six mois, on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat, jeune, beau, bien fait, et qui jouait de la flûte, servit en plus d'une manière à amuser le prisonnier. Tant de belles qualités ont fait depuis sa fortune. Je l'ai vu à la fois valet de chambre et premier ministre, avec toute l'insolence que ces deux postes peuvent inspirer.

Le prince était depuis quelques semaines dans son château de Custrin, lorsqu'un vieil officier, suivi de quatre grenadiers, entra dans sa chambre, fondant en larmes. Frédéric ne douta pas qu'on ne vint lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de son ami Katt sur un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. Il tendit la main à Katt et s'évanouit. Le père était présent à ce spectacle comme il l'avait été à celui de la fille fouettée.

Quant à Keith, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande. Le roi dépêcha des soldats pour le prendre : il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura jusqu'à la mort du clément Frédéric-Guillaume.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son des-



sein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne faisait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarowitz, fils aîné du czar Pierre I<sup>er</sup>.

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager. Mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas, son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur Charles VI, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'Empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de Seckendorff au père pour lui faire les plus sérieuses remontrances. Le comte de Seckendorff, que j'ai vu depuis en Saxe, où il s'est retiré, m'a juré qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tranchât pas la tête au prince. C'est ce même Seckendorff qui a commandé les armées de Bavière, et dont le prince, devenu roi de Prusse, fait un portrait affreux dans l'histoire de son père, qu'il a insérée dans une trentaine d'exemplaires des *Mémoires de Brandebourg*<sup>1</sup>.

---

1. J'ai donné à l'électeur palatin l'exemplaire dont le roi de Prusse m'avait fait présent. (*Note de Voltaire.*)



Après cela, servez les princes et empêchez qu'on ne leur coupe la tête.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de l'empereur et les larmes de la reine de Prusse obtinrent la liberté du prince héréditaire, qui se mit à faire des vers et de la musique plus que jamais. Il lisait Leibnitz, et même Wolf, qu'il appelait un compilateur de fatras, et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les sciences à la fois.

Comme son père lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays, où tout consistait en revues, il employa son loisir à écrire aux gens de lettres de France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba sur moi. C'était des lettres en vers ; c'était des traités de métaphysique, d'histoire, de politique. Il me traitait d'homme divin ; je le traitais de Salomon. Les épithètes ne nous coûtaient rien. On a imprimé quelques-unes de ces fadaises dans le recueil de mes œuvres ; et heureusement on n'en a pas imprimé la trentième partie. Je pris la liberté de lui envoyer une très belle écritoire de Martin ; il eut la bonté de me faire présent de quelques colifichets d'ambre. Et les beaux esprits des cafés de Paris s'imaginèrent avec horreur que ma fortune était faite.

Un jeune courlandais, nommé Keyserlingk,



qui faisait aussi des vers français tant bien que mal, et qui en conséquence était alors son favori, nous fut dépêché à Cirey des frontières de la Poméranie. Nous lui donnâmes une fête : je fis une belle illumination, dont les lumières dessinaient les chiffres et le nom du prince royal, avec cette devise : *L'espérance du genre humain*. Pour moi, si j'avais voulu concevoir des espérances personnelles, j'en étais très en droit : car on m'écrivait *Mon cher ami*, et on me parlait souvent, dans les dépêches, des marques solides d'amitié qu'on me destinait quand on serait sur le trône. Il y monta enfin lorsque j'étais à Bruxelles; et il commença par envoyer en France, en ambassade extraordinaire, un manchot nommé Camas, ci-devant français réfugié, et alors officier dans ses troupes. Il disait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main, et que, pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de France, il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. Camas, en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme, qu'il avait fait son page, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi; qu'il me priait de me rendre chez lui sur l'heure, et qu'il avait le plus grand et le plus magnifique présent à me faire de la part du roi son maître. « Courez vite, dit M<sup>me</sup> du Châtelet; on vous envoie sûrement les diamans de la cou-



ronne. » Je courus, je trouvai l'ambassadeur, qui, pour toute valise, avait derrière sa chaise un quartaut de vin de la cave du feu roi, que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuisai en protestations d'étonnement et de reconnaissance sur les marques liquides des bontés de Sa Majesté, substituées aux solides dont elle m'avait flatté, et je partageai le quartaut avec Camas.

Mon Salomon était alors à Strasbourg. La fantaisie lui avait pris, en visitant ses longs et étroits États qui allaient depuis Gueldre jusqu'à la mer Baltique, de voir *incognito* les frontières et les troupes de France.

Il se donna ce plaisir dans Strasbourg, sous le nom du comte du Four, riche seigneur de Bohême. Son frère, le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris aussi son nom de guerre ; et Algarotti, qui s'était attaché à lui, était le seul qui ne fût pas en masque.

Le roi m'envoya à Bruxelles une relation de son voyage, moitié prose et moitié vers, dans un goût approchant de Bachaumont et de Chapelle, c'est-à-dire autant qu'un roi de Prusse peut en approcher. Voici quelques endroits de sa lettre :

« Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore.

Car des hôtes intéressés,  
De la faim nous voyant pressés,



D'une façon plus que frugale,  
 Dans une chaumière infernale,  
 En nous empoisonnant nous volaient nos écus.  
 O siècle différent du temps de Lucullus !

« Des chemins affreux ; mal nourris, mal abreuvés ; ce n'était pas tout : nous essayâmes encore bien des accidens ; et il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'en chaque endroit où nous passâmes on nous prit pour quelque chose d'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois ;  
 D'autres, pour des filous courtois ;  
 D'autres, pour gens de connaissance.  
 Parfois le peuple s'attroupaît,  
 Entre les yeux nous regardait  
 En badauds curieux remplis d'impertinence.

« Le maître de la poste de Kehl nous ayant assurés qu'il n'y avait point de salut sans passeport, et voyant que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti, à quoi les armes prussiennes que j'avais sur mon cachet nous secondèrent merveilleusement.

« Nous arrivâmes à Strasbourg, et le corsaire de la douane et le visiteur parurent contents de nos preuves.



Ces scélérats nous épiaient ;  
D'un œil le passeport lisaient,  
De l'autre lorgnaient notre bourse.  
L'or, qui toujours fut de ressource,  
Par lequel Jupin jouissait  
De Danaé qu'il caressait ;  
L'or par qui César gouvernait  
Le monde heureux sous son empire ;  
L'or plus dieu que Mars et l'Amour ;  
Ce même or sut nous introduire  
Le soir dans les murs de Strasbourg. »

On voit par cette lettre qu'il n'était pas encore devenu le meilleur de nos poètes, et que sa philosophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont son père avait fait provision.

De Strasbourg il alla voir ses Etats de la Basse-Allemagne, et me manda qu'il viendrait *incognito* me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maison ; mais, étant tombé malade dans le petit château de Meuse, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui présenter mes profonds hommages. Maupertuis, qui avait déjà ses vues et qui était possédé de la rage d'être président d'une académie, s'était présenté de lui-même et logeait avec Algarotti et Keyserlingk dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé Rambonet, ministre d'État, se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes man-



chettes de toile, sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté entrait dans une de ses poches et l'autre passait à peine l'épaule. On me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'État importante ; et cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de Sa Majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Keyserlingk, Maupertuis, et le ministre du roi auprès des États-Généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté et des androgynes de Platon.

Le conseiller Rambonet était, pendant ce temps-là, monté sur un cheval de louage : il alla toute la nuit, et, le lendemain, arriva aux portes de Liège, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que deux mille hommes des troupes de Wésel mettaient la ville de Liège à contribu-

tion. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeste, et j'en fis un, tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi avec qui je soupais et qui m'appelait son ami ne dût avoir toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, et qui servirent à l'indemniser des frais de son voyage de Strasbourg, dont il s'était plaint dans sa poétique lettre.

Je ne laissai pas de me sentir attaché à lui, car il avait de l'esprit, des grâces, et, de plus, il était roi, ce qui fait toujours une grande séduction, attendu la faiblesse humaine. D'ordinaire ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois; celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la tête, tandis que l'abbé Desfontaines et d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins une fois la semaine.

Le roi de Prusse, quelque temps avant la mort de son père, s'était avisé d'écrire contre les principes de Machiavel. Si Machiavel avait eu un prince pour disciple, la première chose qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui. Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de finesse. Il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore souverain, et que son père



ne lui faisait pas aimer le pouvoir despotique. Il louait alors de tout son cœur la modération, la justice, et, dans son enthousiasme, il regardait toute usurpation comme un crime. Il m'avait envoyé son manuscrit à Bruxelles, pour le corriger et le faire imprimer ; et j'en avais déjà fait présent à un libraire de Hollande, nommé Van Duren, le plus insigne fripon de son espèce. Il me vint enfin un remords de faire imprimer *l'Anti-Machiavel*, tandis que le roi de Prusse, qui avait cent millions dans ses coffres, en prenait un aux pauvres Liégeois par la main du conseiller Rambonet. Je jugeai que mon Salomon ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laissé soixante et six mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes ; il les augmentait, et paraissait avoir envie de s'en servir à la première occasion.

Je lui représentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer son livre précisément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit service ; mais le libraire demanda tant d'argent que le roi, qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du cœur d'être imprimé, aimait mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas.

Lorsque j'étais en Hollande, occupé de cette

besogne, l'empereur Charles VI mourut, au mois d'octobre 1740, d'une indigestion de champignons qui lui causa une apoplexie ; et ce plat de champignons changea la destinée de l'Europe. Il parut bientôt que Frédéric II, roi de Prusse, n'était pas aussi ennemi de Machiavel que le prince royal avait paru l'être. Quoiqu'il roulât déjà dans sa tête le projet de son invasion en Silésie, il ne m'appela pas moins à sa cour.

Je lui avais déjà signifié que je ne pouvais m'établir auprès de lui, que je devais préférer l'amitié à l'ambition, que j'étais attaché à M<sup>me</sup> du Châtelet, et que, philosophe pour philosophe, j'aimais mieux une dame qu'un roi.

Il approuvait cette liberté, quoiqu'il n'aimât pas les femmes. J'allai lui faire ma cour au mois d'octobre.

Le cardinal de Fleury m'écrivit une longue lettre pleine d'éloges pour *l'Anti-Machiavel* et pour l'auteur ; je ne manquai pas de la lui montrer. Il rassemblait déjà ses troupes, sans qu'aucun de ses généraux ni de ses ministres pût pénétrer son dessein. Le marquis de Beauvau, envoyé auprès de lui pour le complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France en faveur de Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Charles VI ; qu'il voulait appuyer l'élection à l'Empire de François de Lorraine, grand-duc de



Toscane, époux de cette reine; qu'il pouvait y trouver de grands avantages.

Je devais croire plus que personne qu'en effet le nouveau roi de Prusse allait prendre ce parti, car il m'avait envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de sa façon, dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle et la déprédatrice de l'Allemagne. Mais il était dans sa nature de faire toujours tout le contraire de ce qu'il disait et de ce qu'il écrivait, non par dissimulation, mais parce qu'il écrivait et parlait avec une espèce d'enthousiasme, et agissait ensuite avec une autre.

Il partit au 15 de décembre, avec la fièvre quarte, pour la conquête de la Silésie, à la tête de trente mille combattants bien pourvus de tout et bien disciplinés; il dit au marquis de Beauvau, en montant à cheval: « Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons. »

Il a écrit depuis l'histoire de cette conquête; il me l'a montrée tout entière. Voici un des articles curieux du début de ces annales; j'eus soin de le transcrire de préférence, comme un monument unique.

« Que l'on joigne à ces considérations des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie, et la vivacité de mon caractère: c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse, reine de Bohême et de Hongrie. » Et,





quelques lignes ensuite, il y avait ces propres mots : « L'ambition, l'intérêt, le désir de faire parler de moi, l'emportèrent ; et la guerre fut résolue. » .

Depuis qu'il y a des conquérans ou des esprits ardens qui ont voulu l'être, je crois qu'il est le premier qui se soit ainsi rendu justice. Jamais homme peut-être n'a plus senti la raison, et n'a plus écouté ses passions. Ces assemblages de philosophie et de dérèglements d'imagination ont toujours composé son caractère.

C'est dommage que je lui aie fait retrancher ce passage quand je corrigeai depuis tous ses ouvrages : un aveu si rare devait passer à la postérité, et servir à faire voir sur quoi sont fondées presque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poètes, historiens, déclamateurs d'académie, nous célébrons ces beaux exploits : et voilà un roi qui les fait, et qui les condamne.

Ses troupes étaient déjà en Silésie quand le baron de Gotter, son ministre à Vienne, fit à Marie-Thérèse la proposition incivile de céder de bonne grâce au roi électeur son maître les trois quarts de cette province, moyennant quoi le roi de Prusse lui prêterait trois millions d'écus, et ferait son mari empereur.

Marie-Thérèse n'avait alors ni troupes, ni argent, ni crédit ; et cependant elle fut inflexible.



Elle aima mieux risquer de tout perdre que de fléchir sous un prince qu'elle ne regardait que comme le vassal de ses ancêtres, et à qui l'empereur son père avait sauvé la vie. Ses généraux rassemblèrent à peine vingt mille hommes; son maréchal Neipperg, qui les commandait, força le roi de Prusse de recevoir la bataille sous les murs de Neisse, à Molwitz. La cavalerie prussienne fut d'abord mise en déroute par la cavalerie autrichienne; et, dès le premier choc, le roi, qui n'était pas encore accoutumé à voir des batailles, s'enfuit jusqu'à Oppeln, à douze grandes lieues du champ où l'on se battait. Maupertuis, qui avait cru faire une grande fortune, s'était mis à sa suite dans cette campagne, s'imaginant que le roi lui ferait au moins fournir un cheval. Ce n'était pas la coutume du roi. Maupertuis acheta un âne deux ducats, le jour de l'action, et se mit à suivre Sa Majesté, sur son âne, du mieux qu'il put. Sa monture ne put fournir la course; il fut pris et dépouillé par les housards.

Frédéric passa la nuit couché sur un grabat dans un cabaret de village près de Ratibor, sur les confins de la Pologne. Il était désespéré, et se croyait réduit à traverser la moitié de la Pologne pour rentrer dans le nord de ses États, lorsqu'un de ses chasseurs arriva du camp de Molwitz, et lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nou-

velle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide de camp. La nouvelle était vraie. Si la cavalerie prussienne était mauvaise, l'infanterie était la meilleure de l'Europe. Elle avait été disciplinée pendant trente ans par le vieux prince d'Anhalt. Le maréchal de Schwerin, qui la commandait, était un élève de Charles XII; il gagna la bataille aussitôt que le roi de Prusse se fut enfui. Le monarque revint le lendemain, et le général vainqueur fut à peu près disgracié.

Je retournai philosopher dans la retraite de Cirey. Je passais les hivers à Paris où j'avais une foule d'ennemis : car, m'étant avisé d'écrire, longtemps auparavant, l'*Histoire de Charles XII*, de donner plusieurs pièces de théâtre, de faire même un poème épique, j'avais, comme de raison, pour persécuteurs tous ceux qui se mêlaient de vers et de prose. Et, comme j'avais même poussé la hardiesse jusqu'à écrire sur la philosophie, il fallait bien que les gens qu'on appelle *dévots* me traitassent d'athée, selon l'ancien usage.

J'avais été le premier qui eût osé développer à ma nation les découvertes de Newton en langage intelligible. Les préjugés cartésiens, qui avaient succédé en France aux préjugés péripatéticiens, étaient alors tellement enracinés que le chancelier d'Aguesseau regardait comme un homme ennemi de la raison et de l'État quiconque adoptait des



découvertes faites en Angleterre. Il ne voulut jamais donner de privilège pour l'impression des *Elémens de la Philosophie de Newton*.

J'étais grand admirateur de Locke : je le regardais comme le seul métaphysicien raisonnable ; je louai surtout cette retenue si nouvelle, si sage en même temps et si hardie, avec laquelle il dit que nous n'en saurons jamais assez par les lumières de notre raison pour affirmer que Dieu ne peut accorder le don du sentiment et de la pensée à l'être appelé *matière*.

On ne peut concevoir avec quel acharnement et avec quelle intrépidité d'ignorance on se déchaîna contre moi sur cet article. Le sentiment de Locke n'avait point fait de bruit en France auparavant, parce que les docteurs lisaient saint Thomas et Quesnel, et que le gros du monde lisait des romans. Lorsque j'eus loué Locke, on cria contre lui et contre moi. Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette dispute ne savaient sûrement ni ce que c'est que la *matière*, ni ce que c'est que l'*esprit*. Le fait est que nous ne savons rien de nous-mêmes, que nous avons le mouvement, la vie, le sentiment et la pensée sans savoir comment ; que les élémens de la matière nous sont aussi inconnus que le reste ; que nous sommes des aveugles qui marchons et raisonnons à tâtons ; et que Locke a été très sage en avouant que ce n'est pas à nous à

décider de ce que le Tout-Puissant ne peut pas faire.

Cela, joint à quelques succès de mes pièces de théâtre, m'attira une bibliothèque immense de brochures dans lesquelles on prouvait que j'étais un mauvais poète, athée, et fils d'un paysan.

On imprima l'histoire de ma vie, dans laquelle on me donna cette belle généalogie. Un Allemand n'a pas manqué de ramasser tous les contes de cette espèce, dont on avait farci les libelles qu'on imprimait contre moi. On m'imputait des aventures avec des personnes que je n'avais jamais connues, et avec d'autres qui n'avaient jamais existé.

Je trouve, en écrivant ceci, une lettre de M. le maréchal de Richelieu, qui me donnait avis d'un gros libelle où il était prouvé que sa femme m'avait donné un beau carrosse, et quelque autre chose, dans le temps qu'il n'avait point de femme. Je m'étais d'abord donné le plaisir de faire un recueil de ces calomnies; mais elles se multiplièrent au point que j'y renonçai.

C'était là tout le fruit que j'avais tiré de mes travaux. Je m'en consolais aisément, tantôt dans la retraite de Cirey, et tantôt dans la bonne compagnie de Paris.

Tandis que les excréments de la littérature me faisaient ainsi la guerre, la France la faisait à la

reine de Hongrie, et il faut avouer que cette guerre n'était pas plus juste : car, après avoir solennellement stipulé, garanti, juré la pragmatique sanction de l'empereur Charles VI, et la succession de Marie-Thérèse à l'héritage de son père; après avoir eu la Lorraine pour prix de ces promesses, il ne paraissait pas trop conforme au droit des gens de manquer à un tel engagement. On entraîna le cardinal de Fleury hors de ces mesures. Il ne pouvait pas dire, comme le roi de Prusse, que c'était la vivacité de son tempérament qui lui faisait prendre les armes. Cet heureux prêtre régnait à l'âge de quatre-vingt-six ans, et tenait les rênes de l'État d'une main très faible. On s'était uni avec le roi de Prusse dans le temps qu'il prenait la Silésie; on avait envoyé en Allemagne deux armées pendant que Marie-Thérèse n'en avait point. L'une de ces armées avait pénétré jusqu'à cinq lieues de Vienne sans trouver d'ennemis : on avait donné la Bohême à l'électeur de Bavière, qui fut élu empereur, après avoir été nommé lieutenant général des armées du roi de France. Mais on fit bientôt toutes les fautes qu'il fallait pour tout perdre.

Le roi de Prusse ayant, pendant ce temps-là, mûri son courage et gagné des batailles, faisait sa paix avec les Autrichiens. Marie lui abandonna; à son très grand regret, le comté de Glatz avec la



Silésie. S'étant détaché de la France sans ménagement, à ces conditions, au mois de juin 1742, il me manda qu'il s'était mis dans les remèdes, et qu'il conseillait aux autres malades de se rétablir.

Ce prince se voyait alors au comble de sa puissance, ayant à ses ordres cent trente mille hommes de troupes victorieuses, dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Silésie le double de ce qu'elle avait produit à la maison d'Autriche, affermi dans sa nouvelle conquête, et d'autant plus heureux que toutes les autres puissances souffraient. Les princes se ruinent aujourd'hui par la guerre ; il s'y était enrichi.

Ses soins se tournèrent alors à embellir la ville de Berlin, à bâtir une des plus belles salles d'opéra qui soient en Europe, à faire venir des artistes en tout genre : car il voulait aller à la gloire par tous les chemins et au meilleur marché possible.

Son père avait logé à Potsdam dans une vilaine maison ; il en fit un palais. Potsdam devint une jolie ville. Berlin s'agrandissait ; on commençait à y connaître les douceurs de la vie que le feu roi avait très négligées : quelques personnes avaient des meubles ; la plupart même portaient des chemises : car sous le règne précédent on ne connaissait guère que des devants de chemise qu'on attachait avec des cordons ; et le roi régnant n'avait pas été élevé autrement. Les choses changeaient

à vue d'œil : Lacédémone devenait Athènes. Des déserts furent défrichés, cent trois villages furent formés dans des marais desséchés. Il n'en faisait pas moins de la musique et des livres : ainsi il ne fallait pas me savoir si mauvais gré de l'appeler le Salomon du Nord. Je lui donnais dans mes lettres ce sobriquet, qui lui demeura longtemps.

Les affaires de la France n'étaient pas alors si bonnes que les siennes. Il jouissait du plaisir secret de voir les Français périr en Allemagne, après que leur diversion lui avait valu la Silésie. La cour de France perdait ses troupes, son argent, sa gloire et son crédit, pour avoir fait Charles VII empereur; et cet empereur perdait tout, pour avoir cru que les Français le soutiendraient.

Le cardinal de Fleury mourut le 29 de janvier 1743, âgé de quatre-vingt-dix ans : jamais personne n'était parvenu plus tard au ministère, et jamais ministre n'avait gardé sa place plus longtemps. Il commença sa fortune, à l'âge de soixante-treize ans, par être roi de France, et le fut jusqu'à sa mort sans contradiction; affectant toujours la plus grande modestie, n'amassant aucun bien, n'ayant aucun faste, et se bornant uniquement à régner. Il laissa la réputation d'un esprit fin et aimable plutôt que d'un génie, et passa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.





J'avais eu l'honneur de le voir beaucoup chez Mme la maréchale de Villars, quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé *évêque par l'indignation divine*, comme on le voit dans quelques-unes de ses lettres. Fréjus était une très laide femme qu'il avait répudiée le plus tôt qu'il avait pu. Le maréchal de Villeroy, qui ne savait pas que l'évêque avait été longtemps l'amant de la maréchale sa femme, le fit nommer par Louis XIV précepteur de Louis XV; de précepteur il devint premier ministre, et ne manqua pas de contribuer à l'exil du maréchal, son bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un assez bon homme. Mais, comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient, dans quelque genre que ce pût être.

Plusieurs académiciens voulurent que j'eusse sa place à l'Académie française. On demanda, au souper du roi, qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal à l'Académie. Le roi répondit que ce serait moi. Sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux, le voulait; mais le comte de Maurepas, secrétaire d'Etat, ne le voulut point. Il avait la manie de se brouiller avec toutes les maîtresses de son maître, et il s'en est trouvé mal.

Un vieil imbécile, précepteur du dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix,

nommé Boyer, se chargea, par principe de conscience, de seconder le caprice de M. de Maurepas. Ce Boyer avait la feuille des bénéfiques; le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé; il traita celle-ci comme un point de discipline ecclésiastique. Il représenta que c'était offenser Dieu qu'un profane comme moi succédât à un cardinal. Je savais que M. de Maurepas le faisait agir; j'allai trouver ce ministre; je lui dis: « Une place à l'Académie n'est pas une dignité bien importante; mais, après avoir été nommé, il est triste d'être exclu. Vous êtes brouillé avec M<sup>me</sup> de Châteauroux, que le roi aime, et avec M. le duc de Richelieu, qui la gouverne; quel rapport y a-t-il, je vous prie, de vos brouilleries avec une pauvre place à l'Académie française? Je vous conjure de me répondre franchement: en cas que M<sup>me</sup> de Châteauroux l'emporte sur monsieur l'évêque de Mirepoix, vous y opposerez-vous?... » Il se recueillit un moment et me dit: *Oui, et je vous écraserai.*

Le prêtre enfin l'emporta sur la maîtresse; et je n'eus point une place dont je ne me souciais guère. J'aime à me rappeler cette aventure qui fait voir les petitesesses de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles sont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allèrent pas

mieux depuis la mort du cardinal que dans ses deux dernières années. La maison d'Autriche renaissait de sa cendre. La France était pressée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse, qui nous avait entraînés dans la guerre et qui nous avait abandonnés au besoin.

On imagina de m'envoyer secrètement chez ce monarque pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne serait pas d'humeur à prévenir les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui, après avoir tombé sur nous, et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes, dans l'occasion, pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de Richelieu et de M<sup>me</sup> de Châteauroux. Le roi l'adopta; et M. Amelot, ministre des affaires étrangères, mais ministre très subalterne, fut chargé seulement de presser mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient. J'écrivis au roi de Prusse que je ne pouvais plus tenir aux persécutions de ce théatin, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours l'*anc. évêq. de Mirepoix*, en abrégé, et que son écriture était assez incorrecte, on lisait : *L'ane de Mirepoix*, au



lieu de l'*ancien* : ce fut un sujet de plaisanteries ; et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Prusse, qui n'y allait pas de main morte quand il fallait frapper sur les moines et sur les prélats de cour, me répondit avec un déluge de railleries sur l'âne de Mirepoix, et me pressa de venir. J'eus grand soin de faire lire mes lettres et les réponses. L'évêque en fut informé. Il alla se plaindre à Louis XV de ce que je le faisais, disait-il, passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que c'était une chose dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prit garde.

Cette réponse de Louis XV, qui n'est guère dans son caractère, m'a toujours paru extraordinaire. J'avais à la fois le plaisir de me venger de l'évêque qui m'avait exclu de l'Académie, celui de faire un voyage très agréable, et celui d'être à portée de rendre service au roi et à l'Etat. M. de Maurepas entra même avec chaleur dans cette aventure, parce qu'alors il gouvernait M. Amelot, et qu'il croyait être le ministre des affaires étrangères.

Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'il fallut mettre M<sup>me</sup> du Châtelet de la confiance. Elle ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que je la quittasse pour le roi de Prusse ; elle ne trouvait rien de si lâche et de si abominable dans le monde

que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint, pour l'apaiser, qu'elle entrerait dans le mystère, et que les lettres passeraient par ses mains.

J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage, sur mes simples reçus, de M. de Montmartel. Je n'en abusai pas. Je m'arrêtai quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Prusse courait d'un bout à l'autre de ses États pour faire des revues. Mon séjour ne fut pas inutile à La Haye. Je logeai dans le palais de la Vieille Cour, qui appartenait alors au roi de Prusse par ses partages avec la maison d'Orange. Son envoyé, le jeune comte de Podewils, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'État, attrapait, par les bontés de cette dame, des copies de toutes les résolutions secrètes de Leurs Hautes Puissances, très malintentionnées contre nous. J'envoyais ces copies à la cour; et mon service était très agréable.

Quand j'arrivai à Berlin, le roi me logea chez lui, comme il avait fait dans mes précédens voyages. Il menait à Potsdam la vie qu'il a toujours menée depuis son avènement au trône. Cette vie mérite quelque petit détail.

Il se levait à cinq heures du matin en été et à six en hiver. Si vous voulez savoir les cérémonies



royales de ce lever, quelles étaient les grandes et les petites entrées, quelles étaient les fonctions de son grand aumônier, de son grand chambellan, de son premier gentilhomme de la chambre, de ses huissiers, je vous répondrai qu'un laquais venait allumer son feu, l'habiller et le raser; encore s'habillait-il presque tout seul. Sa chambre était assez belle; une riche balustrade d'argent, ornée de petits amours très bien sculptés, semblait fermer l'estrade d'un lit dont on voyait les rideaux; mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothèque; et, quant au lit du roi, c'était un grabat de sangles avec un matelas mince, caché par un paravent. Marc-Aurèle et Julien, ses deux apôtres, et les plus grands hommes du stoïcisme, n'étaient pas plus mal couchés.

Quand Sa Majesté était habillée et bottée, le stoïque donnait quelques momens à la secte d'Épicure : il faisait venir deux ou trois favoris, soit lieutenans de son régiment, soit pages, soit heiduques ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir restait demi-quart d'heure tête à tête. Les choses n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de son père, avait été fort maltraité dans ses amours de passade, et non moins malgré guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle; il fallait se contenter des seconds.



Ces amusemens d'écoliers étant finis, les affaires d'État prenaient la place. Son premier ministre arrivait par un escalier dérobé, avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Ce premier ministre était un commis qui logeait au second étage dans la maison de Frédersdorf, ce soldat devenu valet de chambre et favori, qui avait autrefois servi le roi prisonnier dans le château de Custrin. Les secrétaires d'État envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait : le roi faisait mettre les réponses à la marge en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'État, les ministres en charge l'abordaient : il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi, en bottes, faisait dans son jardin la revue de son régiment des gardes ; et, à la même heure, tous les colonels en faisaient autant dans toutes les provinces. Dans l'intervalle de la parade et du dîner, les princes ses frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans, mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable, ni une



poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas, il se retirait seul dans son cabinet, et faisait des vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune homme nommé Darget, ci-devant secrétaire de Valori, envoyé de France, qui faisait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures : le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertans exécutaient souvent de ses compositions : car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pas essuyé chez les Grecs la mortification qu'eut Épaminondas d'avouer qu'il ne savait pas la musique.

On soupait dans une petite salle dont le plus singulier ornement était un tableau dont il avait donné le dessin à Pesne, son peintre, l'un de nos meilleurs coloristes. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embrassant des femmes, des nymphes sous des satyres, des Amours qui jouaient au jeu des Encolpes et des Gitons, quelques personnes qui se pâmaient en regardant ces combats, des tourterelles qui se baisaient, des boucs sautant sur des chèvres et des béliers sur des brebis.

Les repas n'étaient pas souvent moins philosophiques. Un survenant qui nous aurait écoutés, en voyant cette peinture, aurait cru entendre les sept sages de la Grèce au bordel. Jamais on ne parla





en aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes, et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanteries et de mépris. Dieu était respecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom n'étaient pas épargnés.

Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot, Frédéric vivait sans cour, sans conseil et sans culte.

Quelques juges de province voulurent faire brûler je ne sais quel pauvre paysan accusé par un prêtre d'une intrigue galante avec son ânesse : on n'exécutait personne sans que le roi eût confirmé la sentence, loi très humaine qui se pratique en Angleterre et dans d'autres pays ; Frédéric écrivit, au bas de la sentence, qu'il donnait dans ses États *liberté de conscience et de v...*

Un prêtre d'auprès de Stettin, très scandalisé de cette indulgence, glissa, dans un sermon sur Hérode, quelques traits qui pouvaient regarder le roi son maître : il fit venir ce ministre de village à Potsdam en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à la cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant ; d'Argens, l'auteur des *Lettres juives*, et un baron de Pöllnitz qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit ; on mit un tome du

*Dictionnaire* de Bayle sur une table, en guise d'Évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois ministres du Seigneur. « Mon frère, lui dit le roi, je vous demande au nom de Dieu sur quel Hérode vous avez prêché... — Sur Hérode qui fit tuer tous les petits enfans, répondit le bonhomme. — Je vous demande, ajouta le roi, si c'était Hérode premier du nom, car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs. » Le prêtre de village ne sut que répondre. « Comment! dit le roi, vous osez prêcher sur un Hérode, et vous ignorez quelle était sa famille! vous êtes indigne du saint ministère. Nous vous pardonnons cette fois; mais sachez que nous vous excommunierons si jamais vous prêchez sur quelqu'un sans le connaître. » Alors on lui délivra sa sentence et son pardon. On signa trois noms ridicules inventés à plaisir. « Nous allons demain à Berlin, ajouta le roi; nous demanderons grâce pour vous à nos frères: ne manquez pas de nous venir parler. » Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois ministres: on se moqua de lui; et le roi, qui était plus plaisant que libéral, ne se soucia pas de payer son voyage.

Frédéric gouvernait l'Église aussi despotiquement que l'État. C'était lui qui prononçait les divorces quand un mari et une femme voulaient se marier ailleurs. Un ministre lui cita un jour l'An-



ancien Testament, au sujet d'un de ces divorces : « Moïse, lui dit-il, menait ses Juifs comme il voulait, et moi, je gouverne mes Prussiens comme je l'entends. »

Ce gouvernement singulier, ces mœurs encore plus étranges, ce contraste de stoïcisme et d'épicurisme, de sévérité dans la discipline militaire et de mollesse dans l'intérieur du palais, des pages avec lesquels on s'amusait dans son cabinet, et des soldats qu'on faisait passer trente-six fois par les baguettes sous les fenêtres du monarque qui les regardait, des discours de morale et une licence effrénée, tout cela composait un tableau bizarre, que peu de personnes connaissaient alors, et qui depuis a percé dans l'Europe.

La plus grande économie présidait dans Potsdam à tous ses goûts. Sa table et celle de ses officiers et de ses domestiques étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin. Et, au lieu que chez les autres rois ce sont des officiers de la couronne qui se mêlent de cette dépense, c'était son valet de chambre Frédersdorf qui était à la fois son grand maître d'hôtel, son grand échanson et son grand panetier.

Soit économie, soit politique, il n'accordait pas la moindre grâce à ses anciens favoris, et surtout à ceux qui avaient risqué leur vie pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent

qu'il avait emprunté alors; et comme Louis XII ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans, le roi de Prusse oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtresse, qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau, était alors mariée, à Berlin, au commis du bureau des fiacres: car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin; et son amant lui faisait une pension de soixante et dix écus qui lui a toujours été très bien payée. Elle s'appelait M<sup>me</sup> Shommers, grande femme, maigre, qui ressemblait à une sibylle, et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant, quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil. C'était un très beau spectacle pour les hommes vains, c'est-à-dire pour presque tout le monde, de le voir à table, entouré de vingt princes de l'Empire, servi dans la plus belle vaisselle d'or de l'Europe, et trente beaux pages et autant de jeunes heiduques superbement parés, portant de grands plats d'or massifs. Les grands officiers paraissaient alors, mais hors de là on ne les connaissait point.

On allait après dîner à l'opéra, dans cette grande salle de trois cents pieds de long, qu'un de ses chambellans, nommé Knobelsdorff, avait bâtie sans architecte. Les plus belles voix, les meilleurs

danseurs, étaient à ses gages. La Barberina dansait alors sur son théâtre : c'est elle qui depuis épousa le fils de son chancelier. Le roi avait fait enlever à Venise cette danseuse par des soldats qui l'emmenèrent par Vienne même jusqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux, parce qu'elle avait les jambes d'un homme. Ce qui était incompréhensible, c'est qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointemens.

Son poète italien, à qui il faisait mettre en vers les opéras dont lui-même faisait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages ; mais aussi il faut considérer qu'il était fort laid, et qu'il ne dansait pas. En un mot, la Barberina touchait à elle seule plus que trois ministres d'Etat ensemble. Pour le poète italien, il se paya un jour par ses mains. Il décousit dans une chapelle du premier roi de Prusse de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi, qui jamais ne fréquenta de chapelle, dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une Dissertation en faveur des voleurs, qui est imprimée dans les recueils de son Académie ; et il ne jugea pas à propos, cette fois-là, de détruire ses écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas sur le militaire. Il y avait dans les prisons de Spandow un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de six pieds, que le feu roi avait fait enlever pour sa



belle taille; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de soldat. Ce pauvre homme déserta bientôt avec quelques-uns de ses camarades; il fut saisi et ramené devant le feu roi, auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa, pour réponse, le nez et les oreilles; il passa par les baguettes trente-six fois; après quoi il alla traîner la brouette à Spandow. Il la traînait encore quand M. de Valori, notre envoyé, me pressa de demander sa grâce au très clément fils du très dur Frédéric-Guillaume. Sa Majesté se plaisait à dire que c'était pour moi qu'il faisait jouer *la Clemenza di Tito*, opéra plein de beautés, du célèbre Metastasio, mis en musique par le roi lui-même, aidé de son compositeur. Je pris mon temps pour recommander à ses bontés ce pauvre Franc-Comtois sans oreilles et sans nez, et je lui détachai cette semonce :

Génie universel, âme sensible et ferme,  
 Quoi ! lorsque vous réglez, il est des malheureux !  
 Aux tourmens d'un coupable il vous faut mettre un  
 Et n'en mettre jamais à vos soins généreux. [terme,

Voyez autour de vous les Prières tremblantes,  
 Filles du repentir, maîtresses des grands cœurs,  
 S'étonner d'arroser de larmes impuissantes  
 Les mains qui de la terre ont dû sécher les pleurs.

Ah ! pourquoi m'étaler avec magnificence



Ce spectacle brillant où triomphe Titus !  
Pour achever la fête égalez sa clémence,  
Et l'imitiez en tout, ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte ; mais on a le privilège de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adoucissement ; et même, plusieurs mois après, il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agissait à l'hôpital, à six sous par jour. Il avait refusé cette grâce à la reine sa mère, qui apparemment ne l'avait demandée qu'en prose.

Au milieu des fêtes, des opéras, des soupers, ma négociation secrète avançait. Le roi trouvait bon que je lui parlasse de tout, et j'entremêlais souvent des questions sur la France et sur l'Autriche à propos de l'*Énéide* et de *Tite-Live*. La conversation s'anima quelquefois : le roi s'échauffait, et me disait que, tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviserait pas de se battre pour elle. Je lui envoyais de ma chambre à son appartement mes réflexions sur un papier à mi-marge. Il répondait sur une colonne à mes hardiesses. J'ai encore ce papier où je lui disais : « Doutez-vous que la maison d'Autriche ne vous redemande la Silésie à la première occasion ? » Voici sa réponse en marge :

Ils seront reçus, biribi,  
A la façon de barbari,  
Mon ami.



Cette négociation d'une espèce nouvelle finit par un discours qu'il me tint dans un de ses mouvemens de vivacité contre le roi d'Angleterre, son cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Prusse disait : « George est l'oncle de Frédéric, mais George ne l'est pas du roi de Prusse. » Enfin il me dit : « Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche. »

Je n'en voulais pas davantage. Je retournai vite à la cour de France : je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'espérance qu'on m'avait donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuse ; et le printemps suivant le roi de Prusse fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alsace.

Si j'avais conté à quelque bon Parisien mon aventure et le service que j'avais rendu, il n'eût pas douté que je ne fusse promu à quelque beau poste. Voici quelle fut ma récompense.

La duchesse de Châteauroux fut fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle ; il lui avait pris envie de chasser M. Amelot, parce qu'il était bègue et que ce petit défaut lui déplaisait ; elle haïssait de plus cet Amelot, parce qu'il était gouverné par M. de Maurepas ; il fut renvoyé au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans sa disgrâce.





Il arriva quelque temps après que Louis XV fut malade à l'extrémité dans la ville de Metz : M. de Maurepas et sa cabale prirent ce temps pour perdre M<sup>me</sup> de Châteauroux. L'évêque de Soissons, Fitz-James, fils du bâtard de Jacques II, regardé comme un saint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni absolution ni communion, s'il ne chassait sa maîtresse et sa sœur la duchesse de Lauraguais, et leurs amis. Les deux sœurs partirent chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, aussi sot que celui de Metz, donna à Louis XV le surnom de *Bien-Aimé*. Un polisson, nommé Vadé, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince se porta bien, il ne voulut être que le bien-aimé de sa maîtresse. Ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans son ministère ; elle allait partir de Paris pour Versailles, quand elle mourut subitement des suites de la rage que sa démission lui avait causée. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle Poisson, fille d'une femme entretenue et d'un paysan de La Ferté-sous-Jouarre, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque malversation.



On avait marié sa fille au sous-fermier Le Normand, seigneur d'Étiole, neveu du fermier général Le Normand de Tournehem, qui entretenait la mère. La fille était bien élevée, sage, aimable, remplie de grâces et de talents, née avec du bon sens et un bon cœur. Je la connaissais assez ; je fus même le confident de son amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi, et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui, sans trop la démêler.

Cette idée, qui aurait pu paraître chimérique dans sa situation, était fondée sur ce qu'on l'avait souvent menée aux chasses que faisait le roi dans la forêt de Sénart. Tournehem, l'amant de sa mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait M<sup>me</sup> d'Étiole dans une jolie calèche. Le roi la remarquait, et lui envoyait souvent des chevreuils. Sa mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que M<sup>me</sup> de Château-roux, et le bonhomme Tournehem s'écriait souvent : « Il faut avouer que la fille de M<sup>me</sup> Poisson est un morceau de roi. » Enfin, quand elle eut tenu le roi entre ses bras, elle me dit qu'elle croyait fermement à la destinée ; et elle avait raison. Je passai quelques mois avec elle à Etiole, pendant que le roi faisait la campagne de 1746.

Cela me valut des récompenses qu'on n'avait

jamais données ni à mes ouvrages ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'Académie. Je fus nommé historiographe de France ; et le roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que, pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes.

Dès que j'eus l'air d'un homme heureux, tous mes confrères les beaux esprits de Paris se déchaînèrent contre moi avec toute l'animosité et l'acharnement qu'ils devaient avoir contre quelqu'un à qui on donnait toutes les récompenses qu'ils méritaient.

J'étais toujours lié avec la marquise du Châtelet par l'amitié la plus inaltérable et par le goût de l'étude. Nous demeurions ensemble à Paris et à la campagne. Cirey est sur les confins de la Lorraine : le roi Stanislas tenait alors sa petite et agréable cour à Lunéville. Tout vieux et tout dévot qu'il était, il avait une maîtresse : c'était M<sup>me</sup> la marquise de Boufflers. Il partageait son âme entre elle et un jésuite nommé Menou, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aie jamais connu. Cet homme avait attrapé au roi Stanislas, par les importunités de sa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maison pour lui et pour quelques jésui-

tes dans la ville de Nancy. Cette maison était dotée de vingt-quatre mille livres de rente, dont douze pour la table de Menou, et douze pour donner à qui il voudrait.

La maîtresse n'était pas, à beaucoup près, si bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes ; et cependant le jésuite enviait sa portion, et était furieusement jaloux de la marquise. Ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au sortir de la messe, à rapatrier sa maîtresse et son confesseur.

Enfin notre jésuite, ayant entendu parler de M<sup>me</sup> du Châtelet, qui était très bien faite et encore assez belle, imagina de la substituer à M<sup>me</sup> de Boufflers. Stanislas se mêlait quelquefois de faire d'assez mauvais petits ouvrages : Menou crut qu'une femme auteur réussirait mieux qu'une autre auprès de lui. Et le voilà qui vient à Cirey pour ourdir cette belle trame : il cajole M<sup>me</sup> du Châtelet, et nous dit que le roi Stanislas serait enchanté de nous voir : il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour ; Stanislas recommande à M<sup>me</sup> de Boufflers de nous amener.

Et en effet, nous allâmes passer à Lunéville toute l'année 1749. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à

M<sup>me</sup> de Boufflers; et le jésuite eut deux femmes à combattre.

La vie de la cour de Lorraine était assez agréable, quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues et des tracasseries. Poncet, évêque de Troyes, perdu de dettes et de réputation, voulut sur la fin de l'année augmenter notre cour et nos tracasseries : quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez aussi la réputation de ses oraisons funèbres et de ses sermons. Il obtint, par nos dames, d'être grand aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ses gages, et à de très petits gages.

Cet évêque ne vint qu'en 1750. Il débuta par être amoureux de M<sup>me</sup> de Boufflers, et fut chassé. Sa colère retomba sur Louis XV, gendre de Stanislas : car, étant retourné à Troyes, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confession, inventés par l'archevêque de Paris, Beaumont ; il tint tête au parlement et brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ses dettes ; mais c'était celui de se faire enfermer. Le roi de France l'envoya prisonnier en Alsace, dans un couvent de gros moines allemands. Mais il faut revenir à ce qui me touche.

M<sup>me</sup> du Châtelet mourut dans le palais de Stanislas, après deux jours de maladie. Nous étions tous si troublés que personne de nous ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacrement. Elle



n'eut point les horreurs de la mort; il n'y eut que nous qui les sentîmes. Je fus saisi de la plus douloureuse affliction. Le bon roi Stanislas vint dans ma chambre me consoler et pleurer avec moi. Peu de ses confrères en font autant en de pareilles occasions. Il voulut me retenir : je ne pouvais plus supporter Lunéville, et je retournai à Paris.

Ma destinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimasse ma liberté avec idolâtrie. Le roi de Prusse, à qui j'avais souvent signifié que je ne quitterais jamais M<sup>me</sup> du Châtelet pour lui, voulut à toute force m'attraper quand il fut défait de sa rivale. Il jouissait alors d'une paix qu'il s'était acquise par des victoires, et son loisir était toujours employé à faire des vers, ou à écrire l'histoire de son pays et de ses campagnes. Il était bien sûr, à la vérité, que ses vers et sa prose étaient fort au-dessus de ma prose et de mes vers, quant au fond des choses; mais il croyait que, pour la forme, je pouvais, en qualité d'académicien, donner quelque tournure à ses écrits; il n'y eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir.

Le moyen de résister à un roi victorieux, poète, musicien et philosophe, et qui faisait semblant de m'aimer! Je crus que je l'aimais. Enfin je pris encore le chemin de Potsdam au mois de juin 1750. Astolphe ne fut pas mieux reçu dans le palais d'Alcine. Être logé dans l'appartement qu'avait eu



le maréchal de Saxe, avoir à ma disposition les cuisiniers du roi quand je voulais manger chez moi, et les cochers quand je voulais me promener, c'étaient les moindres faveurs qu'on me faisait. Les soupers étaient très agréables. Je ne sais si je me trompe, il me semble qu'il y avait bien de l'esprit; le roi en avait et en faisait avoir; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres. Je travaillais deux heures par jour avec Sa Majesté; je corrigeai tous ses ouvrages, ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorsque je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison par écrit de tout; ce qui composa une rhétorique et une poétique à son usage; il en profita, et son génie le servit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire, nulle visite à rendre, nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, et je ne concevais rien de plus agréable que cet état.

Alcine-Frédéric, qui me voyait déjà la tête un peu tournée, redoubla ses potions enchantées pour m'enivrer tout à fait. La dernière séduction fut une lettre qu'il m'écrivit de son appartement au mien. Une maîtresse ne s'explique pas plus tendrement; il s'efforçait de dissiper dans cette lettre la crainte que m'inspiraient son rang et son caractère; elle portait ces mots singuliers :

« Comment pourrais-je jamais causer l'infortune



d'un homme que j'estime, que j'aime, et qui me sacrifie sa patrie et tout ce que l'humanité a de plus cher?... Je vous respecte comme mon maître en éloquence. Je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage, quel malheur, quel changement y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie, et chez un ami qui a un cœur reconnaissant? J'ai respecté l'amitié qui vous liait à M<sup>me</sup> du Châtelet; mais, après elle, j'étais un de vos plus anciens amis. Je vous promets que vous serez heureux ici autant que je vivrai. »

Voilà une lettre telle que peu de majestés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les protestations de bouche furent encore plus fortes que celles par écrit. Il était accoutumé à des démonstrations de tendresse singulières avec des favoris plus jeunes que moi; et, oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge, et que je n'avais pas la main belle, il me la prit pour la baiser. Je lui baisai la sienne, et je me fis son esclave. Il fallait une permission du roi de France pour appartenir à deux maîtres. Le roi de Prusse se chargea de tout.

Il écrivit pour me demander au roi mon maître. Je n'imaginai pas qu'on fût choqué à Versailles qu'un gentilhomme ordinaire de la chambre, qui est l'espèce la plus inutile de la cour, devint un





inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permission. Mais on fut très piqué; et on ne me le pardonna point. Je déplu fort au roi de France, sans plaire davantage à celui de Prusse, qui se moquait de moi dans le fond de son cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré pendue à mon habit, une croix au cou, et vingt mille francs de pension. Maupertuis en fut malade, et je ne m'en aperçus pas. Il y avait alors un médecin à Berlin, nommé La Mettrie, le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe : homme d'ailleurs gai, plaisant, étourdi, tout aussi instruit de la théorie qu'aucun de ses confrères, et, sans contredit, le plus mauvais médecin de la terre dans la pratique; aussi, grâce à Dieu, ne pratiquait-il point. Il s'était moqué de toute la Faculté à Paris, et avait même écrit contre les médecins beaucoup de personnalités qu'ils ne pardonnèrent point; ils obtinrent contre lui un décret de prise de corps. La Mettrie s'était donc retiré à Berlin, où il amusait assez par sa gaieté; écrivant d'ailleurs et faisant imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté sur la morale. Ses livres plurent au roi qui le fit, non pas son médecin, mais son lecteur.

Un jour, après la lecture, La Mettrie, qui disait au roi tout ce qui lui venait dans la tête, lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur et de ma

fortune. « Laissez faire, lui dit le roi, on presse l'orange, et on la jette quand on a avalé le jus. » La Mettrie ne manqua pas de me rendre ce bel apophthegme, digne de Denys de Syracuse.

Je résolus dès lors de mettre en sûreté les pe-lures de l'orange. J'avais environ trois cent mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les États de mon Alcine ; je le plaçai avantageusement sur les terres que le duc de Wurtemberg possède en France. Le roi, qui ouvrait toutes mes lettres, se douta bien que je ne prétendais pas rester auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le possédait comme Denys. Il fallait que je rabotasse continuellement, et que je revisse encore son *Histoire de Brandebourg* et tout ce qu'il composait.

La Mettrie mourut après avoir mangé chez milord Tyrconnel, envoyé de France, tout un pâté farci de truffes, après un très long diner. On prétendit qu'il s'était confessé avant de mourir ; le roi en fut indigné : il s'informa exactement si la chose était vraie ; on l'assura que c'était une calomnie atroce, et que La Mettrie était mort comme il avait vécu, en reniant Dieu et les médecins. Sa Majesté, satisfaite, composa sur-le-champ son oraison funèbre, qu'il fit lire en son nom à l'assemblée publique de l'Académie par Darget, son secrétaire, et il donna six cents livres de pension



à une fille de joie que La Mettrie avait amenée de Paris quand il avait abandonné sa femme et ses enfans.

Maupertuis, qui savait l'anecdote de l'écorce d'orange, prit son temps pour répandre le bruit que j'avais dit que la charge d'athée du roi était vacante. Cette calomnie ne réussit pas; mais il ajouta ensuite que je trouvais les vers du roi mauvais, et cela réussit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là les soupers du roi n'étaient plus si gais; on me donnait moins de vers à corriger; ma disgrâce était complète.

Algarotti, Darget et un autre français nommé Chasot, qui était un de ses meilleurs officiers, le quittèrent tous à la fois. Je me disposais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me donner le plaisir de me moquer d'un livre que Maupertuis venait d'imprimer. L'occasion était belle; on n'avait jamais rien écrit de si ridicule et de si fou. Le bonhomme proposait sérieusement de faire un voyage droit aux deux pôles; de disséquer des têtes de géans, pour connaître la nature de l'âme par leurs cervelles; de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin; de creuser un trou jusqu'au noyau de la terre; de guérir les maladies en enduisant les malades de poix-résine; et enfin de prédire l'avenir en exaltant son âme.

Le roi rit du livre, j'en ris, tout le monde en



rit. Mais il se passait alors une scène plus sérieuse à propos de je ne sais quelle fadaise de mathématique que Maupertuis voulait ériger en découverte. Un géomètre plus savant, nommé Kœnig, bibliothécaire de la princesse d'Orange à La Haye, lui fit apercevoir qu'il se trompait, et que Leibnitz, qui avait autrefois examiné cette vieille idée, en avait démontré la fausseté dans plusieurs de ses lettres, dont il lui montra des copies.

Maupertuis, président de l'Académie de Berlin, indigné qu'un associé étranger lui prouvât ses bévues, persuada d'abord au roi que Kœnig, en qualité d'homme établi en Hollande, était son ennemi, et avait dit beaucoup de mal de la prose et de la poésie de Sa Majesté à la princesse d'Orange.

Cette première précaution prise, il apostâ quelques pauvres pensionnaires de l'Académie, qui dépendaient de lui, et fit condamner Kœnig, comme faussaire, à être rayé du nombre des académiciens. Le géomètre de Hollande avait pris les devans, et avait renvoyé sa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les gens de lettres de l'Europe furent aussi indignés des manœuvres de Maupertuis qu'ennuyés de son livre. Il obtint la haine et le mépris de ceux qui se piquaient de philosophie et de ceux qui n'y entendaient rien. On se contentait à



Berlin de lever les épaules, car, le roi ayant pris parti dans cette malheureuse affaire, personne n'osait parler; je fus le seul qui élevai la voix. Kœnig était mon ami; j'avais à la fois le plaisir de défendre la liberté des gens de lettres avec la cause d'un ami, et celui de mortifier un ennemi qui était autant l'ennemi de la modestie que le mien. Je n'avais nul dessein de rester à Berlin; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reste. Peu de gens de lettres en usent ainsi. La plupart sont pauvres; la pauvreté énerve le courage; et tout philosophe à la cour devient aussi esclave que le premier officier de la couronne. Je sentis combien ma liberté devait déplaire à un roi plus absolu que le Grand Turc. C'était un plaisant roi dans l'intérieur de sa maison, il le faut avouer. Il protégeait Maupertuis, et se moquait de lui plus que de personne. Il se mit à écrire contre lui, et m'envoya son manuscrit dans ma chambre par un des ministres de ses plaisirs secrets, nommé Marwitz; il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre, sa méthode de guérir avec un enduit de poix-résine, le voyage au pôle austral, la ville latine, et la lâcheté de son Académie, qui avait souffert la tyrannie exercée contre le pauvre Kœnig. Mais, comme sa devise était : *Point de bruit si je ne le fais*, il fit brûler tout ce qu'on avait écrit sur cette matière, excepté son ouvrage.



Je lui renvoyai son ordre, sa clef de chambellan, ses pensions; il fit alors tout ce qu'il put pour me garder, et moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit sa croix et sa clef, il voulut que je soupasse avec lui; je fis donc encore un souper de Damoclès; après quoi je partis avec promesse de revenir, et avec le ferme dessein de ne le revoir de ma vie.

Ainsi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu de temps, Chasot, Darget, Algarotti et moi. Il n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On sait bien qu'il faut souffrir auprès des rois; mais Frédéric abusait un peu trop de sa prérogative. La société a ses lois, à moins que ce ne soit la société du lion et de la chèvre. Frédéric manquait toujours à la première loi de la société, de ne rien dire de désobligeant à personne. Il demandait souvent à son chambellan Pollnitz s'il ne changerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois, et il offrait de payer cent écus comptans pour sa conversion. « Eh, mon Dieu! mon cher Pollnitz, lui disait-il, j'ai oublié le nom de cet homme que vous volâtes à La Haye, en lui vendant de l'argent faux pour du fin; aidez un peu ma mémoire, je vous prie. » Il traitait à peu près de même le pauvre d'Argens. Cependant ces deux victimes restèrent. Pollnitz, ayant mangé tout son bien, était obligé d'avaler ces couleuvres pour vivre; il

n'avait pas d'autre pain ; et d'Argens n'avait pour tout bien dans le monde que ses *Lettres juives*, et sa femme, nommée Cochois, mauvaise comédienne de province, si laide qu'elle ne pouvait rien gagner à aucun métier, quoiqu'elle en fit plusieurs. Pour Maupertuis, qui avait été assez malavisé pour placer son bien à Berlin, ne songeant pas qu'il vaut mieux avoir cent pistoles dans un pays libre que mille dans un pays despotique, il fallait bien qu'il restât dans les fers qu'il s'était forgés.

En sortant de mon palais d'Alcine, j'allai passer un mois auprès de M<sup>me</sup> la duchesse de Saxe-Gotha, la meilleure princesse de la terre, la plus douce, la plus sage, la plus égale, et qui, Dieu merci, ne faisait point de vers. De là je fus quelques jours à la maison de campagne du landgrave de Hesse, qui était beaucoup plus éloigné de la poésie que la princesse de Gotha. Je respirais. Je continuai doucement mon chemin par Francfort. C'était là que m'attendait ma très bizarre destinée.

Je tombai malade à Francfort ; une de mes nièces, veuve d'un capitaine au régiment de Champagne, femme très aimable, remplie de talents, et qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie, eut le courage de quitter Paris pour venir me trouver sur le Mein ; mais elle me trouva prisonnier de guerre. Voici comme cette belle



aventure s'était passée. Il y avait à Francfort un nommé Freytag, banni de Dresde, après y avoir été mis au carcan et condamné à la brouette, devenu depuis dans Francfort agent du roi de Prusse, qui se servait volontiers de tels ministres, parce qu'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passans.

Cet ambassadeur et un marchand nommé Schmid, condamné ci-devant à l'amende pour fausse monnaie, me signifièrent, de la part de Sa Majesté le roi de Prusse, que j'eusse à ne point sortir de Francfort jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à Sa Majesté. « Hélas ! Messieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les bijoux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez ? — *C'être, Monsir, répondit Freytag, l'œuvre de poëshie du roi mon gracieux maître.* — Oh ! je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoique, après tout, j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipsick avec mes autres effets. » Alors Freytag me proposa de rester à Francfort jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipsick fût arrivé ; et il me signa ce beau billet :





*Monsir, sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici, où est l'Œuvre de poëshie du roi mon maître, que Sa Majesté demande, et l'œuvre de poëshie rendu à moi, vous pourrez partir où vous paraîtra bon. A Francfort, 1<sup>er</sup> de juin 1753. FREYTAG, résident du roi mon maître.*

J'écrivis au bas du billet : *Bon pour l'œuvre de poëshie du roi votre maître* : de quoi le résident fut très satisfait.

Le 17 de juin arriva le grand ballot de poëshie. Je remis fidèlement ce sacré dépôt, et je crus pouvoir m'en aller sans manquer à aucune tête couronnée ; mais, dans l'instant que je partais, on m'arrête, moi, mon secrétaire et mes gens ; on arrête ma nièce ; quatre soldats la traînent au milieu des boues chez le marchand Schmid, qui avait je ne sais quel titre de conseiller privé du roi de Prusse. Ce marchand de Francfort se croyait alors un général prussien : il commandait douze soldats de la ville dans cette grande affaire, avec toute l'importance et la grandeur convenables. Ma nièce avait un passeport du roi de France, et, de plus, elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse. On respecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre ; mais le conseiller Schmid et le

résident Freytag, en agissant pour Frédéric, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau sexe dans les boues.

On nous fourra tous dans une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats : on en mit quatre autres dans ma chambre, quatre dans un grenier où l'on avait conduit ma nièce, quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon secrétaire sur de la paille. Ma nièce avait, à la vérité, un petit lit; mais ses quatre soldats, avec la baïonnette au bout du fusil, lui tenaient lieu de rideaux et de femmes de chambre.

Nous avions beau dire que nous en appelions à César, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon secrétaire était florentin et sujet de Sa Majesté Impériale, que ma nièce et moi nous étions sujets du Roi Très Chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg : on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort que l'Empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand Schmid s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chèrement l'*œuvre de poëshie du roi de Prusse*. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui

et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure complète, un certain Van Duren, libraire à La Haye, fripon de profession et banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent, treize ans auparavant, du manuscrit de l'*Anti-Machiavel* de Frédéric. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que Sa Majesté lui redevait une vingtaine de ducats, et que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur Fichard, bourgmestre de Francfort, qui était même le bourgmestre régnant, comme cela se dit, trouva, en qualité de bourgmestre, le compte très juste, et, en qualité de régnant, il me fit déboursier trente ducats, en prit vingt-six pour lui, et en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'Ostrogoths et de Vandales étant finie, j'embrassai mes hôtes, et je les remerciai de leur douce réception.

Quelque temps après, j'allai prendre les eaux de Plombières; je bus surtout celles du Léthé, bien persuadé que les malheurs, de quelque espèce qu'ils soient, ne sont bons qu'à oublier. Ma nièce, Mme Denis, qui faisait la consolation de ma vie, et qui s'était attachée à moi par son goût pour les lettres et par la plus tendre amitié, m'accompagna



de Plombières à Lyon. J'y fus reçu avec des acclamations par toute la ville, et assez mal par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune en rendant catholique ce Law ou Lass, auteur du Système qui bouleversa la France. Son concile d'Embrun acheva la fortune que la conversion de Law avait commencée. Le Système le rendit si riche qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut ministre d'État; et, en qualité de ministre, il m'avoua confidemment qu'il ne pouvait me donner à dîner en public, parce que le roi de France était fâché contre moi de ce que je l'avais quitté pour le roi de Prusse. Je lui dis que je ne dinais jamais, et qu'à l'égard des rois j'étais l'homme du monde qui prenais le plus aisément mon parti, aussi bien qu'avec les cardinaux. On m'avait conseillé les eaux d'Aix en Savoie; quoiqu'elles fussent sous la domination d'un roi, je pris ma route pour aller en boire. Il fallait passer par Genève: le fameux médecin Tronchin, établi à Genève depuis peu, me déclara que les eaux d'Aix me tueraient, et qu'il me ferait vivre.

J'acceptai le parti qu'il me proposait. Il n'est permis à aucun catholique de s'établir à Genève, ni dans les cantons suisses protestans. Il me parut plaisant d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la terre où il ne m'était pas permis d'en avoir.

J'achetai, par un marché singulier et dont il n'y avait point d'exemple dans le pays, un petit bien d'environ soixante arpens, qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris; mais le plaisir n'est jamais trop cher; la maison est jolie et commode; l'aspect en est charmant; il étonne et ne lasse point. C'est, d'un côté, le lac de Genève; c'est la ville de l'autre. Le Rhône en sort à gros bouillons et forme un canal au bas de mon jardin; la rivière d'Arve, qui descend de la Savoie, se précipite dans le Rhône; plus loin, on voit encore une autre rivière. Cent maisons de campagne, cent jardins rians, ornent les bords du lac et des rivières; dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices on découvre vingt lieux de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maison et une vue plus étendue à Lausanne; mais ma maison auprès de Genève est beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté; et j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois, et que je ne tiens pas d'eux; je mets en pratique ce que j'ai dit dans *le Mondain* :

Oh ! le bon temps que ce siècle de fer !

Toutes les commodités de la vie en ameuble-

mens, en équipages, en bonne chère, se trouvent dans mes deux maisons; une société douce et de gens d'esprit remplit les momens que l'étude et le soin de ma santé me laissent. Il y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes chers confrères les gens de lettres : cependant je ne suis pas né riche, il s'en faut beaucoup. On me demande par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier général; il est bon de le dire, afin que mon exemple serve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre.

Il faut être, en France, enclume ou marteau; j'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours plus court, parce que tout augmente de prix à la longue, et que souvent le gouvernement a touché aux rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le ministère, toujours obéré et toujours inconstant, fait dans les finances de l'État. Il y en a toujours quelque une dont un particulier peut profiter, sans avoir obligation à personne; et rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même : le premier pas coûte quelques peines; les autres sont aisés. Il faut être économe dans sa jeunesse; on se trouve, dans sa vieillesse, un fonds dont on est surpris. C'est le temps où la fortune est le plus nécessaire; c'est



celui où je jouis ; et, après avoir vécu chez des rois, je me suis fait roi chez moi malgré des pertes immenses.

Depuis que je vis dans cette opulence paisible et dans la plus extrême indépendance, le roi de Prusse est revenu à moi ; il m'envoya, en 1755, un opéra qu'il avait fait de ma tragédie de *Mérope* : c'était sans contredit ce qu'il avait jamais fait de plus mauvais. Depuis ce temps il a continué à m'écrire ; j'ai toujours été en commerce de lettres avec sa sœur la margrave de Baireuth, qui m'a conservé des bontés inaltérables.

Pendant que je jouissais dans ma retraite de la vie la plus douce qu'on puisse imaginer, j'eus le petit plaisir philosophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuse tranquillité, et de conclure que la situation d'un particulier est souvent préférable à celle des plus grands monarques, comme vous allez voir.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpens de neige, en 1756 ; dans le même temps l'impératrice, reine de Hongrie, parut avoir quelque envie de reprendre, si elle pouvait, sa chère Silésie, que le roi de Prusse lui avait arrachée. Elle négociait dans ce dessein avec l'impératrice de Russie et avec le roi de Pologne, seulement en qualité d'électeur de Saxe : car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France,

de son côté, voulait se venger sur les États de Hanovre du mal que l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, lui faisait sur mer. Frédéric, qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, et s'unit avec la maison de Hanovre, comptant empêcher d'une main les Russes d'avancer dans sa Prusse, et de l'autre les Français de venir en Allemagne : il se trompa dans ces deux idées ; mais il en avait une troisième dans laquelle il ne se trompa point : ce fut d'envahir la Saxe sous prétexte d'amitié, et de faire la guerre à l'impératrice, reine de Hongrie, avec l'argent qu'il pillait chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre singulière, fit seul changer tout le système de l'Europe. Le roi de France, voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernois, homme d'esprit, et qui faisait de très jolis vers. L'ambassadeur d'un duc et pair et d'un poète semblait devoir flatter la vanité et le goût de Frédéric ; il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin, joua très poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète.

C'était alors le privilège de la poésie de gouverner les États. Il y avait un autre poète à Paris, homme de condition, fort pauvre, mais très aimable.





ble, en un mot l'abbé de Bernis, depuis cardinal. Il avait débuté par faire des vers contre moi, et ensuite était devenu mon ami, ce qui ne lui servait à rien ; mais il était devenu celui de M<sup>me</sup> de Pompadour, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse en ambassade à Venise ; il était alors à Paris avec un très grand crédit.

Le roi de Prusse, dans ce beau livre de *poëshies* que ce M. Freytag redemandait à Francfort avec tant d'instance, avait glissé un vers contre l'abbé de Bernis :

Évitez de Bernis la stérile abondance.

Je ne crois pas que ce livre et ce vers fussent parvenus jusqu'à l'abbé ; mais, comme Dieu est juste, Dieu se servit de lui pour venger la France du roi de Prusse. L'abbé conclut un traité offensif et défensif avec M. de Stahremberg, ambassadeur d'Autriche, en dépit de Rouillé, alors ministre des affaires étrangères. M<sup>me</sup> de Pompadour présida à cette négociation : Rouillé fut obligé de signer le traité conjointement avec l'abbé de Bernis, ce qui était sans exemple. Ce ministre Rouillé, il faut l'avouer, était le plus inepte secrétaire d'État que jamais roi de France ait eu, et le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour si la Vétéravie était en Italie. Tant qu'il n'y



eut point d'affaires épineuses à traiter, on le souffrit ; mais, dès qu'on eut de grands objets, on sentit son insuffisance, on le renvoya, et l'abbé de Bernis eut sa place.

M<sup>lle</sup> Poisson, dame Le Normand, marquise de Pompadour, était réellement premier ministre d'État. Certains termes outrageans lâchés contre elle par Frédéric, qui n'épargnait ni les femmes ni les poètes, avaient blessé le cœur de la marquise, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires qui réunit en un moment les maisons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France, qui avait prétendu en 1741 écraser l'Autriche, la soutint en 1756, et enfin l'on vit la France, la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne et le fiscal de l'Empire, déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille fantassins et de quarante mille cavaliers, bien composée, encore mieux exercée, pourvue de tout ; mais enfin il y avait plus de quatre cent mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva, dans cette guerre, que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. Frédéric prit la Saxe, la France prit les États de Frédéric depuis la ville de Gueldres jusqu'à Min-



den, sur le Wésér, et s'empara pour un temps de tout l'électorat de Hanovre et de la Hesse, alliée de Frédéric ; l'impératrice de Russie prit toute la Prusse : ce roi, battu d'abord par les Russes, battit les Autrichiens, et ensuite en fut battu dans la Bohême le 18 de juin 1757.

La perte d'une bataille semblait devoir écraser ce monarque ; pressé de tous côtés par les Russes, par les Autrichiens et par la France, lui-même se crut perdu. Le maréchal de Richelieu venait de conclure près de Stade un traité avec les Hanovriens et les Hessois, qui ressemblait à celui des Fourches Caudines. Leur armée ne devait plus servir ; le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes ; le prince de Soubise allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, et était secondé de l'armée des Cercles de l'Empire ; de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un second combat, et étaient déjà dans Breslau ; un de leurs généraux même avait fait une course jusqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution : le trésor du roi de Prusse était presque épuisé, et bientôt il ne devait plus lui rester un village ; on allait le mettre au ban de l'Empire ; son procès était commencé ; il était déclaré rebelle ; et, s'il était pris, l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités, il lui passa dans l'esprit

de vouloir se tuer. Il écrivit à sa sœur, M<sup>me</sup> la margrave de Baireuth, qu'il allait terminer sa vie : il ne voulut point finir la pièce sans quelques vers ; la passion de la poésie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui faisait part de sa résolution, et lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître, par le sujet et par celui qui l'a écrite, et par le personnage à qui elle est adressée, il n'y a pas moyen de la transcrire ici tout entière, tant il y a de répétitions ; mais on y trouve quelques morceaux assez bien tournés pour un roi du Nord ; en voici plusieurs passages :

Ami, le sort en est jeté :  
 Las de plier dans l'infortune,  
 Sous le joug de l'adversité,  
 J'accourcis le temps arrêté  
 Que la nature notre mère  
 A mes jours remplis de misère  
 A daigné prodiguer par libéralité.  
 D'un cœur assuré, d'un œil ferme,  
 Je m'approche de l'heureux terme  
 Qui me va garantir contre les coups du sort.  
 Sans timidité, sans effort...  
 Adieu, grandeurs ; adieu, chimères ;  
 De vos bluettes passagères  
 Mes yeux ne sont plus éblouis.  
 Si votre faux éclat de ma naissante aurore  
 Fit trop imprudemment éclore  
 Des désirs indiscrets, longtemps évanouis,  
 Au sein de la philosophie,



École de la vérité,  
Zenon me détrompa de la frivolité  
Qui produit les erreurs du songe de la vie...  
Adieu, divine volupté ;  
Adieu, plaisirs charmans, qui flattez la mollesse,  
Et dont la troupe enchanteresse  
Par des liens de fleurs enchaîne la gaité...  
Mais que fais-je, grand Dieu ! courbé sous la tristesse,  
Est-ce à moi de nommer les plaisirs, l'allégresse ?  
Et sous la griffe du vautour  
Voit-on la tendre tourterelle  
Et la plaintive Philomèle  
Chanter ou respirer l'amour ?  
Depuis longtemps pour moi l'astre de la lumière  
N'éclaira que des jours signalés par mes maux ;  
Depuis longtemps Morphée, avare de pavots,  
N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.  
Je disais au matin, les yeux couverts de pleurs :  
« Le jour, qui dans peu va paraître,  
M'annonce de nouveaux malheurs. »  
Je disais à la nuit : « Tu vas bientôt renaître  
Pour éterniser mes douleurs... »  
Vous, de la liberté héros que je révère,  
O mânes de Caton, ô mânes de Brutus !  
Votre illustre exemple m'éclaire  
Parmi l'erreur et les abus ;  
C'est votre flambeau funéraire  
Qui m'instruit du chemin, peu connu du vulgaire,  
Que nous avaient tracé vos antiques vertus...  
J'écarte les romans et les pompeux fantômes  
Qu'engendra de ses flancs la Superstition ;  
Et, pour approfondir la nature des hommes,  
Pour connaître ce que nous sommes,  
Je ne m'adresse point à la Religion.  
J'apprends de mon maître Épicure  
Que du temps la cruelle injure  
Dissout les êtres composés ;  
Que ce souffle, cette étincelle,

Ce feu vivifiant des corps organisés,  
 N'est point de nature immortelle.  
 Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfans,  
 Souffre de la douleur cruelle ;  
 Il s'égaré, il s'éclipse, il baisse avec les ans.  
 Sans doute il périra quand la nuit éternelle  
 Viendra nous arracher du nombre des vivans...  
 Vaincu, persécuté, fugitif dans le monde,  
 Trahi par des amis pervers,  
 Je souffre en ma douleur profonde  
 Plus de maux dans cet univers  
 Que, dans les fictions de la Fable féconde,  
 N'en a jamais souffert Prométhée aux enfers.  
 Ainsi, pour terminer mes peines,  
 Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,  
 Las d'un destin cruel, et trompant leurs bourreaux,  
 D'un noble effort brisent leurs chaînes ;  
 Sans m'embarrasser des moyens,  
 Je romps les funestes liens  
 Dont la subtile et fine trame  
 A ce corps rongé de chagrins  
 Trop longtemps attacha mon âme.  
 Tu vois dans ce cruel tableau  
 De mon trépas la juste cause.  
 Au moins ne pense pas du néant du caveau  
 Que j'aspire à l'apothéose...  
 Mais lorsque le printemps, paraissant de nouveau,  
 De son sein abondant t'offre des fleurs écloses,  
 Chaque fois d'un bouquet de myrtes et de roses  
 Souviens-toi d'ornez mon tombeau.

Il m'envoya cette épître écrite de sa main. Il y a  
 plusieurs hémistiches pillés de l'abbé de Chaulieu  
 et de moi. Les idées sont incohérentes, les vers en  
 général mal faits, mais il y en a de bons ; et c'est  
 beaucoup pour un roi de faire une épître de deux



cents mauvais vers dans l'état où il était. Il voulait qu'on dit qu'il avait conservé toute la présence et toute la liberté de son esprit dans un moment où les hommes n'en ont guère.

La lettre qu'il m'écrivit témoignait les mêmes sentimens ; mais il y avait moins de myrtes et de roses, et d'Ixion et de douleur profonde. Je combattis en prose la résolution qu'il disait avoir prise de mourir, et je n'eus pas de peine à le déterminer à vivre. Je lui conseillai d'entamer une négociation avec le maréchal de Richelieu, d'imiter le duc de Cumberland ; je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poète désespéré, qui était tout près de n'être plus roi. Il écrivit en effet au maréchal de Richelieu ; mais, n'ayant pas de réponse, il résolut de nous battre. Il me manda qu'il allait combattre le prince de Soubise ; sa lettre finissait par des vers plus dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage et de son esprit :

Quand on est voisin du naufrage,  
Il faut, en affrontant l'orage,  
Penser, vivre et mourir en roi.

En marchant aux Français et aux Impériaux, il écrivit à M<sup>me</sup> la margrave de Baireuth, sa sœur, qu'il se ferait tuer ; mais il fut plus heureux qu'il ne le disait et qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 de novembre 1757, l'armée française et impériale dans



un poste assez avantageux, à Rosbach, sur les frontières de la Saxe ; et, comme il avait toujours parlé de se faire tuer, il voulut que son frère, le prince Henri, acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons prussiens qui devaient soutenir le premier effort des armées ennemies, tandis que son artillerie les foudroierait et que sa cavalerie attaquerait la leur.

En effet, le prince Henri fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil ; et ce fut, je crois, le seul Prussien blessé à cette journée. Les Français et les Autrichiens s'enfuirent à la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouïe et la plus complète dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbach sera longtemps célèbre. On vit trente mille Français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques escadrons. Les défaites d'Azincourt, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres Etats ; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens ; on avait même changé les ma-



nœuvres en France presque à chaque revue, de sorte que les officiers et les soldats, ayant mal appris des exercices nouveaux et tous différens les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune discipline ni aucun exercice. En un mot, à la seule vue des Prussiens, tout fut en déroute, et la fortune fit passer Frédéric, en un quart d'heure, du comble du désespoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très passager; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puissance de la France, de la Russie et de l'Autriche, et il aurait bien voulu détacher Louis XV de Marie-Thérèse.

La funeste journée de Rosbach faisait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de Bernis avec la cour de Vienne. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, avait toujours conservé son rang de ministre d'État, et une correspondance particulière avec le roi de France; il était plus opposé que personne à l'alliance avec la cour autrichienne. Il m'avait fait à Lyon une réception dont il pouvait croire que j'étais peu satisfait; cependant l'envie de se mêler d'intrigues, qui le suivait dans sa retraite et qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais les hommes en place, le porta à se lier avec moi, pour engager M<sup>me</sup> la margrave de Baireuth à s'en remettre à lui et à lui confier



les intérêts du roi son frère. Il voulait réconcilier le roi de Prusse avec le roi de France, et croyait procurer la- paix. Il n'était pas bien difficile de porter M<sup>me</sup> de Baireuth et le roi son frère à cette négociation; je m'en chargeai avec d'autant plus de plaisir que je voyais très bien qu'elle ne réussirait pas.

Madame la margrave de Baireuth écrivit de la part du roi son frère. C'était par moi que passaient les lettres de cette princesse et du cardinal; j'avais en secret la satisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaisir, celui de sentir que mon cardinal se préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave; mais il fut tout étonné que le roi lui répondit assez sèchement que le secrétaire d'Etat des affaires étrangères l'instruirait de ses intentions.

En effet, l'abbé de Bernis dicta au cardinal la réponse qu'il devait faire : cette réponse était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de signer le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de Bernis; il m'envoya cette triste lettre qui finissait tout, et il en mourut de chagrin au bout de quinze jours.

Je n'ai jamais trop conçu comment on meurt de chagrin, et comment des ministres et de vieux cardinaux, qui ont l'âme si dure, ont pourtant assez

de sensibilité pour être frappés à mort pour un petit dégoût : mon dessein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, et non pas de le faire mourir.

Il y avait une espèce de grandeur dans le ministère de France à refuser la paix au roi de Prusse, après avoir été battu et humilié par lui ; il y avait de la fidélité et bien de la bonté de se sacrifier encore pour la maison d'Autriche : ces vertus furent longtemps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunswickois, les Hessois, furent moins fidèles à leurs traités, et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de Richelieu qu'ils ne serviraient plus contre nous ; qu'ils repasseraient l'Elbe, au delà duquel on les avait renvoyés ; ils rompirent leur marché des Fourches Caudines, dès qu'ils surent que nous avions été battus à Rosbach. L'indiscipline, la désertion, les maladies, détruisirent notre armée, et le résultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cents millions et cinquante mille hommes en Allemagne pour Marie-Thérèse, comme nous avons fait dans la guerre de 1741, en combattant contre elle.

Le roi de Prusse, qui avait battu notre armée dans la Thuringe, à Rosbach, s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe, les vain-

queurs marchaient ailleurs ; rien n'aurait arrêté les Français ; mais ils avaient jeté leurs armes, perdu leur canon, leurs munitions, leurs vivres, et surtout la tête. Ils s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficilement. Frédéric, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de Breslau ; il reprend Breslau, il y fait quinze mille prisonniers ; le reste de la Silésie rentre sous ses lois : Gustave-Adolphe n'avait pas fait de si grandes choses. Il fallut bien alors lui pardonner ses vers, ses plaisanteries, ses petites malices, et même ses péchés contre le sexe féminin. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros.

Aux Délices, le 6 de novembre 1759.

J'avais laissé là mes *Mémoires*, les croyant aussi inutiles que les *Lettres* de Bayle à madame sa chère mère, et que la *Vie de Saint-Evremond* écrite par Des Maiseaux, et que celle de l'abbé de Montgon écrite par lui-même ; mais bien des choses qui me paraissent ou neuves ou plaisantes me ramènent au ridicule de parler de moi à moi-même.

Je vois de mes fenêtres la ville où régnait Jean Chauvin, le Picard, dit Calvin, et la place où il

fit brûler Servet pour le bien de son âme. Presque tous les prêtres de ce pays-ci pensent aujourd'hui comme Servet, et vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout Jésus-Christ Dieu; et ces messieurs, qui ont fait autrefois main basse sur le purgatoire, se sont humanisés jusqu'à faire grâce aux âmes qui sont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne seront point éternelles, que Thésée ne sera pas toujours dans son fauteuil, que Sisyphe ne roulera pas toujours son rocher: ainsi de l'enfer, auquel ils ne croient plus, ils ont fait le purgatoire, auquel ils ne croyaient pas. C'est une assez jolie révolution dans l'histoire de l'esprit humain. Il y avait là de quoi se couper la gorge, allumer des bûchers, faire des Saint-Barthélemy; cependant on ne s'est pas même dit d'injures, tant les mœurs sont changées. Il n'y a que moi à qui un de ces prédicans en ait dit, parce que j'avais osé avancer que le Picard Calvin était un esprit dur qui avait fait brûler Servet fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui sont presque ouvertement sectateurs de Servet, et qui m'injurient pour avoir trouvé mauvais que Calvin l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts.

Ils ont voulu me prouver en forme que Calvin était un bon homme; ils ont prié le conseil de Genève de leur communiquer les pièces du procès



de Servet : le conseil , plus sage qu'eux , les a refusées ; il ne leur a pas été permis d'écrire contre moi dans Genève. Je regarde ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raison dans ce siècle.

La philosophie a remporté encore une plus grande victoire sur ses ennemis à Lausanne. Quelques ministres s'étaient avisés , dans ce pays-là , de compiler je ne sais quel mauvais livre contre moi , pour l'honneur , disaient-ils , de la religion chrétienne. J'ai trouvé sans peine le moyen de faire saisir les exemplaires , et de les supprimer par autorité du magistrat : c'est peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à se taire et à respecter un philosophe. Jugez si je ne dois pas aimer passionnément ce pays-ci. Etes pensans , je vous avertis qu'il est très agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire : « Venez dîner demain chez moi. » Cependant je ne me suis pas encore trouvé assez libre ; et ce qui est , à mon gré , digne de quelque attention , c'est que , pour l'être parfaitement , j'ai acheté des terres en France. Il y en avait deux à ma bien-séance , à une lieue de Genève , qui avaient joui autrefois de tous les privilèges de cette ville. J'ai eu le bonheur d'obtenir du roi un brevet par lequel ces privilèges me sont conservés. Enfin j'ai tellement arrangé ma destinée que je me trouve



indépendant à la fois en Suisse, sur le territoire de Genève, et en France.

J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.

Je ne pouvais certainement mieux prendre mon temps pour chercher cette liberté et le repos loin de Paris. On y était alors aussi fou et aussi acharné dans des querelles puérides que du temps de la Fronde; il n'y manquait que la guerre civile; mais, comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de Beaufort, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracasseries civiles: elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés, comme j'ai déjà dit, par l'archevêque de Paris, Beaumont, homme opiniâtre, faisant le mal de tout son cœur par excès de zèle, un fou sérieux, un vrai saint dans le goût de Thomas de Cantorbéry. La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place sacrée, dépendante uniquement de l'Église. Tout Paris prit parti; les petites factions janséniste et moliniste ne s'épargnèrent pas; le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui se battent dans la rue; on leur jette



des seaux d'eau pour les séparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raison ; mais ils n'en furent que plus envenimés : il exila l'archevêque, il exila le parlement ; mais un maître ne doit chasser ses domestiques que quand il est sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer ; la cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement, parce qu'une chambre nommée royale , composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Parisiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de justice qu'on appelle parlement. Tous ses membres furent donc rappelés, et crurent avoir remporté une victoire signalée sur le roi. Ils l'avertirent paternellement, dans une de leurs remontrances, qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autre fois son parlement, attendu, disaient-ils, que *cela était de mauvais exemple*. Enfin ils en firent tant que le roi résolut au moins de casser une de leurs chambres et de réformer les autres. Alors ces messieurs donnèrent tous leur démission, excepté la grand'chambre ; les murmures éclatèrent : on déclamait publiquement au Palais contre le roi. Le feu qui sortait de toutes les bouches prit malheureusement à la cervelle d'un laquais nommé Damiens, qui allait souvent dans la grand'salle. Il est prouvé par le procès de ce fanatique de la robe qu'il n'avait pas l'idée de





tuer le roi, mais seulement celle de lui infliger une petite correction. Il n'y a rien qui ne passe par la tête des hommes. Ce misérable avait été cuistre au collège des jésuites, collège où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuistres leur en rendre. Damiens alla donc à Versailles dans cette résolution, et blessa le roi, au milieu de ses gardes et de ses courtisans, avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes.

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jésuites, qui étaient, disait-on, en possession par un ancien usage. J'ai lu une lettre d'un père Griffet, dans laquelle il disait : « Cette fois-ci ce n'est pas nous, c'est à présent le tour de messieurs. » C'était naturellement au grand prévôt de la cour à juger l'assassin, puisque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Le malheureux commença par accuser sept membres des enquêtes : il n'y avait qu'à laisser subsister cette accusation, et exécuter le criminel ; par là le roi rendait le parlement à jamais odieux, et se donnait sur lui un avantage aussi durable que la monarchie. On croit que M. d'Argenson porta le roi à donner à son parlement la permission de juger l'affaire : il en fut bien récompensé, car huit jours après il fut déposé et exilé.

Le roi eut la faiblesse de donner de grosses



pensions aux conseillers qui instruisirent le procès de Damiens, comme s'ils avaient rendu quelque service signalé et difficile. Cette conduite acheva d'inspirer à messieurs des enquêtes une confiance nouvelle ; ils se crurent des personnages importants, et leurs chimères de représenter la nation et d'être les tuteurs des rois se réveillèrent : cette scène passée et n'ayant plus rien à faire, ils s'amuserent à persécuter les philosophes.

Omer Joly de Fleury, avocat général du parlement de Paris, étala, devant les chambres assemblées, le triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaise foi et l'hypocrisie aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres, très estimables par leur science et par leur conduite, s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain : c'était un très grand objet de commerce pour la librairie de France : le chancelier, les ministres, encourageaient une si belle entreprise. Déjà sept volumes avaient paru ; on les traduisait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais ; et ce trésor, ouvert à toutes les nations par les Français, pouvait être regardé comme ce qui nous faisait alors le plus d'honneur, tant les excellens articles du *Dictionnaire encyclopédique* rachetaient les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage que trop de



déclamations puérides, malheureusement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour grossir l'ouvrage ; mais tout ce qui part de ces auteurs est excellent.

Voilà Omer Joly de Fleury qui, le 23 de février 1759, accuse ces pauvres gens d'être athées, déistes, corrupteurs de la jeunesse, rebelles au roi, etc. Omer, pour prouver ces accusations, cite saint Paul, le procès de Théophile, et Abraham Chaumeix<sup>1</sup>. Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parla, ou, s'il l'avait lu, Omer était un étrange imbécile. Il demande justice à la cour contre l'article *Ame*, qui, selon lui, est le matérialisme tout pur. Vous remarquerez que cet article *Ame*, l'un des plus mauvais du livre, est l'ouvrage d'un pauvre docteur de Sorbonne qui se tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialisme. Tout le discours d'Omer Joly de Fleury fut un tissu de bévues pareilles. Il défère donc à la justice le livre qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu ; et tout le parlement, sur la réquisition d'Omer, condamne l'ouvrage, non seulement sans aucun examen, mais sans en avoir lu une page.

---

1. Abraham Chaumeix, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste et convulsionnaire, était alors l'oracle du parlement de Paris. Omer Fleury le cita comme un Père de l'Eglise. Chaumeix a été depuis maître d'école à Moscou.

(Note de Voltaire.)

Cette façon de rendre justice est fort au-dessous de celle de Bridoye, car au moins Bridoye pouvait rencontrer juste.

Les éditeurs avaient un privilège du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les privilèges accordés par Sa Majesté ; il ne lui appartient de juger ni d'un arrêt du conseil, ni de rien de ce qui est scellé à la chancellerie : cependant il se donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé ; il nomma des conseillers pour décider des objets de géométrie et de métaphysique contenus dans l'*Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait cassé l'arrêt du parlement comme très incompetent : le chancelier de Lamoignon se contenta de révoquer le privilège, afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait revêtu du sceau de l'autorité suprême. On croirait que cette aventure est du temps du père Garasse et des arrêts contre l'émétique ; cependant elle est arrivée dans le seul siècle éclairé qu'ait eu la France : tant il est vrai qu'il suffit d'un sot pour déshonorer une nation. On avouera sans peine que, dans de telles circonstances, Paris ne devait pas être le séjour d'un philosophe, et qu'Aristote fut très sage de se retirer à Chalcis lorsque le fanatisme dominait dans Athènes. D'ailleurs l'état d'homme de lettres à Paris est immédiatement au-dessus de celui d'un



bateleur : l'état de gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, que le roi m'avait conservé, n'est pas grand'chose. Les hommes sont bien sots, et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme j'ai fait, y jouer la comédie et y faire bonne chère, que d'être levraudé à Paris, comme Helvétius, par les gens tenant la cour du parlement et par les gens tenant l'écurie de la Sorbonne. Comme je ne pouvais assurément ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.

Je suis quasi honteux de l'être en contemplant du port tous les orages : je vois l'Allemagne inondée de sang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes battues, nos ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que nos affaires en aillent mieux ; le roi de Portugal assassiné, non pas par un laquais, mais par les grands du pays, et cette fois-ci les jésuites ne peuvent pas dire : *Ce n'est pas nous*. Ils avaient conservé leur droit, et il a été bien prouvé depuis que les bons pères avaient saintement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils disent pour leurs raisons qu'ils sont souverains au Paraguay, et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Voici une petite aventure aussi singulière qu'on en ait vu depuis qu'il y a eu des rois et des poètes



sur la terre : Frédéric, ayant passé un temps assez long à garder les frontières de la Silésie dans un camp inexpugnable, s'y est ennuyé, et, pour passer le temps, il a fait une ode contre la France et contre le roi. Il m'envoya, au commencement de mai 1759, son ode signée Frédéric, et accompagnée d'un paquet énorme de vers et de prose. J'ouvre le paquet, et je m'aperçois que je ne suis pas le premier qui l'ait ouvert : il était visible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus transi de frayeur en lisant dans l'ode les strophes suivantes :

O nation folle et vaine,  
Quoi ! sont-ce là ces guerriers  
Sous Luxembourg, sous Turenne,  
Couverts d'immortels lauriers ?  
Qui, vrais amans de la gloire,  
Affrontaient pour la victoire  
Les dangers et le trépas ?  
Je vois leur vil assemblage  
Aussi vaillant au pillage  
Que lâche dans les combats.

Quoi ! votre faible monarque,  
Jouet de la Pompadour,  
Flétri par plus d'une marque  
Des opprobres de l'amour,  
Lui qui, détestant les peines,  
Au hasard remet les rênes,  
De son empire aux abois,  
Cet esclave parle en maître !



Ce Céladon sous un hêtre  
Croit dicter le sort des rois !

Je tremblai donc en voyant ces vers parmi lesquels il y en a de très bons, ou du moins qui passeront pour tels. J'ai malheureusement la réputation méritée d'avoir jusqu'ici corrigé les vers du roi de Prusse. Le paquet a été ouvert en chemin, les vers transpireront dans le public, le roi de France les croira de moi, et me voilà criminel de lèse-majesté, et, qui pis est, coupable envers M<sup>me</sup> de Pompadour.

Dans cette perplexité, je priai le résident de France à Genève de venir chez moi; je lui montre le paquet; il convient qu'il a été décacheté avant de me parvenir. Il juge qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre, dans une affaire où il y allait de ma tête, que d'envoyer le paquet à M. le duc de Choiseul, ministre en France : en toute autre circonstance je n'aurais point fait cette démarche; mais j'étais obligé de prévenir ma ruine : je faisais connaître à la cour tout le fond du caractère de son ennemi. Je savais bien que le duc de Choiseul n'en abuserait pas, et qu'il se bornerait à persuader le roi de France que le roi de Prusse était un ennemi irréconciliable qu'il fallait écraser, si on pouvait. Le duc de Choiseul ne se borna pas là; c'est un homme de beaucoup d'esprit, il fait des

vers, il a des amis qui en font ; il paya le roi de Prusse en même monnaie, et m'envoya une ode contre Frédéric, aussi mordante, aussi terrible que l'était celle de Frédéric contre nous. En voici des échantillons détachés :

Ce n'est plus cet heureux génie  
Qui des arts dans la Germanie  
Devait allumer le flambeau ;  
Epoux, fils et frère coupable,  
C'est celui qu'un père équitable  
Voulut étouffer au berceau.

Cependant c'est lui dont l'audace  
Des neuf Sœurs et du dieu de Thrace  
Croit réunir les attributs ;  
Lui qui, chez Mars comme au Parnasse,  
N'a jamais occupé de place  
Qu'entre Zoïle et Mévius.

Vois, malgré la garde romaine,  
Néron poursuivi sur la scène  
Par les mépris des légions ;  
Vois l'opresseur de Syracuse  
Sans fruit prostituant sa muse  
Aux insultes des nations.

Jusque-là, censeur moins sauvage,  
Souffre l'innocent badinage  
De la nature et des amours.  
Peux-tu condamner la tendresse,  
Toi qui n'en as connu l'ivresse  
Que dans les bras de tes tambours ?

Le duc de Choiseul, en me faisant parvenir cette





réponse, m'assura qu'il allait la faire imprimer, si le roi de Prusse publiait son ouvrage, et qu'on battrait Frédéric à coups de plume comme on espérait le battre à coups d'épée. Il ne tenait qu'à moi, si j'avais voulu me réjouir, de voir le roi de France et le roi de Prusse faire la guerre en vers : c'était une scène nouvelle dans le monde. Je me donnai un autre plaisir, celui d'être plus sage que Frédéric : je lui écrivis que son ode était fort belle, mais qu'il ne devait pas la rendre publique, qu'il n'avait pas besoin de cette gloire, qu'il ne devait pas se fermer toutes les voies de réconciliation avec le roi de France, l'aigrir sans retour, et le forcer à faire les derniers efforts pour tirer de lui une juste vengeance. J'ajoutai que ma nièce avait brûlé son ode, dans la crainte mortelle qu'elle ne me fût imputée. Il me crut, me remercia, non sans quelques reproches d'avoir brûlé les plus beaux vers qu'il eût faits en sa vie. Le duc de Choiseul, de son côté, tint parole et fut discret.

Pour rendre la plaisanterie complète, j'imaginai de poser les premiers fondemens de la paix de l'Europe sur ces deux pièces qui devaient perpétuer la guerre jusqu'à ce que Frédéric fût écrasé. Ma correspondance avec le duc de Choiseul me fit naître cette idée ; elle me parut si ridicule, si digne de tout ce qui se passait alors, que je l'embrassai ; et je me donnai la satisfaction de prouver par moi-



même sur quels petits et faibles pivots roulent les destinées des royaumes. M. de Choiseul m'écrivit plusieurs lettres ostensibles tellement conçues que le roi de Prusse pût se hasarder à faire quelques ouvertures de paix, sans que l'Autriche pût prendre ombrage du ministère de France; et Frédéric m'en écrivit de pareilles dans lesquelles il ne risquait pas de déplaire à la cour de Londres. Ce commerce très délicat dure encore; il ressemble aux mines que font deux chats qui montrent d'un côté patte de velours et des griffes de l'autre. Le roi de Prusse, battu par les Russes, et ayant perdu Dresde, a besoin de la paix; la France, battue sur terre par les Hanovriens, et sur mer par les Anglais, ayant perdu son argent très mal à propos, est forcée de finir cette guerre ruineuse.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.

Aux Délices, ce 27 de novembre 1759.

Je continue, et ce sont toujours des choses singulières. Le roi de Prusse m'écrit du 17 de décembre : « Je vous en manderai davantage de Dresde, où je serai dans trois jours »; et le troisième jour il est battu par le maréchal Daun, et il perd dix-huit mille hommes. Il me semble que tout ce que je vois est la fable du *Pot au lait*. Notre grand marin Berryer, ci-devant lieutenant de po-

lice à Paris, et qui a passé de ce poste à celui de secrétaire d'État et de ministre des mers, sans avoir jamais vu d'autre flotte que la galiote de Saint-Cloud et le coche d'Auxerre; notre Berryer, dis-je, s'était mis dans la tête de faire un bel armement naval pour opérer une descente en Angleterre : à peine notre flotte a-t-elle mis le nez hors de Brest qu'elle a été battue par les Anglais, brisée par les rochers, détruite par les vents, ou engloutie dans la mer.

Nous avons eu pour contrôleur général des finances un Silhouette que nous ne connaissons que pour avoir traduit en prose quelques vers de Pope : il passait pour un aigle; mais, en moins de quatre mois, l'aigle s'est changé en oison. Il a trouvé le secret d'anéantir le crédit, au point que l'État a manqué d'argent tout d'un coup pour payer les troupes. Le roi a été obligé d'envoyer sa vaiselle à la Monnaie; une bonne partie du royaume a suivi cet exemple.

12 de février 1760.

Enfin, après quelques perfidies du roi de Prusse, comme d'avoir envoyé à Londres des lettres que je lui avais confiées, d'avoir voulu semer la zizanie entre nous et nos alliés, toutes perfidies très permises à un grand roi, surtout en temps de guerre, je reçois des propositions de paix de la main du

roi de Prusse, non sans quelques vers; il faut toujours qu'il en fasse. Je les envoie à Versailles; je doute qu'on les accepte : il ne veut rien céder, et il propose, pour dédommager l'électeur de Saxe, qu'on lui donne Erfurt, qui appartient à l'électeur de Mayence : il faut toujours qu'il dépouille quelqu'un; c'est sa façon. Nous verrons ce qui résultera de ces idées, et surtout de la campagne qu'on va faire.

Comme cette grande et horrible tragédie est toujours mêlée de comique, on vient d'imprimer à Paris les *Poëshies du roi mon maître*, comme disait Freytag; il y a une épître au maréchal Keith, dans laquelle il se moque beaucoup de l'immortalité de l'âme et des chrétiens. Les dévots n'en sont pas contens, les prêtres calvinistes murmurent; ces pédans le regardaient comme le soutien de la bonne cause, ils l'admiraient quand il jetait dans des cachots les magistrats de Leipsick, et qu'il vendait leurs lits pour avoir leur argent. Mais depuis qu'il s'est avisé de traduire quelques passages de Sénèque, de Lucrèce et de Cicéron, ils le regardent comme un monstre. Les prêtres canoniseraient Cartouche dévot.





## NOTES ET VARIANTES

---

Page 1, ligne 3. L'édition de 1784, en 174 pages, porte : *Mémoires de M. de Voltaire écrits par lui-même.*

Dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, on lit : *Mémoires secrets pour servir à la vie privée de Voltaire écrits par lui-même.*

2, 15. Cirey.

— 23. Samuel Kœnig, né en 1712, à Büdingen, dans le comté d'Isenburg, mort le 21 août 1757.

3, 6, 7. *Il Newtonianismo per le dame, ovvero Dialoghi sopra la luce e i colori.* In Napoli, 1737, in-4 de 6 ff., 300 p. et 1 f. non chiff. Un frontispice de Batta Piazzetta, gravé par Marco Pitteri, représente M<sup>mo</sup> du Châtelet et Algarotti se promenant dans les jardins de Cirey.

— 20. Paris, Prault fils, 1740, in-8 de 450 p., plus la table.

4, 4. *Les Principes mathématiques de la philosophie naturelle, etc.*, par M<sup>mo</sup> du Châtelet, parurent en 1759. (Voyez Bengesco, *Bibliographie*, t. II, p. 50 et 77.)

5, 1. Ou *d'Honsbroeck*. (Voyez une lettre de M<sup>mo</sup> du Châtelet à d'Argental, du 12 janvier 1742; éd. Asse, p. 431.)

— 8. *Et auquel je fus plus sensible* (1784).

— 21. *Il n'y a jamais eu peut-être de père, etc.* (1784).



P. 5, l. 26. *Qu'il pouvait* (1784).

6, 11. *Il faut observer que quand ce fermier* (1784).

— 21. Sur M<sup>me</sup> de Kniphausen, voyez Voltaire à d'Argental, 1<sup>er</sup> septembre 1750.

7, 1. *Il y avait* (1784).

— 1. Abraham-Georges Luiscius. Il en est question dans les lettres de Voltaire à Frédéric, et de Frédéric à Voltaire, du 7 octobre 1740.

— 5. Sur Hons-Lardik ou Honslardyk, voyez *les Délices de la Hollande*. Amsterdam, Mortier, 1728, t. I, p. 177.

— 22. Selon Frédéric II (*Mémoires*, éd. Boutaric et Campardon. Paris, Plon, 1866, t. I, p. 12), les épargnes de Frédéric-Guillaume montaient, à sa mort, à huit millions sept cent mille écus.

— 25. *Materiam superabat opus*. (Ovide, *Mét.*, II, 5.)

— 28. *Des pelles et des pincettes* (1784).

9, 18. *De toutes ces attentions que son père* (1784).

— 26. Sur Katt et sur Keith, voyez les *Mémoires de Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse, margrave de Baireuth*, etc. Paris, Buisson, 1811, t. I, p. 173-174, 210, 243, 248 et suiv. — Cf. Paganel, *Histoire de Frédéric le Grand*. Paris, Hachette, 1847, t. I, p. 174 et suiv.

10, 6. Frédérique-Sophie-Wilhelmine, née le 3 juillet 1709, mariée le 20 novembre 1731 au prince héréditaire Frédéric de Baireuth, morte le 14 octobre 1758. Elle est l'auteur des *Mémoires* cités ci-dessus, qu'elle écrivit en français.

— 15. Toutes les éditions de 1784 portent : *Au-dessus du teton gauche*.

— 20. Mariée depuis à Shommers, commis du bureau des fiacres de Berlin. Frédéric fait allusion à M<sup>me</sup> Shommers dans sa lettre à Voltaire du 16 août 1737. D'après Paul de Saint-Victor (*Barbares et Bandits*. Paris, C. Lévy,



1883, in-12, p. 109), cette jeune fille s'appelait Doris. Sur le traitement barbare qui lui fut infligé, voyez aussi Thiébault, *Frédéric le Grand*, etc., ou *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*. Paris, Bossange, 1826, t. I, p. 166-168.

P. 11, l. 10. Il s'agit de Michel-Gabriel Frédersdorf, né en 1708, mort en 1758, à Potsdam. (Voyez la notice que lui a consacrée M. Preuss dans les *Œuvres de Frédéric le Grand*, t. XXVII, III<sup>e</sup> partie, p. xiv-xv.)

12, 7. Voyez le chapitre intitulé : *Condamnation du prince Alexis Petrovitz* dans la seconde partie de *l'Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand*, par Voltaire.

— 9. *Qu'un jeune prince* (1784).

— 16. Le comte de Seckendorff, né le 16 juillet 1673 à Kœnigsberg, devint feld-maréchal en 1736, et mourut à Meuselwitz le 23 novembre 1763. Il résida à Berlin, en qualité d'envoyé de l'empereur Charles VI, du 25 juin 1726 au 23 juin 1734.

— 25. Le portrait auquel Voltaire fait allusion se trouve dans les *Mémoires de Brandebourg*, année 1727. (Voyez *Œuvres de Frédéric le Grand*, éd. Preuss, t. I, p. 157.)

— 26. *Celui dont le roi de Prusse* (1784).

13, 11. *Il n'y avait pas d'affaires* (1784).

— 25. Voyez Voltaire à Frédéric, décembre 1738 ; — Frédéric à Voltaire, 30 septembre 1738 ; 15 avril et 16 mai 1739, etc...

— 28. Didier, baron de Keyserlingk (surnommé *Césairion* par le roi de Prusse), né en 1698, mort en 1745. Frédéric l'envoya à Cirey en 1737. (Voyez Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 126-130.)

14, 7. Cf. *Lettres de M<sup>me</sup> de Graffigny*, éd. Asse. Paris, Charpentier, 1879, p. 22.

— 13. Le 31 mai 1740.



P. 14, l. 15. Paul-Henri Tilio ou Tiliolo de Camas, né à Wésel en 1688, avait perdu le bras gauche au siège de Pizzighitone, en 1706. Il mourut à Breslau le 14 avril 1741.

— 18. Guy-Louis-Henri de Valori, né à Menin le 12 octobre 1692, mort à Bourgneuf le 19 octobre 1774, fut ambassadeur de France à Berlin de 1739 à 1750, et du mois de mars 1756 au 19 octobre de la même année. Le marquis de Valori avait eu deux doigts de la main gauche emportés au siège de Douai en 1710. — *Les Mémoires des négociations du marquis de Valori*, etc., ont été publiés en 1820. Paris, F. Didot, 2 vol. in-8.

15, 16. Le prince Auguste-Guillaume, second fils de Frédéric Guillaume I<sup>er</sup>, né à Berlin le 9 août 1722, déclaré prince de Prusse (héritier présomptif) le 30 juin 1744, mort le 12 juin 1758. De son mariage avec la princesse Louise de Brunswick-Wolfenbüttel, il eut quatre enfants, dont l'aîné, Frédéric-Guillaume, succéda à Frédéric II.

16, 18. Le texte des éditions de Kehl porte : *Nous ayant assuré.*

17, 10. *Le même or* (1784).

— 11. Le texte complet de la *Description poétique d'un voyage à Strasbourg* a été réimprimé par M. Preuss, d'après l'original autographe du roi. (Voyez *Œuvres de Frédéric le Grand*, t. XIV, p. XXI et 156-161.) — Sur le voyage de Frédéric à Strasbourg, voyez les *Lettres familières*, etc., du baron de Bielfield. La Haye, 1763, t. 1, p. 202-206.

— 20. M. Paganel (*Histoire de Frédéric le Grand*, éd. de 1847, t. I, p. 25) écrit : *Meurs*. Le vrai nom est : *Moyland*. (Voyez la note de M. Preuss, *Œuvres de Frédéric le Grand*, t. XVII, p. 44.)

— 22. *J'allai donc lui rendre mes très humbles hommages* (1784).

18, 1. *De grandes manchettes de toile sale* (1784).

— 27. *Deux mille hommes de troupes de Wésel* (1784).





P. 19, l. 4. Sur ce *Manifeste*, imprimé au tome XXIII de l'édition Garnier, p. 153, voyez Bengesco, *Bibliographie*, t. II, p. 37.

— 6. *Ne dut toujours avoir raison* (1784).

— 13. *De l'esprit et des grâces* (1784).

20, 9. Sur l'impression de l'*Anti-Machiavel*, voyez Bengesco, *Bibliographie*, t. II, p. 366-374.

— 20. *Dans le même temps* (1784).

— 20. Voyez la lettre de Voltaire au cardinal de Fleury, du 4 novembre 1740, et la lettre du cardinal de Fleury à Voltaire, du 14 novembre de la même année. — Une autre lettre de Fleury à Voltaire (également du 14 novembre 1740) est imprimée dans les *Lettres inédites de Voltaire*. Paris, Dupont, 1826, p. 11.

22, 16. *Et il dit* (1784).

24, 8. Le 10 avril 1741.

— 13. Il n'est fait mention de cet abandon du champ de bataille par Frédéric, ni dans l'*Histoire de mon temps*, ni dans le rapport circonstancié daté d'Ohlau, le 11 avril, et adressé par le roi au prince régnant de Dessau.

25, 10. *Fut peu après disgracié* (1784).

26, 2. Cf. Voltaire à Maupertuis, janvier 1738; n° 823 de l'édition Garnier.

27, 3. *Avec quelques succès* (1784).

— 6. Voyez la *Voltaireomanie*, p. 10 de l'édition *princeps*, note 1.

28, 24. Voyez le récit de ces événements dans le *Précis du Siècle de Louis XV*, ch. vi.

30, 8. Cet alinéa ne se trouve ni dans les éditions séparées de 1784, ni dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

— 17. *Le cardinal de Fleury était mort* (1784).



P. 31, l. 1. *Je l'avais vu chez M<sup>me</sup> la maréchale de Villeroi (1784).*

— 6. Toutes les éditions séparées de 1784 et le manuscrit de la Bibliothèque nationale portent, au lieu de *Fréjus* : *La maréchale*. Nous préférons la leçon des éditeurs de Kehl. On sait que le cardinal de Fleury disait plaisamment, en parlant de Fréjus, que, dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage. (Voyez les *Mélanges* de Bois-Jourdain. Paris, 1807, t. II, p. 64.)

— 24. *Ne le voulait pas (1784).*

— 26. Maurepas fut disgracié le 24 avril 1749. (Voyez les *Mémoires du cardinal de Bernis*. Paris, Plon, 1878, t. I, p. 119-120.)

32, 1. Jean-François Boyer, évêque de Mirepoix, né le 12 mars 1675, nommé évêque de Mirepoix en 1730, avait été choisi comme précepteur du Dauphin le 20 décembre 1735. Il mourut à Versailles le 20 août 1755.

33, 25. Voyez Voltaire à Frédéric, juin 1743.

34, 7. Voyez Frédéric à Voltaire, 25 juin ; — 24 août 1743.

35, 11. *Mon séjour à La Haye ne fut pas inutile (1784).*

— 15. Othon-Christophe, comte de Podewils, seigneur de Gusow, envoyé de Prusse à La Haye.

— 26. *Quelques petits détails (1784).*

37, 2. *Son premier ministre arrivait avec une grosse liasse*, etc. (1784, et mss. de la Bibliothèque nationale).

38, 5. Charles-Etienne Darget, secrétaire du marquis de Valori, né en 1712, mort en 1778. Frédéric l'avait nommé son secrétaire des commandements en 1746. Il quitta Berlin en 1752 et devint plus tard ministre des évêques de Liège et de Spire à Paris.

— 16. Antoine Pesne, premier peintre de Frédéric, mort à Berlin vers 1743. Sur les Pesne, voyez Jal, *Dictionnaire critique de biographie*, etc. Paris, 1872, p. 960.



P. 38, l. 18. *Des jeunes gens embrassant de jeunes femmes* (1784).

— 26. *Les repas n'en étaient pas souvent*, etc. (1784).

39, 17. *La liberté de conscience et de f...* (1784).

— 25. Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, né le 24 juin 1704, à Aix, mort à Toulon, le 11 janvier 1771. Ses *Lettres juives* furent publiées en 1738. L'édition de ses *Mémoires*, donnée à Paris, en 1807 (in-8 de VIII et 426 p.), est ornée d'un frontispice représentant le *Monument élevé au marquis d'Argens, à Aix, en 1775, par Frédéric le Grand, roi de Prusse*.

— 26. Charles-Louis, baron de Pollnitz, né le 25 février 1692, à Issum, mort le 23 juin 1775, à Berlin. Il fut premier chambellan et grand maître des cérémonies du roi de Prusse. Ses *Mémoires* et ses *Nouveaux Mémoires* ont eu un grand nombre d'éditions.

40, 15. Plusieurs éditeurs modernes ont corrigé le texte des éditeurs de Kehl, et ont mis : « *Si jamais vous prêchez contre quelqu'un* ».

41, 3. *Et moi, mes Prussiens comme je l'entends* (1784).

— 28. Cf. Thiébault, *Frédéric le Grand*, etc., ou *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, éd. de 1826, t. I, p. 184-188.

42, 20. *Et trente-deux pages* (1784).

— 27. Georges-Wenceslas, baron de Knobelsdorff, né dans le village de Kuhkadel, sur le Bober, le 17 février 1699, mort le 16 septembre 1753. Il avait été chargé de dessiner les estampes dont Frédéric se proposait d'orne*r la Henriade*. (Voyez Frédéric à Voltaire, 3 février 1739.) Frédéric a écrit l'*Éloge de Knobelsdorff*. (*Œuvres*, éd. Preuss, t. VII, p. 32-36.)

43, 1. Sur la Barberina (Barbe Campanini), depuis baronne de Cocceji et plus tard comtesse de Campanini, voyez Colini, *Mon Séjour auprès de Voltaire*. Paris, 1807,

p. 10 et suiv., et Thiébauld, *Frédéric le Grand*, etc., éd. de 1826, t. IV, p. 189. Cf. *Œuvres de Frédéric le Grand*, éd. Preuss, t. I, p. XIX.

P. 43, l. 9. Cf. Voltaire à Thieriot, 17 mars 1749.

— 17. Le texte des éditions de Kehl porte : *Il décousut*.

— 21. Beuchot n'a pas retrouvé cette *Dissertation* dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*. Elle n'est pas non plus dans l'édition des *Œuvres* de Frédéric donnée par M. Preuss.

— 27. Enfermé à Spandow en 1730, Courtils ne fut relâché que le 7 juillet 1749.

44, 14. *La Clemenza di Tito*, opéra représenté pour la première fois, avec musique de Caldaza, le 4 novembre 1734, et traduit en français par Richelet.

45, 3. Voyez une autre version de cette pièce dans le tome VIII des *Œuvres de Voltaire*, édition Garnier, p. 515.

— 28. Voyez le tome XXXVI de l'édition Garnier, p. 244, n<sup>o</sup> 1610.

46, 16. M. le duc de Broglie a consacré à l'*Ambassade de Voltaire à Berlin* un des chapitres les plus intéressants de son ouvrage intitulé : *Frédéric II et Louis XV d'après des documents nouveaux*. Paris, Calmann-Lévy, 1884. Cf. la *Revue des Deux-Mondes* du 1<sup>er</sup> avril 1884.

47, 5. François de Fitz-James (9 janvier 1709-19 juillet 1764) avait été sacré évêque de Soissons le 31 mai 1739, et nommé premier aumônier du roi en 1742.

— 13. *Aussitôt que celui de Metz* (1784).

— 15. *Imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent, quand ce prince se porta bien. Il ne voulut être*, etc. (1784 et mss. de la Bibliothèque nationale).

48, 25. *Elle me dit qu'elle croyait à sa destinée* (1784).

49, 21. *Tout dévot qu'il était, il avait pour amie une*



femme qui ne l'était guère; c'était la marquise de Boufflers (1784 et mss. de la Bibliothèque nationale).

P. 49, l. 26. *De la femme qu'il avait gouvernée* (1784).

50, 5. Dans l'édition de 1784 (en 117 p.), on lit, sous le mot *maîtresse*, la note suivante : « Otez le mot de *maîtresse*, ce qui est très faux; mettez *amie*. M<sup>me</sup> de Boufflers était une amie très désintéressée; elle ne s'est presque jamais servie de son crédit que pour servir ses amis, et cette expression : de quoi avoir des jupes, n'est point du tout convenable. »

— 7. M<sup>me</sup> de Boufflers recevait à peine du roi de Pologne (178 et mss. de la Bibliothèque nationale).

— 10. Dans l'édition de 1784 (en 117 p.), on lit, sous ce passage, la note suivante : « M<sup>me</sup> de Boufflers n'a jamais été brouillée avec le père de Menou, qui, tout intrigant qu'il était, n'a jamais imaginé de donner M<sup>me</sup> du Châtelet pour maîtresse. Cette dame et M. de Voltaire ne sont jamais venus à Lunéville qu'invités par M<sup>me</sup> de Boufflers, qu'ils voyaient beaucoup à Paris et qu'ils trouvaient fort aimable; ils n'ont jamais fait le voyage pour le roi de Pologne. Si Menou proposa à Voltaire et à M<sup>me</sup> du Châtelet de venir à Lunéville, ce fut lorsqu'il fut informé qu'ils devaient y venir, et pour s'en faire un mérite auprès du roi. — Ces deux notes (p. 50, l. 5 et 10) sont de M. le marquis de Saint-Lambert. »

— 11. *Le pauvre roi avait bien de la peine à les rapatrier* (1784).

— 13. *Enfin notre jésuite, ayant entendu parler de M<sup>me</sup> du Châtelet, imagina de la substituer* (1784).

— 17. *Il crut qu'une femme auteur réussirait auprès de lui* (1784).

51, 5. Matthias Poncet de La Rivière, sacré évêque de Troyes le 2 septembre 1742.

— 17. Sur l'affaire des billets de confession, voyez le



*Précis du Siècle de Louis XV*, chap. xxvi, et *l'Histoire du Parlement de Paris*, chap. Lxv.

P. 51, l. 26. Le 10 septembre 1749. Elle fut inhumée dans la nouvelle église paroissiale de Lunéville. (Voyez : *Le Château de Lunéville*, par Alexandre Joly, architecte. Paris, 1859, in-8, p. 137-139.)

52, 27, 28. Personnages du *Roland furieux*, chants VI, VII, etc.

53, 10. *Je corrigeais* (1784).

54, 12. Ce fragment fait partie de la lettre de Frédéric à Voltaire du 23 août 1750.

— 27. *Qu'un gentilhomme de la chambre* (1784).

55, 5. *Sans plaire davantage au roi de Prusse, qui se moquait de mon scrupule dans le fond de son cœur* (1784).

— 10. Né à Saint-Malo, le 25 décembre 1709, mort à Berlin, le 11 novembre 1751. — Voyez *l'Eloge de M. de La Mettrie*, par Frédéric le Grand. (*Œuvres*, éd. Preuss, t. VII, p. 22-27.)

— 15. Le texte des éditions de Kehl porte : *Aussi, grâces à Dieu*.

— 16. *Aussi ne pratiquait-il point* (1784).

56, 10. Charles-Eugène, duc de Wurtemberg, né le 11 février 1728, succède, le 12 mars 1737, à son père, le duc Charles-Alexandre 1<sup>er</sup>, et règne jusqu'au 23 octobre 1793. Il avait épousé, le 26 septembre 1748, la princesse Frédérique, fille du margrave de Baireuth et de Frédérique-Sophie-Wilhelmine, sœur de Frédéric le Grand. Le duc de Wurtemberg possédait des terres près de Colmar.

— 15. Il existe cinq éditions des *Mémoires de Brandebourg*. La première fut publiée à Berlin, en 1751, par le libraire Néaulme. (Voyez *l'Avertissement de l'éditeur, Œuvres de Frédéric le Grand*, éd. Preuss, t. I, p. xxxix à xlii.)

— 18. Richard-François Talbot, comte de Tyrconnel,



avait remplacé, en 1750, le marquis de Valori comme ministre plénipotentiaire de France à Berlin. Il mourut le 12 mars 1752. — Sur le comte de Tyrconnel, voyez les *Mémoires du duc de Luynes*, t. X, p. 43, et t. XI, p. 466.

P. 56, l. 27. C'est à tort que les éditions de 1784 et le manuscrit de la Bibliothèque nationale portent : *d'Argens*.

57, 14. Isaac-François Egmont de Chasot, né à Caen, le 18 février 1716, mort à Lubeck, le 24 août 1797. Nous empruntons ces dates à l'ouvrage de M. Henri Blaze de Bury : *Le Chevalier de Chasot, Mémoires du temps de Frédéric le Grand*. Paris, M. Lévy, 1862, in-12. Cf. la notice de M. Preuss dans les *Œuvres de Frédéric le Grand*, t. XXV, p. xi à xiii.

— 27. Cf. l'*Extrait de la Bibliothèque raisonnée*. (*Œuvres de Voltaire*, éd. Garnier, t. XXIII, p. 535.)

59, 3. Voyez la *Diatrise du docteur Akakia*, etc... (*Œuvres de Voltaire*, éd. Garnier, t. XXIII, p. 560.)

— 20. Nous ignorons quel est ce personnage ; peut-être s'agit-il d'un fils du général de Marwitz. (Voyez les *Œuvres de Frédéric*, éd. Preuss, t. II, p. 83, et t. III, p. 78.) Il est souvent question, dans les *Mémoires* de la margrave de Baireuth et dans la correspondance de Frédéric (notamment en avril 1744 et 1746), des deux filles du général de Marwitz, mariées l'une au comte de Burghauss et l'autre au comte de Schönbourg.

60, 15. La Fontaine, *Fables*, I, vi.

61, 13. Louise-Dorothée de Saxe-Meiningen, née le 10 août 1710, morte le 22 octobre 1767. Elle avait épousé, le 17 septembre 1729, Frédéric III, duc de Saxe-Gotha Altenbourg. Elle fut en correspondance avec Voltaire, qui lui dédia les *Annales de l'Empire*.

— 18. Guillaume, né le 10 mars 1682, landgrave de Hesse-Cassel depuis le mois d'avril 1751, sous le nom de Guillaume VIII, mort le 29 janvier 1760. Il eut pour suc-



cesseur son fils Frédéric II, cousin et ensuite neveu du grand Frédéric, et l'un des correspondants de Voltaire.

P. 61, l. 22. M<sup>me</sup> Denis.

63, 6. Voyez dans l'ouvrage de Varnhagen von Ense : *Denkwürdigkeiten und vermischte Schriften* (Leipzig, Brockhaus, 1859, p. 194), le texte authentique du billet de Freytag. Cf. la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1865, p. 854.

64, 6. *On en mit quatre autres dans un grenier* (1784).

— 15. Come-Alexandre Collini, né à Florence le 14 octobre 1727, mort à Mannheim en 1806, fut secrétaire de Voltaire de 1752 à 1756. On trouve dans son ouvrage intitulé : *Mon séjour auprès de Voltaire*, etc. (Paris, Collin, 1807, in-8) de curieux détails sur l'aventure de Francfort.

65, 21. Sur l'aventure de Francfort, voyez l'article de M. Saint-René Taillandier : *Une Page de la vie de Voltaire* dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1865.

66, 7. Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. xxxvii.

67, 4. *Les Délices*. — Voyez Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 70.

— 18. Monrion. — Voyez Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 69.

68, 7. *Il s'en faut de beaucoup* (1784).

69, 7. Cet opéra a été imprimé par M. Preuss dans les *Œuvres de Frédéric*, t. XIV, p. 409.

— 10. Nous avons vu, dans notre *Introduction*, que la correspondance entre le roi et Voltaire ne reprit qu'en 1757; il existe cependant deux lettres de Frédéric à Voltaire, des 16 mars et 14 novembre 1754 (celle-ci écrite au nom du roi par l'abbé de Prades), et des lettres de Voltaire au roi de février 1754 (n° 2705 de l'édition Garnier), du 22 août 1754 et du 4 août 1755.

— 16. *Ne goûtaient pas cette tranquillité* (1784).





P. 69, l. 21. Sur les causes de la rupture entre la France et l'Angleterre en 1756, voyez les *Mémoires de Frédéric II*, éd. Boutaric et Campardon, t. I, p. 408.

70, 22. Ce traité, signé à Londres, le 16 janvier 1756, arriva à Berlin « environ un mois après que le duc de Nivernais s'y fut rendu ». (*Mémoires de Frédéric II*, éd. Boutaric et Campardon, t. I, p. 413-414.)

71, 1. François-Joachim de Pierre de Bernis, né le 22 mai 1715, mort à Rome, le 2 novembre 1794. Sa correspondance avec Voltaire a été publiée par Bourgoing. (Paris, Dupont, an VII, in-8.) Voyez aussi l'édition de ses *Mémoires et Lettres* donnée par M. Frédéric Masson. Paris, Plon, 1878, 2 vol. in-8.

— 12. *Je n'ai pas tout dépeint, la matière est immense, Et je laisse à Bernis sa stérile abondance.*

(Frédéric le Grand, *Épître au comte de Gotter*, *Œuvres*, éd. Preuss, t. X, p. 109.)

— 17. Georges-Adam, comte de Stahremberg, né à Londres le 10 août 1724, ministre plénipotentiaire et ambassadeur d'Autriche en France de 1753 à 1766, mort en 1807.

— 26. *Que jamais roi de France ait eu, et le plus ignorant*, etc. (1784).

72, 11. Voyez dans les *Mémoires et Lettres* du cardinal de Bernis le texte du traité du 1<sup>er</sup> mai 1756 entre la France et l'Autriche, t. I, p. 464.

73, 6. A Kolin.

— 13. Il s'agit de la capitulation de Closter-Seven, conclue et signée par le maréchal de Richelieu et le duc de Cumberland, le 10 septembre 1757.

74, 6. L'épître au marquis d'Argens est datée d'Erfurt, 23 septembre 1757.

— 25. L'édition de Kehl diffère ici pour la ponctuation. Nous avons suivi la ponctuation de l'édition Preuss, et indiqué par des points les endroits où il y a lacune. Il existe



d'assez nombreuses variantes entre le texte rapporté par Voltaire et le texte de l'édition Preuss.

P. 75, l. 18. C'est à tort que l'édition de Kehl porte :

*Je disais ce matin, etc.*

— 33. Ce vers n'est pas dans l'édition Preuss.

— 34. L'édition Preuss porte : *A la dévotion.*

77, 5. Cette lettre n'a pas été retrouvée.

— 9. Voltaire à Frédéric, octobre 1757 (n° 3426 de l'édition Moland).

— 15. Voyez cette lettre de Frédéric au duc de Richelieu dans l'édition Beuchot, t. LVII, p. 317-318. — Cf. *ibid.*, la réponse de Richelieu au roi.

— 22. Frédéric à Voltaire, 9 octobre 1757.

80, 14. Voyez la correspondance de Voltaire avec Tronchin (de Lyon), à partir du 27 septembre 1757.

— 25. Le 2 mars 1758.

— 28. *Ont pourtant la sensibilité d'être frappés à mort* (1784).

82, 7. A Lissa (5 décembre 1757).

— 16. Cette date n'est pas dans l'édition de 1784 en 174 pages.

— 18-21. Les *Lettres* de Bayle à sa mère n'ont pas été comprises dans les *Lettres choisies de M. Bayle avec des remarques*. Rotterdam, Fritsch et Böhm, 1714, 3 vol. in-12. — *La Vie de Messire Charles de Saint-Denis, sieur de Saint-Evremond, maréchal de camp, etc.*, par des Maiseaux, a eu plusieurs réimpressions : nous signalerons celle de 1711 (La Haye, A. Troyel, in-12 de 3 ff. et 363 p.). — Le *Recueil des Lettres et Mémoires écrits par M. l'abbé de Montgon, concernant les négociations dont il a été chargé*, forme un volume in-12 de 3 ff. et 359 p. (s. l., 1731). Les *Mémoires* de ses différentes négociations dans les cours d'Espagne et de Por-



tugal, publiés de 1745 à 1753, en 8 volumes, ont été réimprimés, en 1756, en 9 vol. in-12.

P. 83, l. 14. *De quoi se faire couper la gorge* (1784).

— 19. Voyez la *Guerre littéraire ou Choix de quelques pièces de M. de V\*\*\**, etc. : s. l., 1759, in-12, p. 61, 80, 99, etc. — Cf. Bengesco, *Bibliographie*, t. II, p. 73.

84, 7. *Sur mes ennemis* (1784).

— 13. Il s'agit du volume désigné ci-dessus. Le libelle fut condamné et le libraire censuré. (Voyez Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, chap. vii.)

— 23. Ferney, que Voltaire acheta au commencement de novembre 1758, et Tournay, que le président de Brosses lui céda à vie.

85, 27. *Comme on fait quelquefois aux gens* (1784).

86, 7. Voyez l'*Histoire du Parlement de Paris*, par Voltaire, chap. LXVI.

87, 9. Le 5 janvier 1757. — Sur l'attentat de Damiens, voyez le chapitre XXXVII du *Précis du Siècle de Louis XV* et le chapitre LXVII de l'*Histoire du Parlement de Paris* par Voltaire.

— 27. Le 1<sup>or</sup> février 1757.

88, 21. Les sept premiers volumes de l'*Encyclopédie* avaient paru de 1751 à 1757. Dès 1752, l'*Encyclopédie* avait été supprimée après le second volume, par un arrêt du conseil du 7 février. Mais l'interdiction fut levée en 1753. C'est le 23 janvier 1759 (et non, comme le dit Voltaire, le 23 février) qu'Omer Joly de Fleury dénonça l'*Encyclopédie* devant l'assemblée des Chambres au Palais.

89, 5. Lisez : le 23 janvier.

— 11. *Contre lequel il parlait* (1784).

— 16. *L'abbé Yvon*.

90, 3. Rabelais, *Pantagruel*, III, p. 37.

*Mémoires de Voltaire.*

P. 90, l. 11. *Pour juger des articles de géométrie* (1784).

— 19. Le P. François Garasse (1585-1631), auteur de la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, etc. Paris, 1623, in-4. « C'était, dit Voltaire, le plus dangereux fanatique qui fût alors (en 1626) chez les jésuites. » (*Histoire du Parlement de Paris*, chap. XLIX.)

91, 7. Le livre *De l'Esprit*, d'Helvétius, avait été condamné au feu par un arrêt du Parlement du 6 février 1759, en même temps que la *Religion naturelle* de Voltaire. Par le même arrêt, le Parlement avait suspendu le débit des sept premiers volumes de l'*Encyclopédie*.

— 7. L'édition de Kehl porte : *Tenant la cour de parlement*.

— 26. Voyez dans le *Précis du Siècle de Louis XV* le chapitre xxxviii, intitulé : *Assassinat du roi de Portugal*.

92, 6. La lettre du roi de Prusse à Voltaire, en lui envoyant son *Ode*, n'a pas été recueillie dans la correspondance. — Dans l'édition Preuss (t. XII, p. 8), cette ode est intitulée : *Ode au prince Ferdinand de Brunswick sur la retraite des Français en 1758*. L'ode a vingt strophes. Les strophes rapportées par Voltaire (avec des variantes) sont les 14<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>.

93, 12. M. de Montpéroux, résident de France à Genève, où il eut pour successeur M. Hennin.

94, 5. Cette ode, également en vingt strophes, est de Palissot. On ne la trouve pas dans ses *Œuvres*, mais elle a été imprimée à la suite d'une édition de la *Dunciade* (Paris, Barrois l'aîné, an V (1797), in-18), et dans le volume intitulé : *Le Génie de Voltaire apprécié dans tous ses ouvrages* : Paris, Patris, 1806, in-12, p. 327-330.

— 17. Cette strophe est de Voltaire. Voici la strophe de Palissot :

*Abjure un espoir téméraire :*  
*En vain la muse de Voltaire*  
*T'enivra d'un coupable encens ;*



*Jamais aux fastes de la gloire  
La main des Filles de Mémoire  
N'inscrivit le nom des tyrans.*

Cf. Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 365.

P. 95, l. 16. Voltaire à Frédéric, 19 mai 1759. — Cf. Frédéric à Voltaire, 10 juin et 18 juillet 1759.

96, 8. Frédéric à Voltaire, 22 septembre et 19 novembre 1759.

— 17. Corneille, *Cinna*, I, III.

— 18. Cette date n'est pas dans l'édition de 1784 en 174 pages. — Le manuscrit de la Bibliothèque nationale porte : *Ce 17 novembre 1759.*

— 20. Lisez : *Du 17 de novembre.* Voici ce que dit Frédéric à Voltaire dans cette lettre du 17 novembre 1759 : « Je vous écrirai, dans une huitaine de jours, de Dresde, avec plus de tranquillité et de suite qu'à présent. »

— 23. A Maxen, en Saxe, le 20 novembre 1759.

— 28. Nicolas-René Berryer, né à Paris, lieutenant général de police de 1747 à 1755, ministre de la marine en 1758, garde des sceaux en 1761, mort le 15 août 1762.

97, 8. Le 20 novembre 1759. — Voyez le chapitre xxxv du *Précis du Siècle de Louis XV.*

— 12. Étienne de Silhouette, né à Limoges, le 5 juillet 1709, mort le 20 janvier 1767. Il fut contrôleur général du 4 mars au 21 novembre 1759. — Sa traduction en prose de *l'Essai sur l'homme* avait paru en 1736 (Londres, in-12).

— 21. Cette date n'est pas dans l'édition de 1784 en 174 pages. — Le manuscrit de la Bibliothèque nationale porte : *1<sup>er</sup> février 1760.*

— 28. Cette lettre n'a pas été recueillie dans la correspondance de Frédéric et de Voltaire ; mais, pendant les derniers mois de l'année 1759 et les premiers mois de l'année

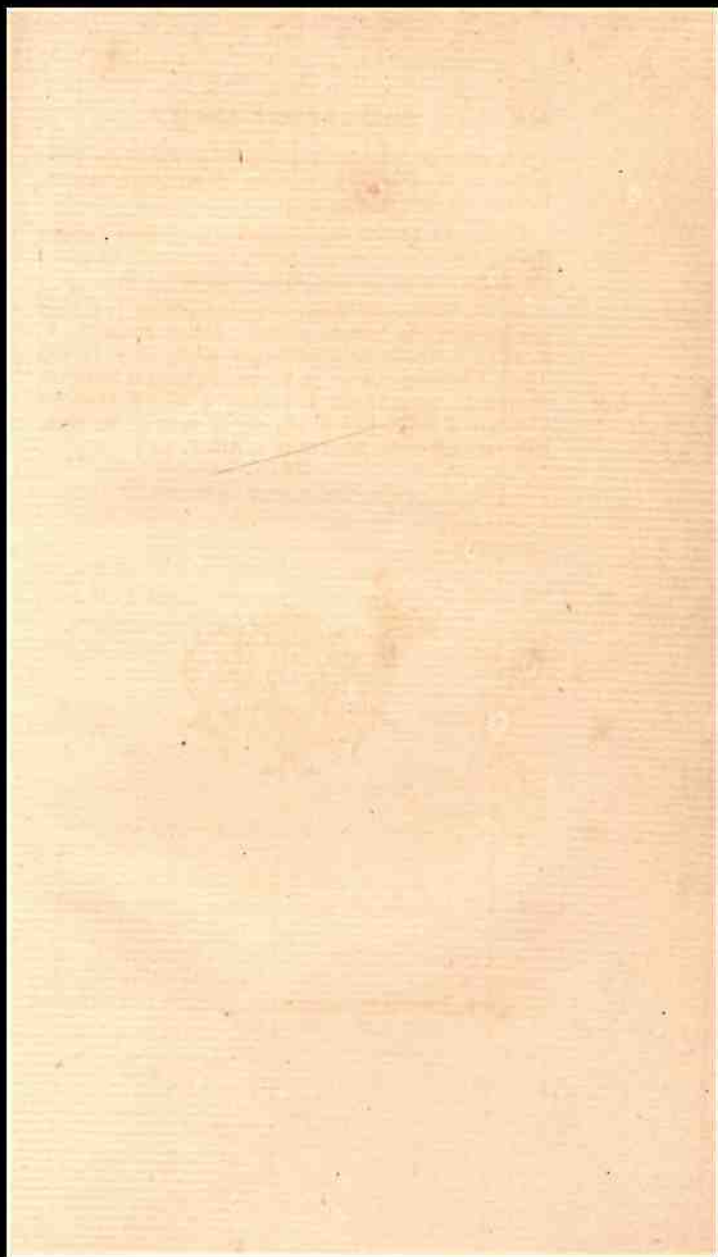


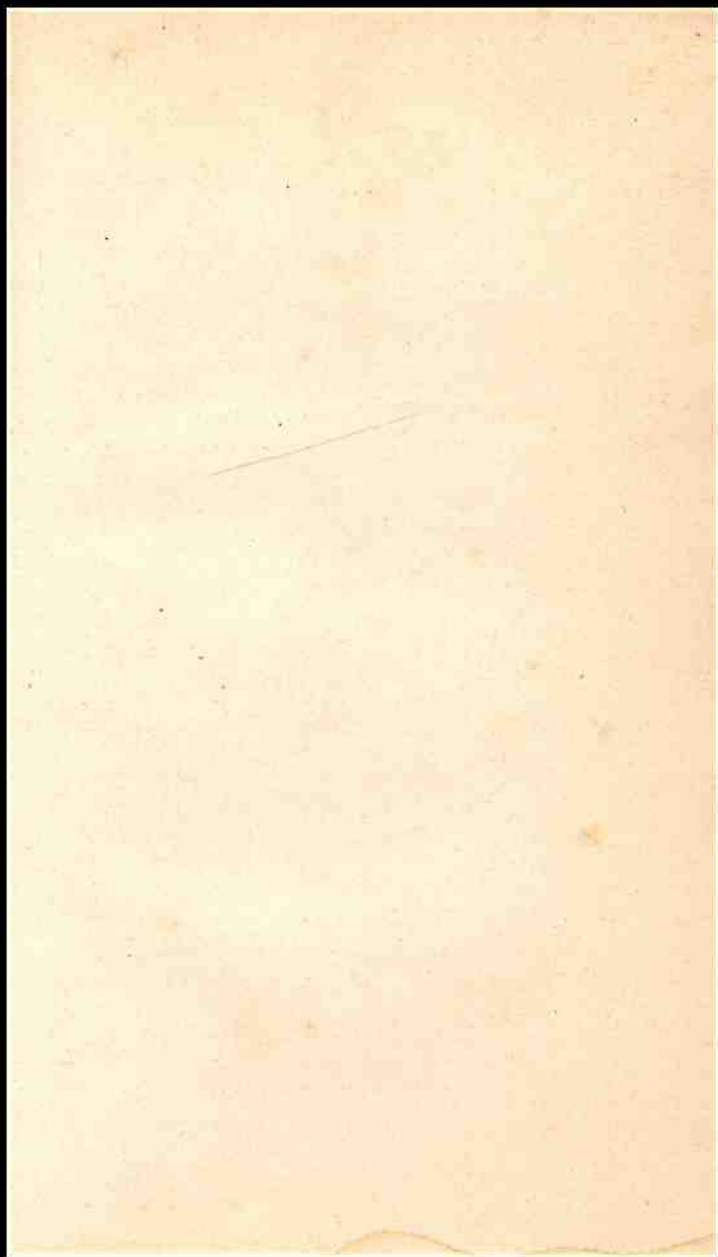
1760, toutes les lettres du poète au roi et du roi au poète roulent sur le même sujet : *la paix*. (Voyez Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, chap. 1x.)

P. 98, l. 12. *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*. Potsdam (Paris), 1760, in-12 de 299 pages. Cette édition fut mise à l'index par le pape Clément XIII, le 12 mars 1760.

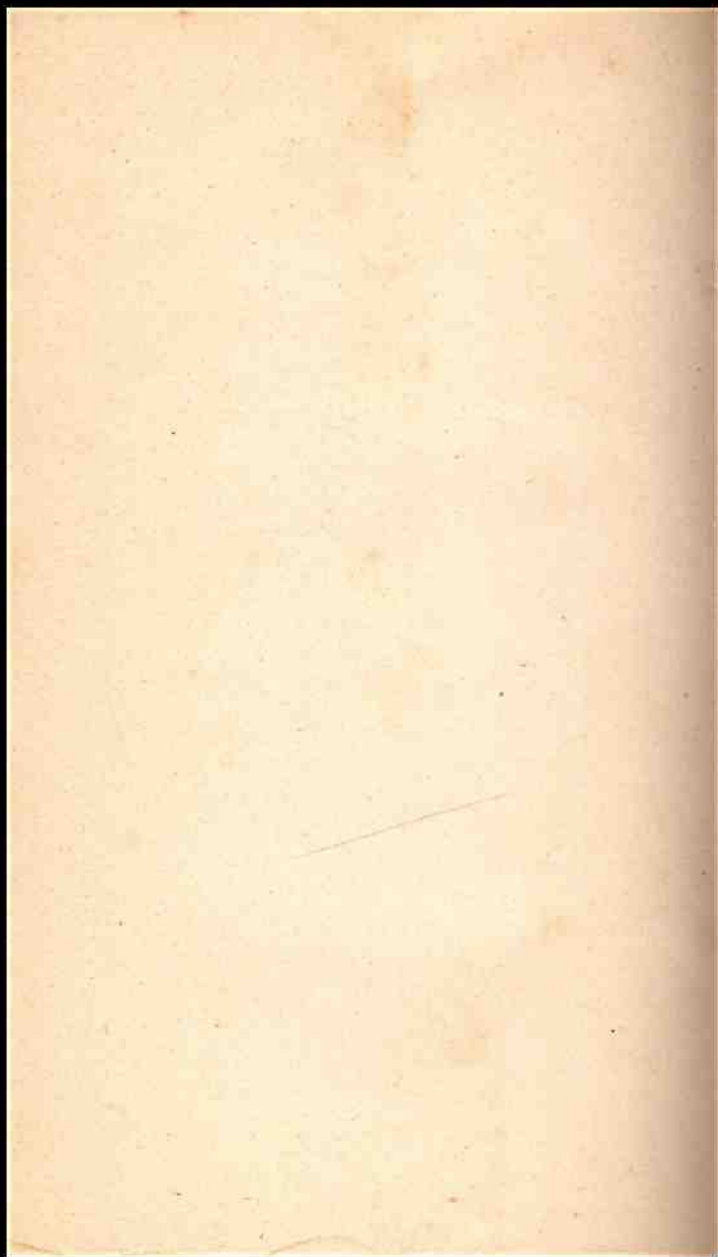
— 13. Voyez cette *Épître* dans l'édition en 174 pages des *Mémoires* de Voltaire et dans l'édition Preuss (t. X, p. 194). — Le feld-maréchal Jacques Keith, né le 11 juin 1696, à Inverugie-Castle, en Ecosse, fut tué à la bataille de Hochkirch. Voyez l'*Épître* de Frédéric à mylord Marischal (Georges Keith, 1686-1778) sur la mort de son frère. (*Œuvres de Frédéric*, éd. Preuss, t. XII, p. 94.)

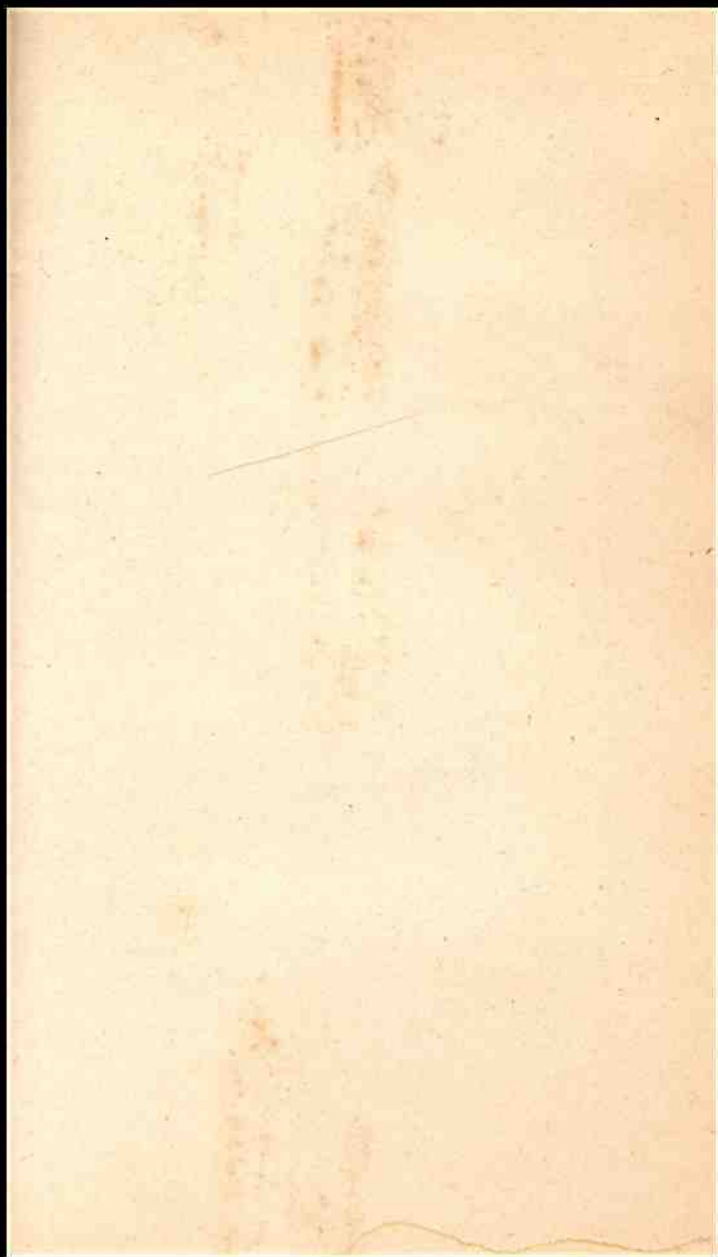


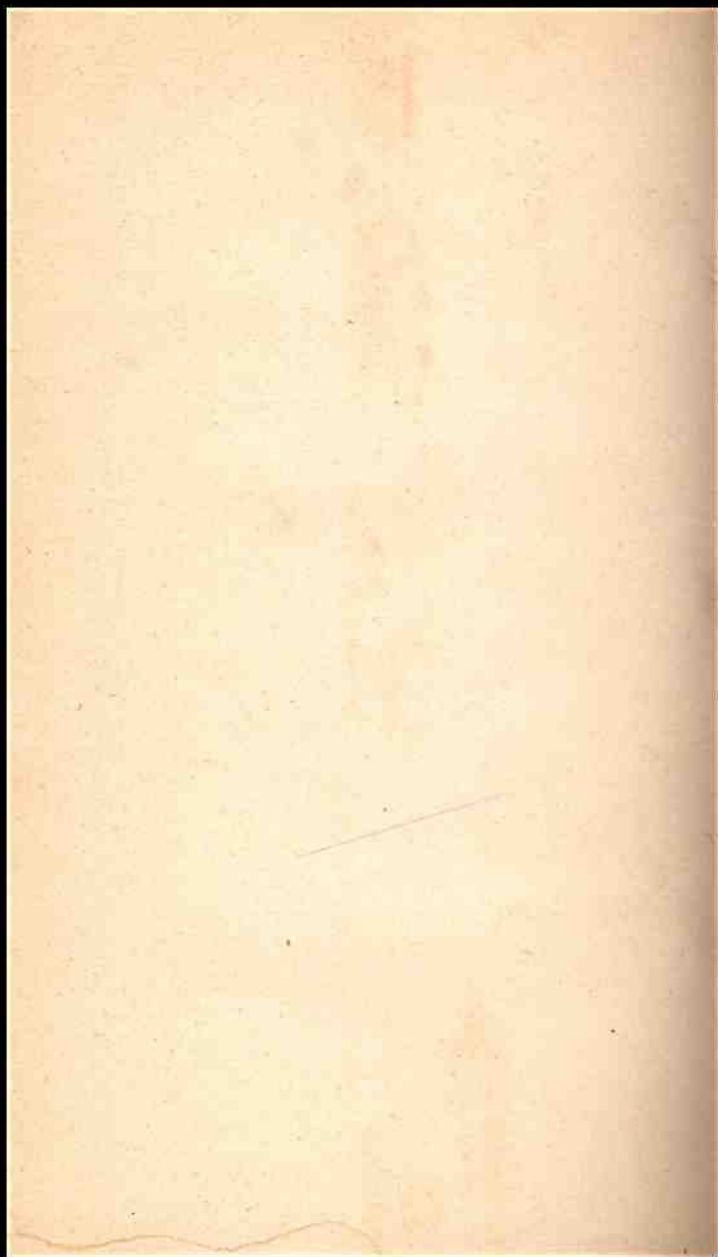


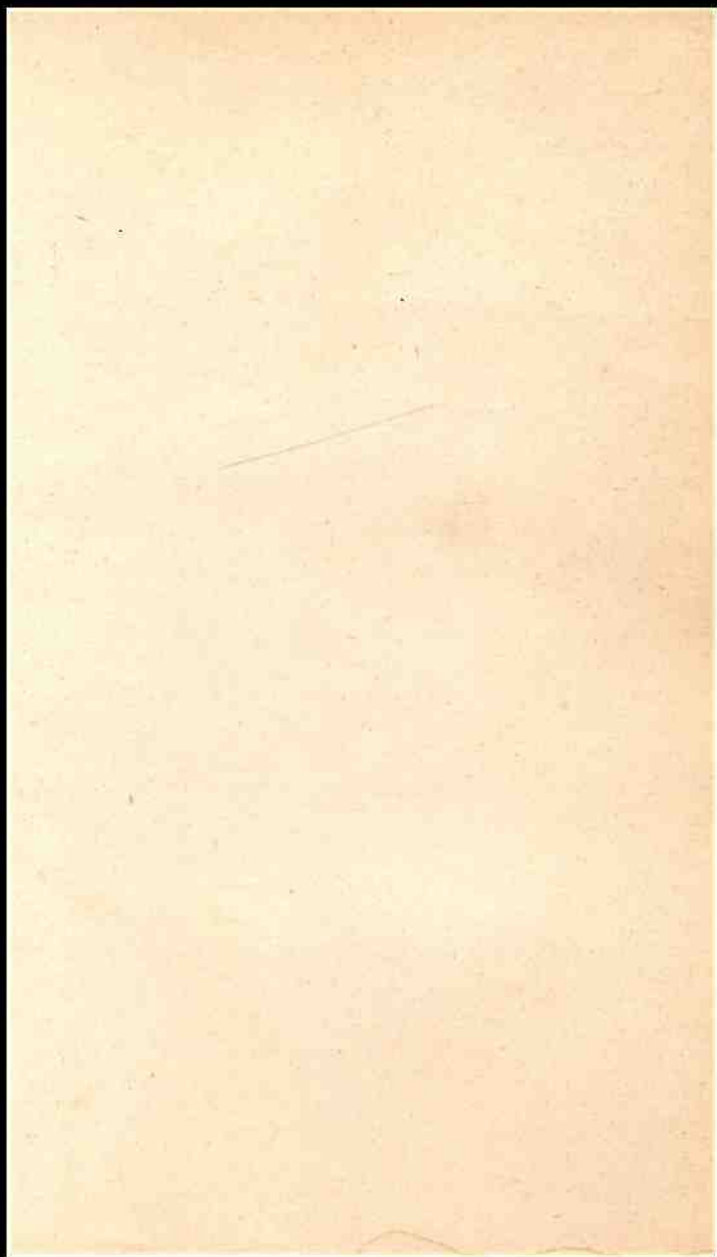












Bl. Fr

2 obras em 1 vol

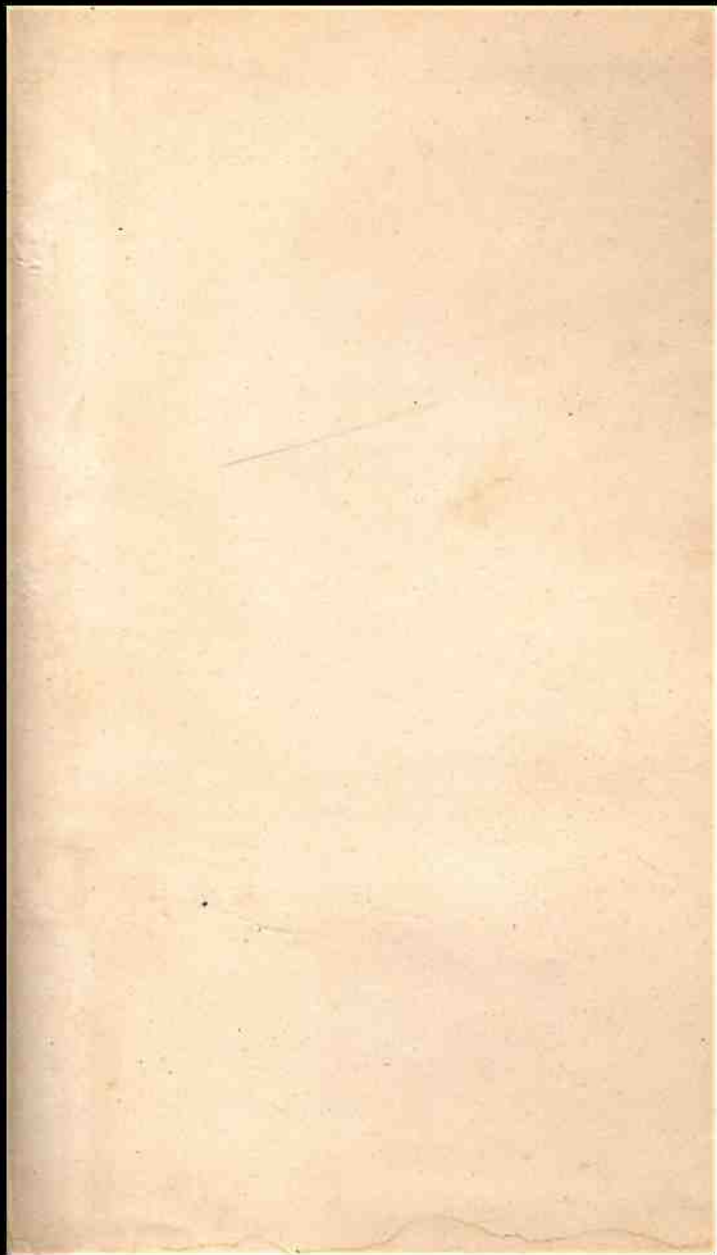
# 150.-

hela em trab. verso

em 1 volume

13

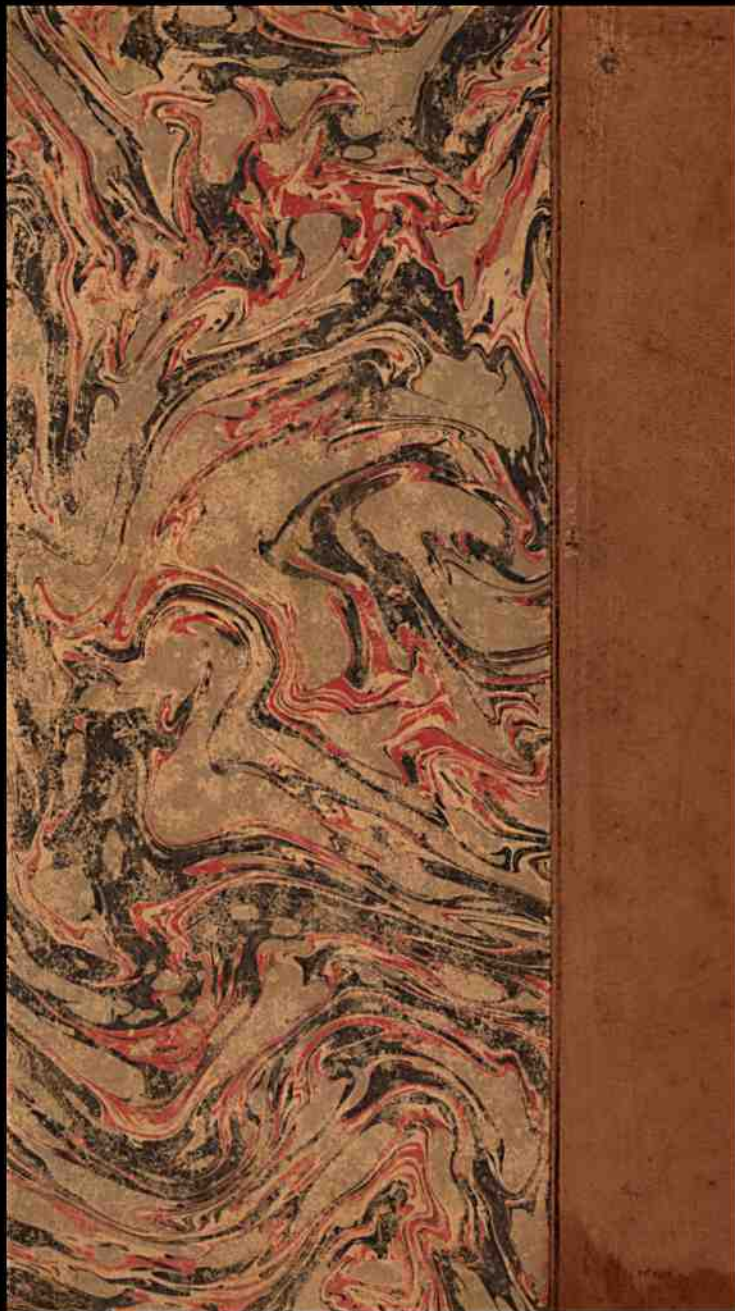












cm 1 2 3 4 5 unesp 7 8 9 10 11